



CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

2021-2026

**Pour le territoire du
Carcassonnais et de la Montagne
Noire**

ENTRE

Le territoire de projet CRTE du Carcassonnais et de la Montagne Noire

Représenté par M. Régis BANQUET, président de la communauté d'agglomération Carcassonne Agglo, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 10/12/2021,

Représenté par M. Cyril DELPECH, président de la communauté de communes de la Montagne Noire, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 13/12/2021,

Ci-après désigné par « le territoire »,

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par M. Thierry BONNIER, préfet de l'Aude,

Ci-après désigné par « l'État » ;

ET

Le département de l'Aude,

Représenté par Mme Hélène SANDRAGNÉ, présidente du conseil départemental,

Ci-après désigné par « le département » ;

D'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Une convention d'initialisation d'engagement dans une démarche d'élaboration d'un contrat de relance et de transition écologique a été signée le 7 septembre 2021.

A travers cette convention, les cosignataires se sont engagés à partager l'information nécessaire à une vision commune des enjeux du territoire, en termes de développement économique, d'environnement, de cohésion sociale et territoriale. Les quatre grandes transitions (écologique, démographique, économique et numérique) seront développées dans le cadre du CRTE, en y intégrant une approche transversale et cohérente des politiques publiques concernées, notamment en matière de développement durable, d'éducation, de sport, de santé, de culture, de revitalisation urbaine, de mobilités, d'économie, d'emploi, d'agriculture et d'aménagement numérique, avec une double approche transversale de transition écologique et de cohésion territoriale. A ce titre, les actions engagées dans le cadre du CRTE seront respectueuses de l'environnement, en limitant notamment le recours au foncier et en respectant les équilibres en ressources et en biodiversité.

Article 1 – Diagnostic territorial et identification des enjeux

Le territoire du Carcassonnais et de la Montagne Noire et ses partenaires ont souhaité s'engager dans cette démarche de contractualisation.

Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se développe concrètement dans le territoire.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : État, opérateurs, collectivités, secteur privé.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

1.1. Présentation du territoire signataire

Au cœur de la région Occitanie, le territoire formé par les deux EPCI de Carcassonne Agglo et la communauté de communes de la Montagne Noire bénéficie d'une position géographique stratégique sur l'axe entre Montpellier et Toulouse qui lui permet de bénéficier des influences économiques des deux métropoles tout en affirmant un dynamisme propre.

Situé à la rencontre de deux influences climatiques majeures, le territoire concentre la diversité morphologique de l'Aude, à l'interface de cinq entités paysagères sur les sept que compte le département. Territoire de transition entre l'Atlantique et la Méditerranée, il bénéficie d'une localisation propice à une diversité écologique. Le développement des activités et des réseaux de transports a néanmoins induit des situations disparates entre chaque entité, plus ou moins préservées.

Ses 118 690 habitants représentent près du tiers de la population du département de l'Aude. A l'instar de la région Occitanie, la croissance démographique, soutenue par le solde migratoire, ralentit légèrement. Mais l'attractivité du territoire se maintient.

Les profils de ménages sont en renouvellement, plus petits et plus précaires, avec un phénomène d'isolement ; ce sont des ménages qui rétrécissent du fait d'un « desserrement » : décohabitation intergénérationnelle, familles monoparentales, vieillissement de la population.

En 2020, 1 habitant du territoire sur 3 est un senior : un renouvellement générationnel limité avec le départ des jeunes vers les agglomérations et l'arrivée de jeunes retraités sur le territoire. L'impact de la tranche d'âge 60/74 (génération du baby-boom) sur les services de maintien à domicile et plus largement sur les services à la personne est à anticiper.

Le déploiement des technologies numériques est en cours, fin 2020, 87,4% de la surface du territoire était couvert par la 4G et 46,5% des locaux raccordables à la fibre optique. Ce déploiement doit s'accompagner de formation et

d'acculturation afin de réduire les inégalités devant l'outil numérique, inégalités sociales mais aussi générationnelles. Des usages sont à développer : pour les entreprises et notamment l'agriculture ; le tourisme ; le télétravail ; l'accessibilité des emplois et des services.

La part des sols artificialisés représente 4,6% des sols du territoire, le reste étant occupé par les terres agricoles, les forêts et milieux semi-naturels. Entre 2009 et 2018 plus de 600 hectares, soit 0,4% du territoire, ont été artificialisés : ils sont consommés sur des terres agricoles, des espaces boisés ou naturels, ou encore des espaces de transition entre ou autour des espaces déjà urbanisés. Ce taux est inférieur à la moyenne nationale de 5,3%. Certaines communes autour de la ville-centre connaissent d'importantes mutations de leur foncier agricole vers du foncier non-agricole.

Le parc de logement est marqué par la forte proportion de logements vacants, tandis que pour les résidences secondaires on constate un écart significatif entre le taux sur la communauté de communes de la Montagne Noire (32,5%) et celui bien plus faible sur Carcassonne Agglo (6,8%). Les loyers pratiqués sur le territoire sont relativement inférieurs aux autres villes moyennes d'Occitanie. Mais de vraies disparités existent selon la localisation et l'âge du parc.

Les infrastructures de communication facilitent et accentuent l'attractivité touristique et économique du territoire mais sont concentrées dans le sillon audois. L'axe de l'autoroute A61 (Toulouse-Narbonne) est l'un des plus fréquentés d'Occitanie avec près de 40 000 véhicules/jour, et deux échangeurs sur la commune de Carcassonne. D'autres voies structurent le territoire d'Est en Ouest et du Nord au Sud. Pour autant, sur certains secteurs du territoire, le réseau routier ne permet pas une circulation aisée entre les communes, pouvant se traduire par une certaine difficulté à évoluer au sein même du territoire et constitue un frein à l'installation des ménages et des entreprises.

L'aéroport international Carcassonne-Sud de France, le 3^{ème} d'Occitanie, engendre près de 230 millions de retombées économiques. Les connexions ferroviaires, dont la ligne de TER Carcassonne-Quillan, complètent le maillage. La gare de Carcassonne joue un rôle redistributeur pour les territoires alentours. Elle répond ainsi aux besoins de mobilités quotidiennes de proximité avec des trains réguliers vers Limoux et Lézignan-Corbières.

Autre infrastructure majeure pour le territoire, le Canal du Midi, qui voit transiter 25 000 touristes par an : avec un linéaire de 60 km dans la plaine, et 17,5 km pour la Rigole de la Montagne, cette véritable dorsale, une fois aménagée, favorisera le développement des mobilités douces et sera support d'opportunités économiques.

En complément de ces réseaux, une offre diversifiée en transport collectif permet de satisfaire les besoins de déplacements internes (réseau de la RTCA sur l'Agglo, transport à la demande) ainsi que vers et depuis l'extérieur (TER, réseau liO de la Région Occitanie).

L'utilisation de la voiture est dominante dans les modes de transport, et est accentuée par les déplacements domicile-travail. Les modes actifs et les solutions de mobilités alternatives sont encore peu développés, l'offre de services et d'équipements vélo est naissante.

Le profil économique du territoire reste marqué par les activités présentes, c'est-à-dire concourant à la satisfaction des besoins de la population résidente. La zone d'emploi est diversifiée, mais sans secteur d'activité prédominant. Le tissu économique est composé de petites et très petites entreprises : 94,3% des établissements comptent moins de 9 salariés, soit 11 500 salariés.

Le territoire présente quatre spécificités majeures :

- Un poids important de l'emploi public
- Une prépondérance des activités santé / social
- Les secteurs commerce et hébergement / restauration, particulièrement dynamique
- Ces emplois sont également portés par le tourisme, marqué par une forte saisonnalité.

La zone d'emploi de Carcassonne présente un très fort potentiel de créateurs d'entreprises dû à un taux de chômage élevé, mais souffre d'une insuffisance de la demande. Le solde est positif mais les fermetures restent à un niveau important. Le territoire offre 43 300 emplois.

Le tourisme, les services et l'agriculture sont les secteurs de la sphère privée qui offrent le plus d'emplois, mais avec 43% des offres à caractère saisonnier.

La ville-centre concentre les mouvements pendulaires et attire chaque jour près de 25 000 actifs de l'agglomération, tandis qu'entre 600 et 700 déplacements quotidiens sont comptabilisés sur chaque axe vers Toulouse et Montpellier.

Les profils d'actifs évoluent peu malgré l'influence des métropoles voisines : les catégories socioprofessionnelles se stabilisent sur le territoire avec des profils peu qualifiés (forte présence des employés liés à la présence affirmée des

fonctions administratives sur le territoire). Plus on s'éloigne de la ville-centre, plus les agriculteurs et les professions indépendantes sont présentes parmi les actifs. 55% des embauches sont jugées difficiles, en raison d'une inadéquation entre l'offre et la demande, et une pénurie de candidats.

La qualification des actifs est un enjeu central pour attirer les entreprises sur le territoire.

5% des emplois du territoire relèvent de l'agriculture (contre 2,7% à l'échelle nationale). La vigne, omniprésente dans le sillon audois, marque le paysage. L'arrachage important des années 90 laisse apparaître des friches qui sur certaines communes, peuvent représenter plus des trois-quarts des surfaces cultivées, notamment dans le Minervois ou la Malepère, le Val de Dagne. Dans les plaines, des céréales : aujourd'hui plus présentes à l'Ouest du territoire, notamment avec le Lauragais, elles deviennent de plus en plus visibles dans le Cabardès.

Globalement, les zones de montagne sont très dépeuplées et menacées par les boisements qui referment les paysages. Les nombreuses terrasses enrichies sur la Montagne Noire témoignent du recul de l'agriculture. L'élevage reste la principale activité qui permet d'entretenir ces espaces isolés. La filière bois est surtout développée à l'extérieur du territoire.

De nombreuses autres productions permettent la diversité à la fois des paysages et des productions et sont un atout pour le territoire : elles permettent à la fois une production locale et une richesse paysagère. Des labels valorisent ces productions. Les exploitations sont de taille modeste et peinent à trouver repreneur. Les exploitants sont moins nombreux et vieillissants.

L'agriculture est peu structurée à l'aval (transformation et logistique/export), tandis que les agriculteurs sont en recherche d'autres activités pour diversifier les sources de revenus. Parmi les enjeux de l'agriculture, la question de l'approvisionnement en eau brute qui impacte fortement l'activité agricole, et la transition culturelle liée au réchauffement climatique et à la sécheresse.

Le tourisme se distingue par son attractivité auprès de la clientèle étrangère, grâce au rayonnement de la Cité à l'international avec le label UNESCO. Près de deux millions de touristes sont attirés chaque année par la cité médiévale de Carcassonne. Sur le territoire se trouvent aussi deux abbayes (Caunes-Minervois et Villerouge) et trois châteaux (Lastours, Saissac, Carcassonne) membres du réseau départemental des sites pôles du Pays Cathare.

L'offre touristique est de qualité, pour une activité très saisonnière, avec un pic sur les mois d'été mais une saison qui s'allonge. L'activité est concentrée sur la ville-centre avec les sites UNESCO. L'aéroport de Carcassonne renforce l'accessibilité pour les touristes étrangers.

L'offre d'hébergement est globalement de bonne qualité bien que dominée par l'hôtellerie traditionnelle, avec finalement une faible diversité de l'offre (peu de campings, d'accueils de groupes...). C'est un secteur qui présente une carence en prestations de haut-de-gamme. Sur la Montagne Noire, la place des résidences secondaires dans le paysage des logements est prégnante, renforçant cette capacité potentielle de développement touristique, bien que le résident secondaire n'apporte pas nécessairement de ressources au territoire.

Le marché du travail des activités d'hébergement, de loisirs ou de commerce est marqué par la forte proportion d'emploi à contrat déterminé. A noter, la difficulté à recruter des profils qualifiés. Si ce secteur est dynamique (nombreuses créations d'activités ou de lieux d'hébergement), il reste peu organisé sur le plan collectif. Les prestataires touristiques, particulièrement sur les zones rurales, ne peuvent vivre exclusivement de cette activité.

La connexion des réseaux touristiques entre la ville-centre et l'offre des communes rurales est un vrai enjeu, notamment autour du canal du Midi et des sites patrimoniaux. Afin d'organiser ce potentiel, Carcassonne Agglo et la communauté de communes de la Montagne Noire structurent et professionnalisent l'accueil et la promotion, ce qui se traduit notamment par l'animation de bureaux d'information touristique sur l'ensemble du territoire.

De nouvelles pratiques touristiques seront à intégrer à l'avenir : la pratique numérique (plateformes de réservation, forums...), les circuits touristiques, notamment liés à la pratique cycliste...

Avec plus de 75% de couverture par des zonages environnementaux, auxquels viennent se superposer les zonages des risques (incendie et inondation particulièrement), à la charnière des influences atlantique et méditerranéenne, le territoire doit être exemplaire dans la conciliation des enjeux de développement économique et social avec les enjeux environnementaux et patrimoniaux.

Parmi les principales pressions qui s'exercent sur la biodiversité figure le changement climatique, avec la baisse attendue des débits d'étiage, croisée avec l'existence de zones d'intérêt écologique. Les principaux enjeux de la trame aquatique sont la libre circulation des populations piscicoles sur l'ensemble des cours d'eaux principaux du territoire.

La concentration des infrastructures de déplacement et équipements, au cœur du sillon audois, a repoussé les milieux naturels sur les extrémités du territoire. La préservation ou la reconstitution des corridors reliant le nord et le sud sont donc des enjeux importants car ils permettent les échanges entre les réservoirs de biodiversité.

Les communes doivent aussi pouvoir améliorer leurs connaissances sur la biodiversité et les modalités de son intégration dans les projets d'aménagement et de développement. Particulièrement, suite aux inondations d'octobre, la création de nouveaux espaces verts ou naturels en cœur de bourg est devenue un sujet majeur.

En effet les inondations d'octobre 2018 ont montré la forte vulnérabilité du territoire aux aléas climatiques et démontrent la nécessité d'engager le territoire et l'ensemble de ses acteurs dans une démarche de résilience.

Si la qualité de l'air est globalement bonne sur le territoire, le secteur des transports est relativement impactant sur les émissions de gaz à effet de serre. Le secteur résidentiel est le 2^{ème} secteur le plus émetteur de GES. L'usage du bois est important dans certaines communes rurales du territoire ; il est le premier contributeur aux émissions de particules du secteur résidentiel.

Une grande partie du territoire sera marqué par de fortes chaleurs à répétition à horizon 2050, particulièrement sensible dans les zones fortement urbanisées, exposant la population à des risques sanitaires accrus.

La ressource en eau de plus en plus sous tension. Le fleuve majeur, l'Aude, est peu visible, mais il est très structurant. L'ensemble des cours d'eau du territoire ont connu d'importantes modifications de leur fonctionnement par le passé lors de campagnes d'aménagement visant à accompagner le développement agricole du territoire. Les ressources en eau sont fortement sollicitées pour de nombreux usages (alimentation en eau potable, agriculture, industrie, jardins familiaux, pêche...).

La disponibilité des ressources en eau superficielle est très variable selon la localisation sur le territoire. Leur transit rapide n'en facilite pas l'exploitation (mise en place de barrage). Il existe également des éléments singuliers tels l'étang asséché de Marseillette et le canal du Midi avec ses ouvrages d'alimentation. Les ressources en eaux souterraines sont très disparates, et dépassent largement le périmètre du territoire. Si le réseau hydrographique est dense, seules les têtes de bassins-versants sont interceptées par le territoire. Cette eau est issue soit des captages présents soit d'achats d'eau à des collectivités voisines ou des syndicats d'adduction d'eau potable. Depuis les années 2000, on constate une baisse significative des précipitations annuelles relevées.

Outre la quantité, la qualité de l'eau est également une question à prendre en compte : l'ensemble du réseau hydrographique subit des dégradations de la qualité de ses eaux en raison de pollutions domestiques, diffuses et parfois liées à un passé industriel. Son amélioration reste un enjeu, en particulier pour s'assurer de la pérennité des usages de prélèvement de la ressource. Les masses d'eau superficielles présentes sur le territoire affichent un état écologique variable.

La précarité énergétique est croissante, avec un parc de logements anciens consommateur d'énergie et une forte dépendance à la voiture individuelle. Le territoire est dépendant aux énergies fossiles pour ses consommations et doit importer son énergie, avec une facture énergétique de 272 millions d'euros par an (en 2014). Elle est due à 80% à l'habitat et au transport.

En termes de ressources énergétiques utilisées, trois combustibles se détachent : les produits pétroliers représentent plus de 55% des consommations, ce qui augmente la vulnérabilité du territoire face à une potentielle hausse du prix des énergies ; vient ensuite l'électricité avec 19% des consommations. Le bois-énergie et le gaz apparaissent à égalité dans les consommations avec une part de 10% environ, mais avec de fortes disparités entre la Montagne Noire et le périphérie de Carcassonne Agglo.

Le secteur résidentiel représente le 2^{ème} secteur le plus consommateur d'énergie, avec l'électricité, suivie du bois énergie et du gaz naturel. Avec plus de 66% des consommations du secteur résidentiel, c'est sur le chauffage que doivent se concentrer les efforts de réduction des consommations, au moyen d'opérations de rénovation des logements anciens en particulier.

Le diagnostic des potentialités énergétiques réalisé en 2017 par le département de l'Aude met en évidence l'importante part de l'éolien dans la production électrique sur la Montagne Noire, qui est de fait supérieure aux besoins de ce secteur du territoire ; ainsi que le potentiel en production photovoltaïque et en géothermie du territoire.

La gestion des déchets s'inscrit dans le cadre d'objectifs locaux et nationaux visant à la maîtrise des coûts et à la réduction et valorisation des déchets. Les déchets ménagers et assimilés sont gérés par le COVALDEM11. C'est un syndicat mixte fermé à la carte auquel les EPCI ont délégué la compétence de traitement et/ou de collecte des ordures ménagères. Le COVALDEM11 a été labellisé « Territoire économique en ressources ». L'objectif est de drastiquement

diminuer le gaspillage des ressources, des matières premières et de l'énergie tout en assurant la baisse des impacts environnementaux et l'augmentation du bien-être, notamment en préservant ou développant l'emploi.

Le patrimoine, qu'il soit culturel, naturel, rural ou urbain, apparaît comme étant au cœur de la plupart des politiques publiques : en effet les projets de développement urbains, culturels, touristiques ou encore économiques sont confrontés à l'enjeu patrimonial, tant matériel qu'immatériel, sur un territoire qui compte deux sites labellisés par l'UNESCO (Canal du Midi et Cité de Carcassonne) et plus de 200 monuments et sites classés ou inscrits. Ce terroir est aussi vivant et festif, et propose toute l'année traditions culinaires et produits de qualité qui sont à découvrir pendant les nombreuses animations agricoles organisées localement et soutenues par les collectivités. Ce riche patrimoine, dans toutes ses composantes, s'impose comme un support permettant d'affirmer une identité partagée par le territoire.

Les diagnostics mettent aussi en évidence le lien direct entre la qualité de vie sur le territoire et la qualité de ses paysages. Ils sont une ressource pour le quotidien des habitants (espaces de loisirs, sentiers de randonnée, plans d'eau) et un attrait pour les visiteurs et touristes, servant en cela de matière première à de nombreux acteurs de la filière touristique. La plupart de ces espaces bénéficient de protections ou de zonages de qualité qu'il importe de préserver tout en permettant le développement harmonieux des activités.

La Montagne Noire est réellement un poumon vert entre les agglomérations de Carcassonne et de Castres – Mazamet où ce versant sud connaît généralement une météo plus adaptée pour les loisirs de plein air. Toutefois, les pratiques de loisirs de pleine nature peinent à se développer par rapport au Tarn.

Les valeurs patrimoniales et paysagères constituent un support réel et un véritable potentiel de développement touristique, sous réserve d'être entretenu et de parvenir à mobiliser les moyens financiers.

Le territoire est globalement bien équipé en services, avec une concentration de fonctions sur la ville-centre. L'accès aux services est vécu comme rapide (plus nuancé sur le Minervois et la Montagne Noire), mais apparaissent des fragilités sociales, notamment une pauvreté plus prégnante.

Toutes les communes sont attirées par Carcassonne pour les achats mais certaines sont aussi polarisées par d'autres communes qui exercent un rôle structurant localement. Le tissu commercial du centre-ville est relativement diversifié et permet de répondre aux besoins courants du quotidien. La plupart des communes sont face à des problématiques de maintien du dernier commerce à cause du manque d'attractivité de leur commerce isolé face à la concurrence des grandes enseignes voisines, du manque de rentabilité lié à des zones de chalandise de plus en plus limitée, mais aussi la difficulté des successions et des départs à la retraite.

Les services aux particuliers (services publics, sécurité, emploi, banque, poste...) sont concentrés sur la ville-centre, même si le déploiement progressif de relais administratifs de type France Service permet de rééquilibrer peu à peu l'offre.

Les équipements de sport et de loisirs sont relativement accessibles, notamment grâce aux activités de plein air. La vie associative est riche et variée. On compte par exemple 23 licenciés en clubs sportifs pour 100 habitants.

Le territoire est couvert par l'action de deux centres intercommunaux d'action sociale, celui de la communauté de communes de la Montagne Noire créé en 2018 pour les soins infirmiers et le service d'aide à domicile (SAAD et SSIAD), et Carcassonne Agglo Solidarité - CIAS qui prend en charge, outre ces deux services, l'accueil des enfants et des familles.

Le territoire est ainsi maillé en services et équipements de proximité :

-En gestion par le CIAS Carcassonne Agglo Solidarité : 68 ALAE sur 77 écoles et 46 communes, 12 accueils de loisirs et 22 accueils de loisirs adolescents, 11 crèches collectives, 3 micro-crèches, 5 relais assistants maternels, 3 LAEP, 3 centres sociaux urbains, 1 centre social péri-urbain et 1 rural, le suivi de 600 bénéficiaires RSA, 2 chantiers d'insertion, des ateliers socio linguistiques, un service de domiciliation.

-En gestion par le CIAS de la Montagne Noire : 2 multi-accueils (39 places), un accueil de loisirs sans hébergement (110 places), deux accueils de loisirs associés à l'école en multisites.

L'évolution de ces services est directement liée à la démographie, et doit être largement anticipée pour faire face aux changements à venir notamment par rapport au vieillissement, mais aussi pour prendre en compte les besoins nouveaux des familles.

L'accès aux soins de premier recours est de plus en plus difficile, même si le territoire est relativement bien équipé par rapport aux moyennes nationales grâce à la présence d'un centre hospitalier régional mais aussi de ses deux CIAS.

Sur le territoire, plusieurs communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) sont en réflexion : elles regroupent les professionnels d'un même territoire qui souhaitent s'organiser – à leur initiative – autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes. La communauté de communes de la Montagne Noire est entièrement couverte par le projet de CPTS du Cabardès. La ville de Carcassonne dispose d'un contrat local de santé porté conjointement avec l'agence régionale de santé. De nombreuses communes souhaitent développer un projet de maison de santé.

L'action culturelle est menée au plus près des habitants. En plus de l'offre existante sur la ville-centre, le territoire présente des lieux de culture originaux et uniques, permettant d'animer une offre de proximité et d'encourager les rencontres et la création artistique : saison culturelle L'Envolée et festival des arts de la rue, résidences d'artistes, interventions musicales en milieu scolaire ; des équipements comme un réseau de médiathèques sur Carcassonne Agglo, la salle de spectacle le Chai à Capendu, la Fabrique des Arts, Montolieu Village du Livre, la Coopérative Cérès-Franco, le sentier sculptural de Mayronnes.

En zone urbaine, l'offre est principalement portée par des équipes et des équipements professionnels dédiés, tandis qu'en zone rurale interviennent plutôt des associations locales, appuyées par les collectivités. L'offre de spectacle vivant ou d'expositions doit être répartie géographiquement et bien visible pour les habitants, surtout dans les communes les plus isolées du territoire.

Le territoire dispose d'une offre scolaire complète, de la maternelle à l'enseignement supérieur. La Communauté de Communes de la Montagne Noire exerce la compétence école et périscolaire sur son territoire, pour 470 enfants scolarisés.

Le territoire accueille chaque année plus de 1200 étudiants de l'enseignement supérieur, soit 1% de l'effectif régional. La ville de Carcassonne est identifiée par la Région Occitanie comme « Ville Universitaire d'Équilibre ». Une douzaine d'offres de formation sont liées à des antennes des universités et des écoles toulousaines et métropolitaines ; des formations diversifiées se développent avec un angle numérique affirmé. Carcassonne Agglo contribue à la structuration de cette offre par ses équipements : École régionale du numérique, Campus Connecté, Conservatoire et école des beaux-arts.

L'offre de services et de loisirs à destination des étudiants reste limitée pour l'instant, avec des difficultés liées notamment à l'éclatement des lieux de formation sur la ville et en périphérie. L'absence de logements étudiants dédiés induit un report vers le parc locatif privé.

Le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur et celui des détenteurs de CAP/BEP atteignent chacun 25% de la population non scolarisée, sont en augmentation depuis 2007 et se rapprochent des taux nationaux et régionaux.

1.2. Enjeux identifiés

Organisés autour de l'axe du Canal du Midi et représentatifs de la diversité des milieux géophysiques du département de l'Aude (plaine de l'Aude, zones de piémont et de montagne), les territoires de l'agglomération de Carcassonne et de la communauté de communes de la Montagne Noire font face à des enjeux qui les rapprochent.

Ils sont tout d'abord structurés autour de l'axe du Canal du Midi (d'est en ouest) et de la ville de Carcassonne. Traversés par des axes de circulation routiers structurants, ils jouissent, depuis la réforme de la carte régionale, d'une position géographique centrale dans l'organisation de la région Occitanie et, partant, dans le développement de l'activité économique.

Ces territoires sont des territoires essentiellement ruraux, marqués par l'importance du maillage des villes rurales exerçant, à l'échelle de leur bassin de vie, des fonctions dites de « centralité » (Trèbes, Rieux-Minervois, Conques-sur-Orbiel, Cuxac-Cabardès...). Ils connaissent donc des enjeux propres aux territoires ruraux, faisant l'objet d'actions concertées de la part de l'État (Agenda rural), du conseil départemental et des établissements publics de coopération intercommunale) : revitalisation des centres-bourgs, construction ou réhabilitation d'équipements publics d'intérêt local, déploiement du très-haut débit et couverture en téléphonie mobile, accessibilité des services au public, accès aux soins, mobilité et développement des transports publics de proximité. La convergence des actions conduites sur ces sujets doit permettre de garantir la cohésion de tous les territoires du Carcassonnais et de la Montagne noire.

L'exigence de cohésion sociale et territoriale portée par les deux territoires est également constitutive du projet commun formalisé dans le présent contrat : ainsi, l'emploi et l'insertion professionnelle, l'accès aux soins, l'accès au patrimoine et à la culture et la réduction de la fracture numérique font l'objet d'une attention particulière de la part des collectivités signataires. De son côté, l'État s'engage à maximiser le recours et l'utilisation aux dispositifs nationaux mis en œuvre dans l'ensemble de ces domaines (service public de l'insertion, insertion par l'activité économique, solutions de e-santé,

déploiement du très-haut débit...) pour garantir le maintien de la cohésion sociale et territoire à l'échelle du territoire. Certains territoires font l'objet, sous cet angle, d'une attention particulière de l'ensemble des partenaires et de l'ouverture, au sein du volet « territorial » du présent contrat, de plans d'actions ad hoc.

En matière de développement économique, ces deux territoires présentent des potentialités fortes : dotés d'un patrimoine historique (Cité fortifiée de Carcassonne, sites du pays cathare, abbayes, prise d'Alzeau et départ de la Rigole de la Montagne) et naturel (lacs, rivières et plans d'eau de la Montagne Noire, campagne minervois) particulièrement dense, ils portent un projet de développement touristique ambitieux et exigeant. Complémentaires sur le plan économique (activités de services et administratives à Carcassonne, agriculture et production viticole dans le Cabardès, la Malepère, le Minervois et les Corbières, élevage, filière bois et activités liées à la transition écologique dans la Montagne Noire), ils cherchent à favoriser et à structurer le développement d'activités économiques industrielles ancrées dans le bassin carcassonnais, en particulier dans le cadre de la démarche « Cœur d'Occitanie ».

Enfin, ces territoires sont confrontés (en particulier depuis les inondations d'octobre 2018) à l'accélération du changement climatique et aux effets qu'il induit pour l'organisation et l'aménagement des territoires. Conscients des enjeux attachés à l'amélioration de la résilience des territoires et de la gestion des ressources naturels (eau, milieux), ils ont initié de nombreuses démarches visant à accompagner la transition des territoires et des collectivités. Au-delà du travail réalisé pour aménager l'espace urbain de manière plus résiliente (grâce aux études de recomposition urbaine conduites, notamment, à Trèbes, Villegailhenc ou Couffoulens), ils portent ensemble une stratégie et des actions qui doivent leur permettre de favoriser la transition écologique sur tous les plans (consommation d'énergies, rénovation des bâtiments publics, mobilité, sobriété foncière et artificialisation, gestion de la ressource en eau) qui en font des territoires pilotes dans ce domaine.

1.3. Orientations stratégiques

Sur la base des enjeux identifiés par les territoires et par l'État, des orientations stratégiques sont définies par le présent contrat. La mise en œuvre d'actions tendant à l'atteinte des objectifs ainsi fixés doit permettre aux territoires, à la fin de la durée du présent contrat, de répondre à ces enjeux.

Les orientations stratégiques arrêtées dans ce cadre sont les suivantes :

Orientation 1 : Accompagner le développement d'une économie résiliente, qui puise son inspiration dans le territoire et le fait rayonner aux niveaux régional, national et international

Orientation 2 : Soutenir le territoire pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire de la COVID-19 et créer les conditions favorables à la reprise en se réinventant si nécessaire

Orientation 3 : Aménager différemment le territoire pour protéger les populations et les biens, rechercher le rééquilibrage et redonner aux milieux naturels une place plus juste

Orientation 4 : Veiller sur toutes les ressources du territoire pour assurer la meilleure qualité de vie aujourd'hui tout en préservant ses capacités pour les générations futures

Orientation 5 : Déployer une ingénierie de territoire forte et coordonnée pour donner aux projets de la valeur ajoutée en matière de transition écologique

Orientation 6 : Engager le territoire, ses habitants, les acteurs économiques et agricoles dans les mutations à opérer pour agir concrètement sur le changement climatique

Orientation 7 : Renforcer la connectivité du territoire au service des entreprises et des habitants et accompagner la transformation des usages numériques et l'hybridation des pratiques

Orientation 8 : Affirmer un écosystème local de solidarité et d'organisation des services et de leur accessibilité, pour limiter le creusement des disparités sociales et territoriales, lutter contre toutes les formes de précarité et permettre l'épanouissement des individus

Orientation 9 : Favoriser des conditions d'accueil de la population permettant de préserver l'équilibre entre les générations et l'équilibre du territoire

Orientation 10 : Accompagner de manière renforcée des projets à dimension territoriale élargie et à impact fort, pour en exprimer tout le potentiel au bénéfice de l'équilibre global du territoire

Ces orientations stratégiques font l'objet de fiches descriptives, jointes en annexe 1. Ces fiches comprennent des objectifs numériques, écologiques, économiques, culturels ou sociaux, auxquels sont associés des indicateurs de résultats. Elles indiquent la liste des actions prêtes à être engagées ou des projets qui restent à préciser par champ d'intervention. Chaque objectif stratégique fait ainsi l'objet d'une fiche détaillée (annexe 2).

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Article 2 – Modalités d'exécution du contrat

2.1. Intégration des contractualisations et programmes existants

Les conventions et contrats préexistants élargissent et enrichissent les orientations et objectifs stratégiques du CRTE, et pourront être intégrés progressivement dans le CRTE. Les modalités d'articulation entre ces contrats et le CRTE seront précisées par avenant.

2.2. Actions de coopération inter-territoriale

Des actions de coopération entre territoires pourront être définies pour compléter la dynamique du CRTE et notamment :

- Favoriser les synergies et complémentarités entre les territoires en assurant une cohérence des interventions des parties au présent contrat ;
- Encourager les solidarités entre les territoires les plus dynamiques et ceux en difficulté ;
- Renforcer les fonctions de centralité de certains territoires ;
- Répondre aux enjeux posés par les grands territoires communs ;
- Construire des filières pour rapprocher offre et demande ;
- Mutualiser des moyens.

2.3. Fonctionnement du contrat

En établissant et en signant le présent contrat, les parties signataires s'engagent à faire converger l'ensemble des projets portés à l'échelle de leurs territoires respectifs vers l'atteinte des objectifs qu'ils se fixent. Ces projets, dont la maturité et le caractère structurant varieront nécessairement, sont tous également suivis et accompagnés dans le cadre de la mise en œuvre du contrat.

Au cours de l'exécution du contrat, ce suivi est assuré conformément aux stipulations suivantes :

- les porteurs de projets portent leurs projets à la connaissance des parties au présent contrat en début d'année civile ;
- les projets ainsi recensés font l'objet d'un premier examen, au cours du premier semestre de l'année, par l'ensemble des partenaires réunis dans le comité technique prévu à l'article 5 ; cet examen a pour but d'orienter les porteurs de projets vers les solutions d'ingénierie les plus adaptées, d'identifier les projets les plus structurants à l'échelle du territoire et de favoriser la bonne prise en compte des objectifs fixés par le contrat ;
- les projets finalisés font ensuite l'objet d'un second examen par les partenaires, réunis dans le comité technique prévu à l'article 5, afin de vérifier la bonne prise en compte des objectifs fixés par le contrat ;
- à la fin de l'année civile, et selon les modalités et délais fixés par l'État et le conseil départemental de l'Aude, l'ensemble des projets fait l'objet d'un dépôt d'une demande de financement sur la plateforme dédiée.

L'inscription formelle des actions structurantes dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'État, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Article 3 – Modalités d'accompagnement en ingénierie du contrat et des projets

Il est convenu, d'accord parties entre les collectivités signataires et l'État, que la mise en œuvre des CRTE représente une opportunité inédite de faire évoluer la façon dont les projets des collectivités territoriales sont construits et accompagnés par les différentes ressources d'ingénierie existantes. À l'échelle du département de l'Aude (préfecture, DDTM, ANCT, services du département, agence technique départementale, CAUE, EPCI, autres partenaires...), l'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Partant du constat que les CRTE ne doivent pas être des outils de sélection des projets portés par les collectivités territoriales, notamment les plus rurales, et qu'il est nécessaire de favoriser la convergence progressive de ces projets vers les objectifs communs portés par le CRTE, les parties conviennent de s'entendre sur des modalités adaptées d'accompagnement des projets qui seront inscrits au CRTE sur toute la durée du contrat.

Ces modalités d'accompagnement pourront notamment prévoir :

- la mise en œuvre d'un guichet unique de l'accompagnement des projets territoriaux, qui sera à même, en mobilisant les différents partenaires de l'ingénierie territoriale, de proposer aux maîtres d'ouvrage des solutions compatibles avec les objectifs promus par le CRTE en matière de transition écologique et de cohésion territoriale ;
- la mise en œuvre, pour les projets les plus structurants, d'une revue partagée des projets entre l'État, les collectivités signataires, le conseil départemental et le conseil régional, afin d'identifier les solutions d'accompagnement les plus appropriées et de favoriser au maximum la convergence des projets et des objectifs du CRTE ;
- la mise à disposition des communes, à terme, d'une boîte à outils leur permettant d'accroître leur capacité d'ingénierie et d'identifier par elles-mêmes les solutions techniques disponibles pour construire des projets qui s'inscriront dans la convergence vers les CRTE.

Article 4 – Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

4.1. Dispositions générales concernant les financements

Les partenaires à travers un comité des financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

4.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire du Carcassonnais et de la Montagne Noire assume le rôle d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le contrat concernant deux EPCI, ceux-ci s'engagent à rechercher la coordination et l'animation à l'échelle de l'ensemble du territoire à travers la désignation d'un ou plusieurs interlocuteurs, responsables du pilotage, de l'animation et de la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation.

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, État, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par le territoire signataire, en accord avec l'État. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

4.3. L'État, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SF du 20 novembre 2020, l'État s'engage, à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'Agence de la transition écologique peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- La Caisse des Dépôts peut mobiliser la Banque des Territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes, des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

4.4. Engagements de la région

La région, en qualité de cheffe de file des politiques de transport, de formation professionnelle, d'aménagement du territoire, de développement économique, de tourisme et d'environnement, apportera son concours aux actions visées par le CRTE.

Elle s'engage à désigner dans ses services un ou des référent (s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

La région s'engage à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE compatibles avec ses politiques publiques et cadres d'intervention, sous réserve que les porteurs de projet déposent un dossier complet pour instruction et répondent aux sollicitations de la collectivité pour l'instruction du dossier et éclairer l'exécutif sur la décision à intervenir.

La région, via ses cadres d'interventions ou les dispositifs européens, pourra apporter un appui financier aux opérations et actions inscrites au CRTE. Ces opérations devront faire l'objet d'une sollicitation officielle de subvention, avec un dépôt de dossier. L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération de la Commission Permanente de la région.

4.5. Engagements du département

Le département en qualité de chef de file des politiques de solidarités humaines et territoriales et acteur des transitions écologique et numérique, apportera son concours aux actions visées par le CRTE pour les projets proposés. Il sera attentif à la prise en compte de ses enjeux prioritaires précisés dans un contrat cadre dans les projets proposés. Il pourra intervenir en termes d'ingénierie, de financement mais également en tant qu'acteur de projets mutualisés ou coconstruits.

Le département s'engage à désigner dans ses services un ou des référent (s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Le département s'engage à contribuer et soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE qui sont compatibles avec ses politiques publiques et cadres d'intervention, sous réserve que les porteurs de projets associent le département en amont des projets puis déposent un dossier complet auprès de ses services et répondent aux sollicitations de la collectivité pour l'instruction du dossier et éclairer l'exécutif sur la décision à intervenir. Le département formalisera cet accompagnement dans le cadre d'un contrat pour chaque projet retenu.

Le département, via ses règlements d'aides aux tiers ou les dispositifs européens, pourra apporter un appui financier aux opérations et actions inscrites au CRTE. Ces opérations devront faire l'objet d'une sollicitation officielle de subvention, avec un dépôt de dossier. L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération de la commission permanente du département.

4.6. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif. La démarche Cœur d'Occitanie constitue à cet égard un exemple de la contribution des chefs d'entreprise au développement collectif (annexe 3).

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

4.7. Maquette financière

La maquette financière récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle, en précisant les montants :

- Des crédits du plan France relance ;
- Des crédits contractualisés (nouveaux engagements) ;
- Des crédits valorisés (rappels des engagements antérieurs et des dispositifs articulés non intégrés) ;
- Des actions financées par des conventions ad hoc avant la signature du CRTE ;
- L'engagement d'un comité des financeurs donnant sa validation des actions.

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

La maquette financière peut être saisie dans la plateforme informatique dédiée.

Article 5 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l’État et du territoire mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l’évaluation du CRTE.

5.1. Le comité de pilotage

Un comité de pilotage est mis en place, sous la coprésidence du préfet, du président de Carcassonne Agglo et du président de la Communauté de Communes de la Montagne Noire.

Il est composé de représentants de l’exécutif et des services de Carcassonne Agglo et de la communauté de communes de la Montagne Noire, des services de l’État, ainsi que d’autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et de représentants des collectivités départementales et régionales.

Il siégera au moins une fois par an. Le comité de pilotage évalue l’avancement du contrat et de son exécution. Il procède à l’ensemble des modifications ou compléments à apporter au contrat durant sa phase de mise en œuvre.

Le comité de pilotage sera chargé de définir les critères de suivi et d’évaluation au fur et à mesure de la validation des nouvelles actions intégrées au CRTE.

La gouvernance du CRTE pourra intégrer d’autres signataires dont la participation est de nature à favoriser l’élaboration, la mise en œuvre du CRTE et le déploiement territorialisé du plan de relance.

5.2. Le comité technique

Des comités techniques chargés de préparer les programmes opérationnels du CRTE et de suivre la mise en œuvre des actions et projets se réuniront régulièrement.

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l’État et du territoire du Carcassonnais et de la Montagne Noire. Il est chargé du suivi de l’avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions. Il associe systématiquement les services du département.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Assurer le suivi et l’accompagnement des projets ;
- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l’avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l’avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l’exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d’évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d’ajouts de fiches projets et fiches actions.

5.3. L’articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s’inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l’installation de l’agence nationale de cohésion des territoires.
- La gouvernance du contrat s’articulera, selon les domaines de compétences respectifs des signataires, avec le comité stratégique du plan de relance et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d’orientations stratégiques communes en matière d’ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l’échelle départementale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

Article 6 – Suivi et évaluation du CRTE

L'évaluation des actions, de leur mise en œuvre et de leurs effets, constituera un élément clé du pilotage du contrat. L'avancement des actions et leurs impacts pourront être évalués à partir d'indicateurs définis en commun. Ces indicateurs pourront permettre d'apprecier la contribution du contrat aux stratégies locales et nationales de développement économique, transition écologique et de cohésion territoriale.

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité de l'équipe projet. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE. A terme, la plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

Article 7 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 8 – Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage.

Article 9 – Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Article 10 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Montpellier.

Signé à Narbonne, le 17 décembre 2021

Le préfet de l'Aude

La présidente du conseil
départemental de l'Aude

Thierry BONNIER

Hélène SANDRAGNÉ

Le président de la communauté
d'agglomération Carcassonne Agglo

Le président de la communauté
de communes de la Montagne Noire

Régis BANQUET

Cyril DELPECH

En présence de Mme Catherine BOSSIS,
représentant Mme Carole DELGA, présidente
du conseil régional d'Occitanie

SOMMAIRE DES ANNEXES

Annexe 1 – Fiches détaillées des orientations stratégiques

Annexe 2 – Fiches détaillées par objectif stratégique :

Développement touristique équilibré et durable
Préservation et mise en valeur du patrimoine monumental
Reconstruction post-inondation
Rénovation énergétique du bâti
Développement des mobilités douces
Développement des énergies renouvelables en préservant les paysages et les terres agricoles
Résilience par rapport à la ressource hydrique
Construction d'un meilleur accès aux soins
Valorisation du canal du Midi
Développement harmonieux de la vallée de l'Orbiel
Soutien à la vitalité du Val de Dagne

Annexe 3 – Démarche Cœur d'Occitanie

Fiche orientation n°1

Accompagner le développement d'une économie résiliente, qui puise son inspiration dans le territoire et le fait rayonner aux niveaux régional, national et international.

Enjeu partagé : développer une attractivité respectueuse de l'environnement

Contexte général :

Le profil économique du territoire est marqué par les activités présentielle, avec une zone d'emploi diversifiée, mais sans secteur d'activité prédominant, et un tissu économique composé de petites et très petites entreprises.

Le territoire présente 4 spécificités majeures :

- Un poids important de l'emploi public
- Une prépondérance des activités santé / social
- Les secteurs commerce et hébergement / restauration, particulièrement dynamique
- Ces emplois sont également portés par le tourisme, marqué par une forte saisonnalité.

D'autres activités sont faiblement représentées sur le territoire : l'industrie et les services aux entreprises.

Des artisans et producteurs locaux au rayonnement national et international sont présents : c'est un patrimoine à haute valeur ajoutée mal connu, souvent porté par de petits artisans et producteurs.

Le tourisme, les services et l'agriculture sont les secteurs de la sphère privée qui offrent le plus d'emplois, mais avec 43% des offres à caractère saisonnier. 5% des emplois du territoire relèvent de l'agriculture (contre 2,7% à l'échelle nationale). La vigne, omniprésente dans le sillon audoïs, marque le paysage, avec toutefois des friches qui, sur certaines communes, peuvent représenter plus des trois-quarts des surfaces cultivées. La culture des céréales est plus présente à l'Ouest du territoire, tandis que l'élevage reste la principale activité qui permet d'entretenir les espaces isolés de la montagne. La Montagne Noire se caractérise aussi par une surface boisée très conséquente. Mais la filière bois est surtout développée à l'extérieur du territoire. De nombreuses autres productions, valorisées par des labels, permettent la diversité à la fois des paysages et des productions (oliviers, arbres fruitiers, exploitations maraîchères). Les exploitations sont de taille modeste et peinent à trouver repreneur. Parmi les enjeux de l'agriculture, la question de l'approvisionnement en eau brute qui impacte fortement l'activité agricole, et la transition culturelle liée au réchauffement climatique et à la sécheresse. Les tendances de consommation, vers les produits de proximité et le bio, constituent des opportunités pour le territoire, tant en terme économique qu'environnemental.

Sur un territoire qui compte deux sites labellisés par l'UNESCO et plus de 200 monuments et sites classés ou inscrits, l'enjeu patrimonial, tant matériel qu'immatériel, confronte quotidiennement les projets de développement urbains, culturels, touristiques ou économiques. Ce riche patrimoine, dans toutes ses composantes, s'impose comme un support permettant d'affirmer une identité partagée par le territoire. Il s'agira de promouvoir et favoriser l'accès aux patrimoines pour tous les publics, de participer à la valorisation des patrimoines supports d'initiatives culturelles, économiques, associatives ; répondre aux attentes des visiteurs d'aujourd'hui et de demain tout en permettant à la population du territoire de continuer à y vivre et de développer des activités porteuses de nouvelles perspectives.

Le tourisme se distingue par son attractivité auprès de la clientèle étrangère, grâce au rayonnement de la Cité à l'international avec le label UNESCO. Sur le territoire se trouvent aussi deux abbayes (Caunes-Minervois et Villelongue) et trois châteaux (Lastours, Saissac, Carcassonne) membres du réseau départemental des sites pôles du Pays cathare.

L'offre touristique est de qualité, pour une activité très saisonnière, avec un pic sur les mois d'été mais une saison qui s'allonge. L'activité est concentrée sur la ville-centre avec les sites UNESCO. L'aéroport de Carcassonne renforce l'accessibilité pour les touristes étrangers. Le tourisme est bien installé et des opportunités existent autour du tourisme d'affaires. Mais l'offre en hébergement limite pour l'instant l'accueil de grands événements. Cette offre est globalement de bonne qualité bien que dominée par l'hôtellerie traditionnelle, avec finalement une faible diversité de l'offre. La capacité d'accueil est existante bien que disparate avec des secteurs plus carencés tels que la Montagne Noire, mais également une carence en prestations de haut-de-gamme.

Le marché du travail des activités d'hébergement, de loisirs ou de commerce est marqué par la forte proportion d'emploi à contrat déterminé. Si ce secteur est dynamique avec de nombreuses créations d'activités ou de lieux d'hébergement, il reste peu organisé sur le plan collectif. Les prestataires touristiques, particulièrement sur les zones rurales, ne peuvent vivre exclusivement de cette activité.

La connexion des réseaux touristiques entre la ville-centre et l'offre des communes rurales est un vrai enjeu, notamment autour du canal du Midi et des sites patrimoniaux. Les diagnostics mettent aussi en évidence le lien direct entre la qualité de vie sur le territoire et la qualité de ses paysages, qui contribuent fortement à l'attractivité. Ils sont une ressource pour le quotidien des habitants (espaces de loisirs, sentiers de randonnée, plans d'eau) et un attrait pour les visiteurs et touristes, servant en cela de matière première à de nombreux acteurs de la filière touristique. La plupart de ces espaces bénéficient de protections ou de zonages de qualité qu'il importe de préserver tout en permettant le développement harmonieux des activités. Les valeurs patrimoniales et paysagères constituent un support réel et un véritable potentiel de développement touristique, sous réserve d'être entretenu et de parvenir à mobiliser les moyens financiers.

Le territoire dispose d'une offre scolaire complète, avec un enjeu de renforcement pour l'enseignement supérieur.

Objectifs opérationnels :

- Faciliter les conditions de la création d'entreprises et de l'attractivité économique de façon durable
- Favoriser un développement touristique équilibré et durable en se réinventant suite à la crise et développer l'hébergement touristique (fiche 2021)*
- Créer un développement économique inclusif qui favorise l'emploi et l'insertion professionnelle
- Renforcer l'enseignement supérieur et faciliter le développement des compétences
- Développer l'offre de formations supérieures innovantes et différenciantes
- Favoriser l'émergence de projets de recherche
- Donner une seconde vie aux produits grâce au réemploi ou encore au recyclage et au tri via une économie circulaire

Maîtres d'ouvrages concernés : EPCI, communes, Région

Localisations spécifiques éventuelles : ensemble du territoire

Partenaires mobilisés : universités, entreprises, chambres consulaires, Pôle Emploi, MLOA...

Attendus en matière de transition écologique et de cohésion territoriale :

Lutte contre le changement climatique

Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels

Gestion de la ressource en eau

Économie circulaire, déchets ; prévention des risques technologiques

Lutte contre les pollutions

Biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles

Impact sociétal (maintien ou création d'emploi vert...)

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre au sein de la période 2021-2026 : toute la période

| **Exemples d'actions et de projets :** |

- Structuration du tourisme sur le territoire de la Montagne Noire, notamment par la création d'hébergements touristiques
- Soutien et développement des lieux dédiés au numérique et à l'innovation
- Phase 2 du pôle numérique, vers un campus dédié aux transitions : poursuivre la réhabilitation de la ZAE, structurer les activités et renforcer la vocation formation du pôle

| **Indicateurs de suivi :** |

- Evolution des créations d'entreprises
- Nombre d'entreprises créées par secteur d'activités
- Répartition des entreprises par secteurs d'activités
- Etablissements actifs employeurs selon les sphères de l'économie
- Nombre d'emplois et répartition par CSP
- Taux d'évolution annuel de l'emploi
- Nombre d'emplois et répartition selon le secteur d'activité
- Taux de chômage chez les 15-64 ans
- Evolution du nombre d'emplois
- Actifs qui changent de commune pour se rendre sur leur lieu de travail
- Taux d'activité
- Actifs ayant une activité professionnelle à temps partiel
- Part des salariés en emploi précaire
- Emploi des cadres et fonctions métropolitaines
- Effectifs d'élèves en enseignement supérieur
- Evolution annuelle du nombre d'étudiants
- Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée
- Part des jeunes ni en emploi ni en formation
- Nombre et capacité des hébergements touristiques : hôtels, campings, collectifs
- Nombre de monuments et sites classés/inscrits
- Linéaire de sentiers de randonnée inscrits au PDIPR

| **Articulation avec contrats, programmes, schémas, labels... :** |

- CPER, Campus Connecté, Nouveaux lieux nouveaux liens, Opération Grands Sites, Grands Sites Occitanie, label UNESCO, Pays Cathare, Programme Alimentaire Territorial

docum

Fiche orientation n°2

Soutenir le territoire pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire de la COVID-19 et créer les conditions favorables à la reprise en se réinventant si nécessaire

Enjeu partagé :

- développer une attractivité respectueuse de l'environnement
- accompagner les transitions au bénéfice de tous et du territoire
- développer les cohésions sociale et territoriale

Contexte général :

La crise sanitaire du COVID-19 débutée en 2020 et d'une ampleur inédite, s'inscrit dans une série de crises antérieures, notamment écologiques ; elle révèle et génère des problématiques sociales et économiques majeures.

Elle réinterroge nécessairement la capacité du territoire à penser collectivement un autre projet spatial et politique ; comment accompagner un possible rééquilibrage territorial et aménager le territoire de l'après ? comment le faire en tenant compte des contraintes environnementales et écologiques ?

La crise sanitaire a fait en effet apparaître au niveau national les fragilités des coeurs de métropoles et la nécessité d'une approche plus systémique de l'aménagement du territoire et le rôle structurant du réseau des villes moyennes, petites et des espaces ruraux dans le projet territorial national.

Le potentiel de solidarité du territoire auprès des plus démunis a été démontré, mais en parallèle, les inégalités ont été exacerbées : place des femmes, travailleurs pauvres, précaires, jeunes et étudiants...

Elle a notamment révélé de nouvelles tendances à renforcer et développer sur l'aménagement du territoire : circuits courts, transports alternatifs, mobilités douces, développement des services de proximité...

Objectifs opérationnels :

- Mobiliser les crédits exceptionnels du Plan France Relance ainsi que les dispositifs européens déclinés au niveau régional (REACT-EU)
- Mettre en œuvre de manière partenariale et coordonnée des dispositifs d'accompagnement des entreprises, des associations, du monde culturel et sportif, et des mesures de soutien à la population
- Accompagner, grâce à un soutien en ingénierie, les améliorations des activités et les changements de pratique

Maitres d'ouvrages concernés : tous maîtres d'ouvrages

Localisations spécifiques éventuelles : ensemble du territoire

Partenaires mobilisés : tous partenaires

Attendus en matière de transition écologique et de cohésion territoriale :

Lutte contre le changement climatique

Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels

Gestion de la ressource en eau

Économie circulaire, déchets ; prévention des risques technologiques

Lutte contre les pollutions

Biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles

Impact sociétal (maintien ou création d'emploi vert...)

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre au sein de la période 2021-2026 :

2020-2022
Exemples d'actions et de projets : - Suivi partenarial des dispositifs de soutien
Indicateurs de suivi : Crédits exceptionnels mobilisés
Articulation avec contrats, programmes, schémas, labels... : France Relance, REACT-EU Occitanie, L'OCCAL

document de travail

Fiche orientation n°3

Aménager différemment le territoire pour protéger les populations et les biens, rechercher le rééquilibrage et redonner aux milieux naturels une place plus juste

Enjeu partagé : accompagner les transitions au bénéfice de tous et du territoire

Contexte général :

Avec plus de 75% de couverture par des zonages environnementaux, auxquels viennent se superposer les zonages des risques, à la charnière des influences atlantique et méditerranéenne, le territoire est particulièrement vulnérable.

Parmi les principales pressions qui s'exercent sur la biodiversité figure le changement climatique, avec la baisse attendue des débits d'étiage, croisée avec l'existence de zones d'intérêt écologique. Les principaux enjeux de la trame aquatique sont la libre circulation des populations piscicoles sur l'ensemble des cours d'eaux principaux du territoire.

La concentration des infrastructures de déplacement et équipements, au cœur du sillon audiois, a repoussé les milieux naturels sur les extrémités du territoire. La préservation ou la reconstitution des corridors reliant le nord et le sud sont donc des enjeux importants car ils permettent les échanges entre les réservoirs de biodiversité ; ils sont en outre souvent constitués de milieux boisés associés aux cours d'eau, reconnus pour leur grande biodiversité en raison de leur interface entre milieux aquatiques, zones humides et milieux terrestres.

Les inondations ont montré la forte vulnérabilité du territoire aux aléas climatiques. Ces intempéries qui ont provoqué des crues soudaines, dépassant par endroit les hauteurs de crue centennale, et des glissements de terrain, aux conséquences dramatiques pour la population, démontrent la nécessité d'engager le territoire et l'ensemble de ses acteurs dans une démarche de résilience. Les risques liés au ruissellement sont très présents sur le secteur de la Montagne Noire, tandis que le reste du territoire est concerné par une exposition forte à moyenne au retrait-gonflement des argiles.

Les communes doivent aussi pouvoir améliorer leurs connaissances sur la biodiversité et les modalités de son intégration dans les projets d'aménagement et de développement. Particulièrement, suite aux inondations d'octobre 2018, la création de nouveaux espaces verts ou naturels en cœur de bourg est devenue un sujet central.

Une grande partie du territoire sera marqué par de fortes chaleurs à répétition à horizon 2050, sensibles dans les zones fortement urbanisées, exposant la population à des risques sanitaires accrus.

4,6% des sols du territoire sont artificialisés, le reste étant occupé par les terres agricoles, les forêts et milieux semi-naturels. Entre 2009 et 2018 plus de 600 hectares, soit 0,4% du territoire, ont été artificialisés : ils sont consommés sur des terres agricoles, des espaces boisés ou naturels, ou encore des espaces de transition entre ou autour des espaces déjà urbanisés. Ce taux est inférieur à la moyenne nationale de 5,3%. Certaines communes autour de la ville-centre connaissent d'importantes mutations de leur foncier agricole vers du foncier non-agricole.

Objectifs opérationnels :

- Construire la résilience par rapport aux risques naturels en protégeant mieux les espaces naturels ou en favorisant la renaturation d'espaces et par une exploitation raisonnée des ressources
- Reconstruction post-inondations (fiche 2021)*
- Limiter l'étalement urbain et l'artificialisation des sols

<ul style="list-style-type: none"> -Revitaliser les centres-bourgs dans un esprit d'équilibre territorial <i>-Favoriser les conditions d'un développement harmonieux de la Vallée de l'Orbiel en s'appuyant sur ses atouts naturels, touristiques, économiques et géographiques (fiche 2021)</i> <i>-Soutenir la vitalité du Val-de-Dagne par les services, l'activité économique, la protection et la valorisation de ses atouts naturels (fiche 2021)</i>
Maîtres d'ouvrages concernés : Etat, Région, Département, EPCI, communes, SMMAR, syndicats des eaux, entreprises, particuliers
Localisations spécifiques éventuelles : ensemble du territoire
Partenaires mobilisés : Agence Régionale de la Biodiversité, chambres consulaires...
<p>Attendus en matière de transition écologique et de cohésion territoriale :</p> <p>Lutte contre le changement climatique Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels Gestion de la ressource en eau Économie circulaire, déchets ; prévention des risques technologiques Lutte contre les pollutions Biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles Impact sociétal (maintien ou création d'emploi vert...)</p>
<p>Calendrier prévisionnel de mise en œuvre au sein de la période 2021-2026 : toute la période</p>
<p>Exemples d'actions et de projets :</p> <p>-Restauration d'espaces naturels (zones humides, espaces naturels en milieu urbain post-inondation...) -Fonds friche pour le renouvellement urbain</p>
<p>Indicateurs de suivi :</p> <p>Nombre de PLU Taux d'artificialisation des sols Part du territoire en zonage Natura 2000 Part du territoire en ZNIEFF Part des surfaces selon l'occupation du sol Nombre de communes couvertes par un plan de prévention des risques naturels Part des communes soumises à un aléa ou un risque naturel ou technologique</p>
<p>Articulation avec contrats, programmes, schémas, labels... :</p> <p>SCoT, contrat de transition écologique, Natura 2000, Zéro Phyto, PGRE, Territoire engagé pour la nature, CPER</p>

Fiche orientation n°4

Veiller sur toutes les ressources du territoire pour assurer la meilleure qualité de vie aujourd’hui tout en préservant ses capacités pour les générations futures

Enjeu partagé :

- développer une attractivité respectueuse de l'environnement
- accompagner les transitions au bénéfice de tous et du territoire

Contexte général :

L'eau, bien que est très présente sous forme de lacs et cours d'eau, constitue une ressource de plus en plus sous tension.

Le fleuve majeur, l'Aude, est très structurant sur le territoire : rassemblant les eaux drainées à l'ouest par le Fresquel, et celles de la Montagne Noire, il s'oriente à partir de Carcassonne définitivement vers la Méditerranée.

L'ensemble de ces cours d'eau ont connu d'importantes modifications de leur fonctionnement par le passé lors de campagnes d'aménagement visant à accompagner le développement agricole du territoire. Les ressources en eau sont fortement sollicitées pour de nombreux usages (alimentation en eau potable, agriculture, industrie, jardins familiaux, pêche...).

La disponibilité des ressources en eau superficielle est très variable selon la localisation sur le territoire. Il existe également des éléments singuliers tels l'étang asséché de Marseillette et le canal du Midi avec ses ouvrages d'alimentation. Les ressources en eaux souterraines sont très disparates, et dépassent largement le périmètre du territoire. Si le réseau hydrographique est dense, seules les têtes de bassins-versants sont interceptées par le territoire. Cette eau est issue soit des captages présents soit d'achats d'eau à des collectivités voisines ou des syndicats d'adduction d'eau potable. Depuis les années 2000, on constate une baisse significative des précipitations annuelles relevées.

Outre la quantité, la qualité de l'eau est également une question à prendre en compte : l'ensemble du réseau hydrographique subit des dégradations de la qualité de ses eaux en raison de pollutions domestiques, diffuses et parfois liées à un passé industriel. Son amélioration reste un enjeu, en particulier pour s'assurer de la pérennité des usages de prélèvement de la ressource. Les masses d'eau superficielles présentes sur le territoire affichent un état écologique variable.

La gestion des déchets s'inscrit dans le cadre d'objectifs locaux et nationaux visant à la maîtrise des coûts et à la réduction et valorisation des déchets : les déchets ménagers et assimilés sont gérés par le COVALDEM11. C'est un syndicat mixte fermé à la carte auquel les EPCI ont délégué la compétence de traitement et/ou de collecte des ordures ménagères.

Le COVALDEM11 a été labellisé «Territoire économe en ressources» : l'objectif est de drastiquement diminuer le gaspillage des ressources, des matières premières et de l'énergie tout en assurant la baisse des impacts environnementaux et l'augmentation du bien-être, notamment en préservant ou développant l'emploi. Il s'agit de faire plus et mieux avec moins.

Objectifs opérationnels :

- Construire la résilience par rapport aux risques naturels en protégeant mieux les espaces naturels ou en favorisant la renaturation d'espaces et par une exploitation raisonnée des ressources
- Limiter l'étalement urbain et l'artificialisation des sols

<ul style="list-style-type: none"> -Construire la résilience par rapport à la ressource hydrique (fiche 2021) -Développer les énergies renouvelables en préservant les paysages et les terres agricoles (fiche 2021) -Donner une seconde vie aux produits grâce au réemploi ou encore au recyclage et au tri via une économie circulaire -Soutenir la transition de l'agriculture vers une agriculture durable
Maîtres d'ouvrages concernés : Etat, Région, Département, EPCI, communes, syndicats des eaux, agriculteurs, COVALDEM11, entreprises
Localisations spécifiques éventuelles : ensemble du territoire
Partenaires mobilisés : entreprises...
<p>Attendus en matière de transition écologique et de cohésion territoriale :</p> <p>Lutte contre le changement climatique Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels Gestion de la ressource en eau Économie circulaire, déchets ; prévention des risques technologiques Lutte contre les pollutions Biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles Impact sociétal (maintien ou création d'emploi vert...)</p>
<p>Calendrier prévisionnel de mise en œuvre au sein de la période 2021-2026 : toute la période</p>
<p>Exemples d'actions et de projets :</p> <p>-Restauration d'espaces naturels (zones humides, espaces naturels en milieu urbain post-inondation...) -Construction d'un plan d'actions pour le développement de la vallée de l'Orbiel -Plan massif Val-de-Dagne : réduire le risque incendie en expérimentant des modes de gestion des milieux adaptés</p>
<p>Indicateurs de suivi :</p> <p>Taux de rendement du réseau d'eau potable Nombre de captages actifs et périmètres de protection Nombre d'abonnés eau potable Linéaire de réseau d'assainissement Nombre d'installations d'assainissement non collectif Part des surfaces en agriculture biologique Foncier agricole (SAU) Surface en friche Nombre de communes labellisées 0 Phyto / Terre Saine Taux de recyclage des déchets par habitant</p>
<p>Articulation avec contrats, programmes, schémas, labels... :</p> <p>Zéro Phyto, contrat de transition écologique, Natura 2000, PAPPH, SCoT, Programme alimentaire territorial</p>

Fiche orientation n°5

Déployer une ingénierie de territoire forte et coordonnée pour donner aux projets de la valeur ajoutée en matière de transition écologique

Enjeu partagé :

- développer une attractivité respectueuse de l'environnement
- accompagner les transitions au bénéfice de tous et du territoire
- développer les cohésions sociale et territoriale
- développer des projets particulièrement structurants et multithématisques.

Contexte général :

Le CRTE pose une ambition de construction d'un nouveau modèle de développement pour le territoire, résilient sur le plan écologique, productif et sanitaire.

Le CRTE a vocation à traiter l'ensemble des enjeux du territoire, dans une approche transversale et cohérente, notamment en matière de développement durable, d'éducation, de sport, de santé, de culture, de revitalisation urbaine, de mobilités, de développement économique, d'emploi, d'agriculture, d'aménagement numérique.

Les projets portés dans le cadre de ce contrat devront être économies en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux naturels, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux en faveur de la transition écologique, qu'il s'agisse de la lutte contre l'artificialisation des sols, de l'accompagnement des nouvelles pratiques agricoles et des circuits courts, du développement des mobilités douces, de la rénovation énergétique des bâtiments, du développement de l'économie circulaire, de la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau, ou encore de la promotion des énergies renouvelables.

Les projets sollicitant un soutien public devront faire l'objet d'un examen attentif quant à leur empreinte carbone et à leurs impacts sur la biodiversité conformément aux engagements de la France.

Ainsi, la mise en œuvre du CRTE représente une opportunité inédite de faire évoluer la façon dont les projets des collectivités territoriales sont construits et accompagnés par les différentes ressources d'ingénierie existantes.

Objectifs opérationnels :

- mobiliser les différents partenaires de l'ingénierie territoriale pour proposer aux maîtres d'ouvrage des solutions compatibles avec les objectifs promus par le CRTE en matière de transition écologique et de cohésion territoriale
- identifier les solutions d'accompagnement les plus appropriées et favoriser au maximum la convergence des projets et des objectifs du CRTE
- accroître la capacité d'ingénierie des collectivités et l'identification par elles-mêmes des solutions techniques disponibles pour construire des projets qui s'inscriront dans la convergence vers les CRTE

Maîtres d'ouvrages concernés : EPCI, communes

Localisations spécifiques éventuelles : ensemble du territoire

Partenaires mobilisés :

Etat, opérateurs (ANAH, ADEME, CEREMA...), partenaires nationaux (Caisse des dépôts ...) et locaux (chambres consulaires, associations ou entreprises), Département, Région, SYADEN, SMMAR...

Attendus en matière de transition écologique et de cohésion territoriale :

Lutte contre le changement climatique
Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels
Gestion de la ressource en eau
Économie circulaire, déchets ; prévention des risques technologiques
Lutte contre les pollutions
Biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles
Impact sociétal (maintien ou création d'emploi vert...)

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre au sein de la période 2021-2026 :
toute la période**Exemples d'actions et de projets :**

- mise en œuvre d'un guichet unique de l'accompagnement des projets territoriaux,
- mise en œuvre, pour les projets les plus structurants, d'une revue partagée des projets entre l'État, les collectivités signataires, le conseil départemental et le conseil régional
- mise à disposition des communes, à terme, d'une boîte à outils

Indicateurs de suivi :

Nombre de projets suivis

Nombre d'opérateurs et ressources mobilisés

Articulation avec contrats, programmes, schémas, labels... :

CTE, contrat territorial Occitanie, ACV et PVD, bourg-centre Occitanie, programme LEADER

document

Fiche orientation n°6

Engager le territoire, ses habitants, les acteurs économiques et agricoles dans les mutations à opérer pour agir concrètement sur le changement climatique

Enjeux partagés :

- développer une attractivité respectueuse de l'environnement
- accompagner les transitions au bénéfice de tous et du territoire
- développer les cohésions sociale et territoriale

Contexte général :

Situé à la rencontre de deux influences climatiques majeures, le territoire présente cinq entités paysagères sur les sept que compte le département. Le paysage est marqué par un sillon horizontal que dessinent le Fresquel puis l'Aude et des contreforts, Montagne Noire au Nord, Alaric et Malepère au Sud. Cette localisation est propice à une diversité écologique que le développement des activités et des réseaux de transports a néanmoins perturbée.

La partie occidentale, avec un climat de transition à tendance océanique, est davantage soumise à des précipitations au printemps et à l'automne, tandis que la partie orientale sous influences méditerranéennes connaît d'importantes sécheresses en été.

Des infrastructures de communication majeures (autoroute, aéroport, voie ferrée) facilitent et accentuent l'attractivité du territoire mais sont concentrées dans le sillon audiois. Le réseau routier secondaire est dense, mais sur certains secteurs il ne permet pas une circulation aisée entre les communes, pouvant se traduire par une certaine difficulté à évoluer au sein même du territoire et constitue un frein à l'installation des ménages et des entreprises.

En complément de ces réseaux, une offre diversifiée en transport collectif permet de satisfaire globalement les besoins de déplacements internes ainsi que vers et depuis l'extérieur.

L'utilisation de la voiture est dominante dans les modes de transport, et est accentuée par les déplacements domicile-travail. Les modes actifs et les solutions de mobilités alternatives sont encore peu développés, l'offre de services et d'équipements vélo est naissante.

Cette forte dépendance à la voiture individuelle, associée à un parc de logements anciens consommateur d'énergie, génère de la précarité énergétique.

Si la qualité de l'air est globalement bonne sur le territoire, le secteur des transports est relativement impactant sur les émissions de gaz à effet de serre : les oxydes d'azote sont principalement émis par le trafic routier. Le secteur résidentiel est le 2^{ème} secteur le plus émetteur de GES. L'usage du bois est important dans certaines communes rurales du territoire ; il est le premier contributeur aux émissions de particules du secteur résidentiel.

Le territoire est dépendant aux énergies fossiles pour ses consommations et doit importer son énergie. L'électricité est la principale énergie consommée par les logements, suivie du bois énergie et du gaz naturel. C'est sur le chauffage que doivent se concentrer les efforts de réduction des consommations, au moyen d'opérations de rénovation des logements anciens en particulier.

Le diagnostic des potentialités énergétiques réalisé en 2017 par le Département de l'Aude met en évidence l'importante part de l'éolien dans la production électrique sur la Montagne Noire, qui est de fait supérieure aux besoins de ce secteur du territoire ; ainsi que le

potentiel en production photovoltaïque et en géothermie.

Objectifs opérationnels :

- Améliorer la mobilité par la structuration d'un réseau de mobilité douce et le développement des transports (fiche 2021)
- Limiter l'étalement urbain et l'artificialisation des sols
- Favoriser la rénovation énergétique du bâti (fiche 2021)
- Construire la résilience par rapport à la ressource hydrique (fiche 2021)
- Développer les énergies renouvelables en préservant les paysages et les terres agricoles (fiche 2021)
- Donner une seconde vie aux produits grâce au réemploi ou encore au recyclage et au tri via une économie circulaire
- Soutenir la transition de l'agriculture vers une agriculture durable

Maîtres d'ouvrages concernés : Etat, Région, Département, EPCI, communes, particuliers, entreprises

Localisations spécifiques éventuelles : ensemble du territoire

Partenaires mobilisés : AREC, SYADEN, CAUE – Point Info Energie, aéroport, SNCF, Ademe, ATMO, bailleurs sociaux...

Attendus en matière de transition écologique et de cohésion territoriale :

Lutte contre le changement climatique
Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels
Gestion de la ressource en eau
Économie circulaire, déchets ; prévention des risques technologiques
Lutte contre les pollutions
Biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles
Impact sociétal (maintien ou création d'emploi vert...)

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre au sein de la période 2021-2026 :
toute la période

Exemples d'actions et de projets :

- Développement des mobilités douces
- Fonds friche pour le renouvellement urbain
- Mise en œuvre du projet alimentaire territorial de Carcassonne Agglo
- Développement d'un tourisme vert avec le projet de voie verte

Indicateurs de suivi :

Production d'énergies renouvelables
Qualité de l'air
Nombre d'installations de méthanisation
Emissions de GES
Consommation d'électricité
Consommation d'énergie par habitant
Part des énergies renouvelables dans la consommation
Combustible principal dans les logements
Puissance installée électrique par type d'énergie
Part des transports publics dans les déplacements domicile-travail
Modes de déplacement des actifs vers leur lieu de travail
Nombre de bornes de recharge de véhicules électriques
Nombre de bornes hydrogène
Migrations pendulaires
Linéaire de pistes cyclables
Fréquentation gare

Fréquentation aéroport

Articulation avec contrats, programmes, schémas, labels... :
PCAET, PGD, CTE, Vélos et territoires, Territoire engagé pour la nature

document de travail

Fiche orientation n°7

Renforcer la connectivité du territoire au service des entreprises et des habitants et accompagner la transformation des usages numériques et l'hybridation des pratiques

Enjeux partagés :

- développer une attractivité respectueuse de l'environnement
- accompagner les transitions au bénéfice de tous et du territoire
- développer les cohésions sociale et territoriale

Contexte général :

Le déploiement des technologies numériques est en cours, notamment pour l'accès au Très Haut Débit : en déclinaison du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de l'Aude, le SYADEN, maître d'ouvrage, procède à la première phase du déploiement public du Très Haut Débit prévue sur la période 2017 – 2022. L'opérateur historique Orange déploie parallèlement du FTTH sur 52 communes du département. Fin 2020, 87,4% de la surface du territoire était couvert par la 4G et 46,5% des locaux raccordables à la fibre optique.

La transition numérique est une opportunité bien évidemment économique mais aussi sociale dans un territoire caractérisé d'abord par sa forte ruralité. Elle est une source de lien entre habitants, entre entrepreneurs et entre associations, contribuant à mobiliser les énergies pour le développement du territoire.

Le déploiement de la technologie doit s'accompagner de formation et d'acculturation afin de réduire les inégalités devant l'outil numérique, inégalités sociales mais aussi générationnelles.

Des usages sont à développer : pour les entreprises et notamment l'agriculture ; le tourisme ; le télétravail ; l'accessibilité des emplois et des services.

Objectifs opérationnels :

- Faciliter les conditions de la création d'entreprises et de l'attractivité économique de façon durable
- Favoriser un développement touristique équilibré et durable en se réinventant suite à la crise et développer l'hébergement touristique (fiche 2021)*
- Renforcer l'enseignement supérieur et faciliter le développement des compétences
- Développer l'offre de formations supérieures innovantes et différenciantes
- Favoriser l'émergence de projets de recherche
- Construire un meilleur accès aux soins (fiche 2021)*
- Promouvoir le lien social et accompagner la vie associative
- Apporter des services adaptés à tous (enfance, actifs, personnes âgées...)
- Renforcer l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie

Maitres d'ouvrages concernés : Etat, Région, Département, EPCI, communes, associations, entreprises, organismes de formation

Localisations spécifiques éventuelles : ensemble du territoire

Partenaires mobilisés : SYADEN, opérateurs...

Attendus en matière de transition écologique et de cohésion territoriale :

Lutte contre le changement climatique

Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels

<p>Gestion de la ressource en eau Économie circulaire, déchets ; prévention des risques technologiques Lutte contre les pollutions Biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles Impact sociétal (maintien ou création d'emploi vert...)</p>
<p>Calendrier prévisionnel de mise en œuvre au sein de la période 2021-2026 : toute la période</p>
<p>Exemples d'actions et de projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Phase 2 du pôle numérique, vers un campus dédié aux transitions et à l'enseignement supérieur : poursuivre la réhabilitation de la ZAE, structurer les activités et renforcer la vocation formation du pôle - Développement de l'accès aux soins et de l'offre de soins - Accès aux services et déploiement des Maisons France Services
<p>Indicateurs de suivi :</p> <p>Couverture du territoire en 4G Part des locaux raccordables à la fibre optique Emploi numérique e-inclusion</p>
<p>Articulation avec contrats, programmes, schémas, labels... :</p> <p>SDTAN, Campus Connecté, Nouveaux lieux nouveaux liens, Maisons France Services, Conseillers numériques</p>

document à

Fiche orientation n°8

Affirmer un écosystème local de solidarité et d'organisation des services et de leur accessibilité, pour limiter le creusement des disparités sociales et territoriales, lutter contre toutes les formes de précarité et permettre l'épanouissement des individus

Enjeux partagés :

- développer une attractivité respectueuse de l'environnement
- développer les cohésions sociale et territoriale

Contexte général :

Même si territoire apparaît comme globalement bien équipé en services, on constate une inégale répartition, avec une concentration de fonctions sur la ville-centre notamment pour les services aux particuliers (services publics, sécurité, emploi, banque, poste...). Le déploiement progressif de relais administratifs de type France Services permet de rééquilibrer peu à peu l'offre. L'accès aux services est vécu comme rapide (plus nuancé sur le Minervois et la Montagne Noire).

Toutes les communes sont attirées par Carcassonne pour les achats mais certaines sont aussi polarisées par d'autres communes qui exercent un rôle structurant localement. Le tissu commercial du centre-ville est relativement diversifié et permet de répondre aux besoins courants du quotidien.

La plupart des communes sont face à des problématiques de maintien du dernier commerce à cause du manque d'attractivité de leur commerce isolé face à la concurrence des grandes enseignes voisines, du manque de rentabilité lié à des zones de chalandise de plus en plus limitée, mais aussi la difficulté des successions et des départs à la retraite.

L'action des deux centres intercommunaux d'action sociale (CIAS) qui couvrent le territoire demeure indispensable pour les habitants. Le territoire est ainsi maillé en services et équipements de proximité : accueils de loisirs associés aux écoles, accueils de loisirs et accueils de loisirs adolescents, crèches collectives, micro-crèches, relais assistants maternels, centres sociaux...

L'évolution de ces services est directement liée à la démographie, et doit être largement anticipée pour faire face aux changements à venir notamment par rapport au vieillissement, mais aussi pour prendre en compte les besoins nouveaux des familles.

L'accès aux soins de premier recours est de plus en plus difficile bien que le territoire soit relativement bien équipé par rapport aux moyennes nationales grâce à la présence d'un centre hospitalier régional mais aussi de ses deux CIAS (sois infirmiers, aides à domicile).

Plusieurs communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) sont en réflexion, ainsi que la mise en place d'un contrat local de santé sur Carcassonne Agglo.

L'action culturelle constitue une singularité du territoire, avec des lieux de culture originaux et uniques, permettant d'animer une offre de proximité et d'encourager les rencontres et la création artistique. En zone urbaine, l'offre est principalement portée par des équipes et des équipements professionnels dédiés, tandis qu'en zone rurale interviennent plutôt des associations locales, appuyées par les collectivités.

Objectifs opérationnels :

- Créer un développement économique inclusif qui favorise l'emploi et l'insertion professionnelle
- Renforcer l'enseignement supérieur et faciliter le développement des compétences

- Développer l'offre de formations supérieures innovantes et différenciantes
- Améliorer la mobilité par la structuration d'un réseau de mobilité douce et le développement des transports (fiche 2021)
- Favoriser la rénovation énergétique du bâti (fiche 2021)
- Donner une seconde vie aux produits grâce au réemploi ou encore au recyclage et au tri via une économie circulaire
- Favoriser l'accès de tous à une alimentation locale et de qualité
- Construire un meilleur accès aux soins (fiche 2021)
- Promouvoir le lien social et accompagner la vie associative
- Apporter des services adaptés à tous (enfance, actifs, personnes âgées...)
- Renforcer l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie
- Revitaliser les centres-bourgs dans un esprit d'équilibre territorial

Maitres d'ouvrages concernés : Etat, Région, Département, EPCI, communes, CIAS, CPTS, associations

Localisations spécifiques éventuelles : ensemble du territoire

Partenaires mobilisés : CAF, ARS, MLOA...

Attendus en matière de transition écologique et de cohésion territoriale :

- Lutte contre le changement climatique
- Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels
- Gestion de la ressource en eau
- Économie circulaire, déchets ; prévention des risques technologiques
- Lutte contre les pollutions
- Biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles
- Impact sociétal (maintien ou création d'emploi vert...)

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre au sein de la période 2021-2026 :

toute la période

Exemples d'actions et de projets :

- Mise en œuvre du projet alimentaire territorial de Carcassonne Agglo
- Développement de l'accès aux soins et de l'offre de soins
- Accès aux services et déploiement des Maisons France Services
- Construction d'un plan d'actions pour le développement de la vallée de l'Orbiel

Indicateurs de suivi :

- Densité de population
- Part des communes selon les espaces de densité
- Part des communes de moins de 1 500 habitants
- Part de la population de la ville-centre
- Part de la population vivant en QPV
- Taux de pauvreté par tranche d'âge
- Ménages fiscaux
- Salaire net horaire moyen par CSP
- Part des ménages allocataires de l'AAH
- Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes
- Nombre d'omnipraticiens par tranche d'âge
- Evolution du nombre d'omnipraticiens
- Répartition des infirmiers par tranche d'âge
- Part des bénéficiaires des omnipraticiens dans la population
- Nombre de personnes accueillies en Maisons France Services
- Part de la population éloignée des équipements de services
- Nombre de commerces alimentaires pour 10 000 habitants
- Part des + 75 ans vivant à leur domicile
- Part des séniors vivant n structures dédiées
- Nombre de places en établissements

Nombre de journées SSIAD
Nombre de repas livrés à domicile

Articulation avec contrats, programmes, schémas, labels... :

Ségur de la Santé, Contrat de ville Carcassonne, CGEAC, convention DRAC, Action cœur de ville, Bourg-centre Occitanie, Petite Ville de demain, Maisons France services, CEJ, CTG

document de travail

Fiche orientation n°9

Favoriser des conditions d'accueil de la population permettant de préserver l'équilibre entre les générations et l'équilibre du territoire

Enjeux partagés :

- développer une attractivité respectueuse de l'environnement
- développer les cohésions sociale et territoriale

Contexte général :

Le territoire bénéficie d'une position géographique stratégique sur l'axe entre Montpellier et Toulouse qui lui permet de bénéficier des influences économiques des deux métropoles tout en affirmant un dynamisme propre.

Le territoire est en contact avec les bassins de vie de Bram et du Révelois à l'Ouest, celui de Lézignan-Corbières à l'Est, où les bourgs importants du Minervois assurent un rôle certain dans l'armature territoriale, le bassin de Castres-Mazamet au Nord et celui de Limoux au Sud.

Ses 118 690 habitants représentent près du tiers de la population du département de l'Aude mais, à l'instar de la Région Occitanie, la croissance démographique, soutenue par le solde migratoire, ralentit légèrement. Toutefois l'attractivité du territoire se maintient.

L'évolution démographique est très inégale entre les communes : la ville-centre a une population relativement stable depuis 50 ans, tandis que de petites villes (> à 2 000 hab.) émergent et concentrent la croissance démographique, notamment en périphérie de Carcassonne. L'attractivité résidentielle est favorable aux communes les plus rurales : à la fois de la part de ménages provenant hors-agglomération et par des échanges entre territoires.

Les profils de ménages sont en renouvellement, plus petits et plus précaires, avec un phénomène d'isolement ; ce sont des ménages qui rétrécissent du fait d'un « desserrement » : décohabitation intergénérationnelle, familles monoparentales, vieillissement de la population. La médiane du niveau de vie est de 18 865 € ; la pauvreté s'installe, notamment chez les jeunes.

En 2020, 1 habitant du territoire sur 3 est un séniors : le renouvellement générationnel est limité avec le départ des jeunes vers les agglomérations et l'arrivée de jeunes retraités sur le territoire. Près de 4800 personnes de plus de 75 ans vivent seules chez elles et sont potentiellement concernées par des mesures de maintien à domicile. L'impact de la tranche d'âge 60/74 ans sur les services de maintien à domicile et plus largement sur les services à la personne est à anticiper.

Le parc de logement est marqué par la forte proportion de logements vacants, tandis que pour les résidences secondaires on constate un écart significatif entre le taux sur la communauté de communes de la Montagne Noire (32,5%) et celui bien plus faible sur Carcassonne Agglo (6,8%). Les loyers pratiqués sur le territoire sont relativement inférieurs aux autres villes moyennes d'Occitanie. Mais de vraies disparités existent selon la localisation et l'âge du parc.

Objectifs opérationnels :

- Créer un développement économique inclusif qui favorise l'emploi et l'insertion professionnelle
- Améliorer la mobilité par la structuration d'un réseau de mobilité douce et le développement des transports (fiche 2021)

- Limiter l'étalement urbain et l'artificialisation des sols
- *Favoriser la rénovation énergétique du bâti (fiche 2021)*
- Favoriser l'accès de tous à une alimentation locale et de qualité
- *Construire un meilleur accès aux soins (fiche 2021)*
- Promouvoir le lien social et accompagner la vie associative
- Apporter des services adaptés à tous (enfance, actifs, personnes âgées...)
- Renforcer l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie
- Revitaliser les centres-bourgs dans un esprit d'équilibre territorial
- *Favoriser les conditions d'un développement harmonieux de la Vallée de l'Orbiel en s'appuyant sur ses atouts naturels, touristiques, économiques et géographiques (fiche 2021)*
- *Soutenir la vitalité du Val-de-Dagne par les services, l'activité économique, la protection et la valorisation de ses atouts naturels (fiche 2021)*

Maitres d'ouvrages concernés : EPCI, communes, Etat, bailleurs sociaux

Localisations spécifiques éventuelles : ensemble du territoire

Partenaires mobilisés : CAF, bailleurs sociaux...

Attendus en matière de transition écologique et de cohésion territoriale :

- Lutte contre le changement climatique
- Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels
- Gestion de la ressource en eau
- Économie circulaire, déchets ; prévention des risques technologiques
- Lutte contre les pollutions
- Biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles
- Impact sociétal (maintien ou création d'emploi vert...)

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre au sein de la période 2021-2026 :

toute la période

Exemples d'actions et de projets :

- Développement des mobilités douces
- Développement de l'accès aux soins et de l'offre de soins
- Accès aux services et déploiement des Maisons France Services

Indicateurs de suivi :

- Evolution de la population
- Age des populations
- Evolution de la population par commune
- Naissances et décès
- Evolution des soldes migratoires et naturels
- Composition des familles
- Structure des ménages
- Taille moyenne des ménages
- Professions et CSP
- Part des jeunes dans la population
- Equilibre entre personnes âgées et jeunes
- Population des 15-24 ans selon la CSP
- Scolarisation selon l'âge
- Nombre de places en multi-accueils
- Nombre d'assistants maternels
- Part des + 75 ans dans la population
- Population des 55 ans et plus par CSP
- Migrations résidentielles
- Composition du parc de logements
- Part des résidences principales selon le statut d'occupation

Construction neuve
Part des logements en situation de sur-occupation
Part des logements sociaux
Part de la population dans le parc locatif social
Ancienneté du parc de logements
Part des résidences secondaires

Articulation avec contrats, programmes, schémas, labels... :
PLH, SCoT, CTG, ACV, PVD, Bourg-centre Occitanie

document de travail

Fiche orientation n°10

Accompagner de manière renforcée des projets à dimension territoriale élargie et à impact fort, pour en exprimer tout le potentiel au bénéfice de l'équilibre global du territoire

Enjeux partagés :

- développer une attractivité respectueuse de l'environnement
- accompagner les transitions au bénéfice de tous et du territoire
- développer les cohésions sociale et territoriale
- développer des projets particulièrement structurants et multithématiques.

Contexte général :

A la convergence des caractéristiques intrinsèques du territoire, de la multiplicité des thématiques à aborder et des dynamiques internes et des interactions qui s'opèrent à diverses échelles territoriales, se trouvent des projets particulièrement structurants et multithématiques qu'il s'agira de porter collectivement, dans une démarche de développement local intégrée.

C'est le cas du canal du Midi, infrastructure majeure du territoire : avec un linéaire de 60 km dans la plaine, et 13,4 km pour la Rigole de la Montagne, cette véritable dorsale, une fois aménagée, favorisera le développement des mobilités douces et sera support d'opportunités économiques.

C'est aussi le cas de la vallée de l'Orbiel, un territoire particulièrement vulnérable aux risques naturels et technologiques, mais également porteur d'un potentiel réel en matière d'économie et de tourisme, lien naturel de transit entre la vallée de l'Aude et la Montagne Noire.

Le Val de Dagne a une dynamique propre et constitue un vivier d'initiatives singulières, mais doit pouvoir bénéficier d'une accessibilité améliorée et de la mise en valeur raisonnée de ses atouts naturels.

Objectifs opérationnels :

- Développer une stratégie locale de valorisation du patrimoine monumental, du Canal du Midi, en déclinaison et complémentarité avec le plan de gestion UNESCO (fiche 2021)
- Favoriser les conditions d'un développement harmonieux de la Vallée de l'Orbiel en s'appuyant sur ses atouts naturels, touristiques, économiques et géographiques (fiche 2021)
- Soutenir la vitalité du Val de Dagne par les services, l'activité économique, la protection et la valorisation de ses atouts naturels (fiche 2021)

Maitres d'ouvrages concernés : Etat, VNF, EPCI, communes, entreprises

Localisations spécifiques éventuelles :

- site classé du canal du Midi
- vallée de l'Orbiel
- communes du Val de Dagne

Partenaires mobilisés : tous partenaires

Attendus en matière de transition écologique et de cohésion territoriale :

Lutte contre le changement climatique

Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels

<p>Gestion de la ressource en eau Économie circulaire, déchets ; prévention des risques technologiques Lutte contre les pollutions Biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles Impact sociétal (maintien ou création d'emploi vert...)</p>
<p>Calendrier prévisionnel de mise en œuvre au sein de la période 2021-2026 : toute la période</p>
<p>Exemples d'actions et de projets : -Développement d'un tourisme vert avec le projet de voie verte sur les berges du canal du Midi -Construction d'un plan d'actions pour le développement de la vallée de l'Orbiel -Plan massif Val-de-Dagne : réduire le risque incendie en expérimentant des modes de gestion des milieux adaptés</p>
<p>Indicateurs de suivi : Nombre de projets accompagnés Financements mobilisés</p>
<p>Articulation avec contrats, programmes, schémas, labels... : Plan de gestion canal du Midi, contrat de transition écologique, CPER</p>

document de

CRTE Carcassonne Agglomération et Montagne Noire

ORIENTATION STRATEGIQUE n° 1: Accompagner le développement d'une économie résiliente, qui puise son inspiration dans le territoire et le fait rayonner au niveau régional, national et international

OBJECTIF : Développement touristique équilibré et durable

Contexte général :

En matière de développement économique, les deux territoires présentent des potentialités fortes : dotés d'un patrimoine historique (Cité fortifiée de Carcassonne, sites du pays cathare, abbayes, prise d'Alzeau et départ de la Rigole de la Montagne) et naturel (lacs, rivières et plans d'eau de la Montagne noire, campagne minervoise) particulièrement dense, ils portent conjointement un projet de développement touristique ambitieux et exigeant. Complémentaires sur le plan économique (activités de services et administratives à Carcassonne, agriculture et production viticole dans le Cabardès, la Malepère, le Minervois et les Corbières, filière bois et activités liées à la transition écologique dans la Montagne noire), ils cherchent à favoriser et à structurer le développement d'activités économiques industrielles ancrées dans le bassin carcassonnais, en particulier dans le cadre de la démarche « Cœur d'Occitanie ».

Objectifs :

- Développer l'offre touristique sur tous les plans (tourisme agricole et oenologique, tourisme vert, tourisme patrimonial, tourisme familial, tourisme d'affaires) ;
- Attirer de nouveaux publics (tourisme familial, tourisme d'affaires...) ;
- Lancer une réflexion pour l'élaboration d'une stratégie de développement touristique locale et concertée à l'échelle des deux territoires ;
- Favoriser l'amélioration et la montée en gamme de l'offre d'hébergement, de restauration et d'activités à l'échelle du territoire, en proposant aux acteurs touristiques locaux une offre de services renforcée (accès aux subventions, appui en ingénierie ...) ;
- Conduire à leur terme les démarches conduites pour assurer la valorisation du patrimoine monumental (OGS de Carcassonne, candidature des châteaux sentinelles de montagne...) ;
- Favoriser la prise en compte de la transition écologique par les acteurs économiques et les personnes publiques (rénovation énergétique des hébergements, circuits courts, offres touristiques innovantes, développement des mobilités douces...), afin de faire du Carcassonnais et de la Montagne Noire un territoire pilote du « tourisme de transition » ;
- Réduction des impacts du transport et de la mobilité liés au tourisme ;
- Améliorer la distribution des flux de visiteurs sur les sites et rééquilibrer les offres et les flux dans l'espace et le temps ;
- Améliorer la communication touristique.

Descriptif / typologie de projets :

- Développement de l'offre touristique par des produits innovants et durables ;
- Valorisation des terroirs ;
- Aménagements paysagers et des espaces publics ;
- Aménagements de points de valorisation (sites d'accueil, d'information, d'animation...) ;
- Aménagements techniques (parking, services...) ;
- Mise en avant des producteurs locaux et des circuits courts ;
- Mise à disposition de locaux pour des porteurs de projets touristiques ;
- Accompagnement des porteurs de projets touristiques ;

- Mise en réseau, formation et échange d'expérience local des opérateurs du tourisme.

CRTE Carcassonne Agglomération et Montagne Noire

ORIENTATION STRATEGIQUE N° 1: Accompagner le développement d'une économie résiliente, qui puise son inspiration dans le territoire et le fait rayonner au niveau régional, national et international

OBJECTIF : Préservation et mise en valeur du patrimoine monumental

Contexte général :

Le territoire du Carcassonnais est doté d'un patrimoine historique de première importance et par la renommée mondiale de la Cité fortifiée de Carcassonne et du Canal du Midi, facteurs d'attractivité, de développement touristique et d'activités induites. Le territoire du Carcassonnais et de la Montagne noire propose une offre touristique de qualité dans les domaines de l'oenotourisme, du tourisme vert et du tourisme patrimonial, mais cette dernière doit se renouveler pour mieux répondre aux attentes de la clientèle française et internationale.

La valorisation de ce patrimoine, qui passe par la conception de projets globaux et exigeants de préservation et de valorisation (OGS de Carcassonne, candidature des châteaux sentinelles de montagne...) constitue ainsi un enjeu majeur pour les collectivités et l'État.

Objectifs :

- Conserver l'histoire du territoire, son passé, y sensibiliser le grand public et en faire un levier de développement économique ;
- Concilier préservation (gestion, protection, reconversion, ...) et valorisation (sensibilisation, animation, ...) du patrimoine en concevant des projets d'aménagement et de valorisation globaux et exigeants tenant compte de l'ensemble des contraintes réglementaires (sites, patrimoine...) ;
- Favoriser les actions d'entretien ou de réhabilitation du patrimoine local, notamment dans le cadre des démarches structurées conduites par le conseil départemental (sites du pays cathare, châteaux sentinelles de montagne) ;
- Favoriser l'émergence de projets privés contribuant à la réhabilitation et à la mise en valeur du patrimoine local ;
- Développer une stratégie d'image et de communication à l'échelle de tout le territoire, en s'appuyant sur l'expérience des sites du Pays Cathare ;
- Intégrer systématiquement une dimension patrimoniale dans les projets publics ou privés portés à l'échelle locale ;
- Renforcer l'attractivité du territoire en améliorant le cadre de vie et l'offre touristique.

Descriptif / typologie de projet :

- Projets répondant aux objectifs fixés par le plan d'actions de l'OGS de Carcassonne et les plans de gestion de la Cité fortifiée et des châteaux sentinelles de montagne ;
- Projets de mise en valeur du patrimoine local : chapelles, lavoirs, moulins, monuments divers, capitelles, ponts, murs de pierre, cimetières anciens, etc...
- Actions de mise en valeur du patrimoine monumental
- Projets d'amélioration du cadre de vie (aménagements paysagers, aménagement des espaces publics, verdissement...)
- Développement de points de valorisation (sites d'accueil, d'information, d'animation, de valorisation ...) ;
- Aménagements techniques (parking, services...) ;
- Développement de filières de formation aux métiers du patrimoine, en lien avec le conseil régional et les chambres consulaires ;
- Valorisation des matériaux, des filières locales et des actions d'insertion (chantiers d'insertion spécialisés dans l'entretien du patrimoine notamment).

CRTE Carcassonne Agglomération et Montagne Noire

ORIENTATION STRATEGIQUE N°3 : aménager différemment le territoire pour protéger les populations et les biens, rechercher le rééquilibrage et redonner aux milieux naturels une place plus juste

OBJECTIF : reconstruction post-inondations

Contexte général :

La reconstruction des bâtiments, espaces publics, ouvrages d'art et logements détruits ou endommagés lors des inondations doit s'inscrire dans un nouveau modèle d'aménagement urbain traduisant la résilience du territoire et l'adaptation au changement climatique.

Objectifs :

- Assurer la prise en compte des impératifs de résilience dans la conduite de tous les projets locaux (infrastructures, mobilité, habitat, développement économique...) ;
- Identifier les solutions techniques utilisables par les collectivités pour conduire des projets compatibles avec ces mêmes impératifs, et les mettre à leur disposition sous forme de boîtes à outils ;
- Appuyer les collectivités pour conduire les réflexions nécessaires (études de recomposition urbaine) à l'évolution de leur organisation urbaine et des pratiques d'implantations des activités humaines ;
- Promouvoir les projets compatibles avec les objectifs poursuivis en termes de sobriété foncière, d'artificialisation des sols, de réduction de la consommation en eau ;
- Reconstruire durablement les communes sinistrées par les événements climatiques extrêmes.

Descriptif /typologie de projet :

- Création d'un habitat exemplaire au travers de la construction d'éco-quartiers ;
- Réalisation d'un aménagement urbain cohérent avec les enjeux environnementaux ;
- Aménagement des bords de cours d'eau en zone urbaine ;
- Réduction de la vulnérabilité des infrastructures ;
- Promotion de la renaturation urbaine et de la nature en ville ;
- Amélioration de la gestion des espaces de bon fonctionnement des cours d'eau ;
- Désimperméabilisation des sols ;
- Réemploi des matériaux de déconstruction dans une démarche d'économie circulaire locale.

Cet objectif se décline aussi dans le Contrat de Transition Ecologique de Carcassonne Agglo, dont les actions menées ont valeur d'exemple et pourront inspirer la mise en place de projets porteur des mêmes ambitions sur le territoire de la Montagne Noire.

ORIENTATION STRATEGIQUE N° 6 : Engager le territoire, ses habitants, les acteurs économiques et agricoles dans les mutations à opérer pour agir concrètement sur le changement climatique

OBJECTIF : Rénovation énergétique du bâti

Contexte général :

La rénovation énergétique des logements et des bâtiments tertiaires répond à un triple enjeu : lutter contre le changement climatique, soutenir le pouvoir d'achat et améliorer la qualité de vie des Français.

Par ailleurs, la Loi Climat et Résilience du 22 août 2021 fixe en son titre V « Se loger » cinq grands objectifs :

- rénover les bâtiments
- diminuer la consommation d'énergies
- lutter contre l'artificialisation des sols en adaptant les règles d'urbanisme
- lutter contre l'artificialisation des sols pour la protection des écosystèmes
- adapter les territoires aux effets du dérèglement climatique

La rénovation énergétique des bâtiments embarque en plus du volet énergétique les volets :

- santé et qualité de l'air intérieur (ventilation, radon, mérules,...)
- environnemental, utilisation de matériaux bio et géosourcés
- durable, choix des matériaux pour une réhabilitation performante du bâti ancien

Objectifs :

- Favoriser la rénovation énergétique des bâtiments pour :
 - réduire les coûts liés à la consommation d'énergie (chauffage, éclairage,...)
 - améliorer le confort de ses occupants en hiver comme en été
 - s'adapter à de nouveaux usages
 - réduire les émissions de gaz à effet de serre, des rejets polluants...
- Intégrer la rénovation énergétique dans les projets de réhabilitation des centres bourgs/villes pour favoriser leur attractivité.
- Favoriser les rénovations « performantes » et les rénovations « globales », notamment pour les copropriétés.
- Développer des partenariats avec les chambres consulaires pour les bâtiments économiques.

Descriptif / typologie de projet :

- Utilisation de matériaux biosourcés dans les rénovations et les constructions ;
- Intégration de clauses environnementales dans les marchés publics de travaux (déconstructions sélective, réemploi, matériaux bio-sourcés ou éco-responsables, critères sociaux...) ;
- Végétalisation ou installation d'énergies renouvelables en toiture, prioritairement en autoconsommation, pour les rénovations lourdes ;
- Construction de bâtiments passifs ou à énergie positive ;
- Evolution vers un mode de chauffage propre et un mode de refroidissement écologique.

CRTE Carcassonne Agglomération et Montagne Noire

ORIENTATION STRATEGIQUE n°6 : Engager le territoire, ses habitants, les acteurs économiques et agricoles dans les mutations à opérer pour agir concrètement sur le changement climatique

OBJECTIF : Développement des mobilités douces

Contexte général :

Dans un contexte de lutte contre le changement climatique et de préservation de la cohésion sociale et territoriale, la mobilité est au cœur des enjeux, dans un territoire où le « tout-voiture » est très largement répandu. Au-delà de l'agglomération carcassonnaise, le territoire est très rural, avec quelques pôles urbains peu peuplés. Ce contexte géographique a façonné des zones particulièrement enclavées ou les offres de mobilité sont peu nombreuses, les réseaux de transports en commun étant peu développés. Pour autant, une demande de solutions permettant des déplacements décarbonés et sécurisés émerge, en particulier en périphérie et au sein de la ville centre.

Objectifs :

- Développer les mobilités décarbonées ;
- Développer les mobilités actives ;
- Réduire l'impact des mobilités en termes d'émission de gaz à effet de serre et de particules polluantes ;
- Répondre aux besoins de déplacements pour tous les publics, et sur l'ensemble du territoire (zone urbaine, péri-urbaine et rurale) ;
- Réduire la part des déplacements dans le budget des habitants ;
- Permettre un report modal depuis le « tout-voiture individuelle » (piéton, vélo, train, auto-partage, multimodalité) ;
- Développer les alternatives à la mobilité ;
- Privilégier des démarches durables (matériaux biosourcés, écoresponsables, de réemploi, respect de la perméabilité des sols, clauses sociales et environnementales dans les marchés de travaux...).

Descriptif / typologie de projet :

- Création de pistes et continuités cyclables ciblées sur les mobilités du quotidien (entre les secteurs résidentiels et les lieux d'étude, de travail, de commerces et services, dans une logique de maillage du territoire), de parcs à vélo sécurisés ;
- Création de cheminements piétons sécurisés ;
- Réaménagement de sentiers ou voies existantes ;
- Création d'un pôle d'échange multimodal à Carcassonne ;
- Création et développement de voies vertes et vélo-routes ;
- Développement de solutions innovantes pour la logistique urbaine (en particulier le coût du « dernier kilomètre ») ;
- Communication sur les solutions de déplacements existantes (TAD, plateforme de mobilité Mobil'Aude...) ;
- Développement du covoiturage et densification du réseau d'aires de covoiturage par des aires communales ;
- Acquisition de véhicules en autopartage ;
- Mise en place d'alternatives à la mobilité (tiers-lieux, téléconsultations, accompagnement des démarches administratives numériques...), notamment via des services itinérants (bibliobus, consultation PMI, mission locale emploi, épicerie...).

CRTE Carcassonne Agglomération et Montagne Noire

ORIENTATION STRATEGIQUE N° 6 : Engager le territoire, ses habitants, les acteurs économiques et agricoles dans les mutations à opérer pour agir concrètement sur le changement climatique

OBJECTIF : Développer les énergies renouvelables en préservant les paysages et les terres agricoles

Contexte général :

Le développement des énergies renouvelables constitue un objectif des politiques européennes et nationales de lutte contre le changement climatique, affirmé avec la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte. A l'échelle locale, les objectifs sont tout aussi ambitieux.

Aussi, l'énergie solaire photovoltaïque connaît depuis quelques années dans l'Aude un véritable essor, portée à la fois par des politiques volontaristes et incitatives. Par ailleurs, certains secteurs de la Montagne Noire sont désormais considérés comme saturés par l'implantation d'éoliennes.

Les projets, nombreux, sont sources de consommation des espaces agricoles et naturels, de risques pour la biodiversité locale, et d'atteinte aux sites et paysages remarquables qui façonnent le département.

Objectifs :

- Développer le photovoltaïque en toiture sur les bâtiments existants ;
- Examiner la faisabilité d'implantation sur toute nouvelle construction ;
- Orienter les projets photovoltaïques vers les zones anthropisées, les délaissés et les parkings, gisements potentiels peu exploités, avec très peu de concurrence d'usage ;
- Rééquilibrer le mix énergétique, en diversifiant les sources d'énergies renouvelables (biomasse, méthanisation, solaire thermique, géothermie...) ;
- Développer des projets collectifs en secteur anthropisé, en maximisant les retombées économiques pour le territoire (emploi, revenus) ;
- Accompagner des projets agrivoltaïques exemplaires, soit expérimentaux pour l'adaptation au changement climatique soit à réelle plus-value agricole pour le territoire ;
- Faire émerger des projets en circuits courts énergétiques, en adaptant les dispositifs de production aux besoins de consommation.

Descriptif / typologie de projet :

- Projets de méthanisation ou de bois énergie (centrales biomasse en circuits courts) ;
- Actions de structuration des filières de production d'énergies renouvelables ;
- Exemplarité énergétique des nouvelles zones d'activités économiques ;
- Circuits courts énergétiques ;
- Identification des secteurs anthropisés ou dégradés propices l'implantation de photovoltaïque au sol à l'échelle des intercommunalités ;
- Accompagnement de projets innovants (hydrogène...) ;
- Projets coopératifs, y compris en zone urbaine.

CRTE Carcassonne Agglomération et Montagne Noire

ORIENTATION STRATEGIQUE N°4 : veiller sur toutes les ressources du territoire pour assurer la meilleure qualité de vie aujourd’hui tout en préservant ses capacités pour les générations futures

OBJECTIF : Résilience par rapport à la ressource hydrique

Contexte général :

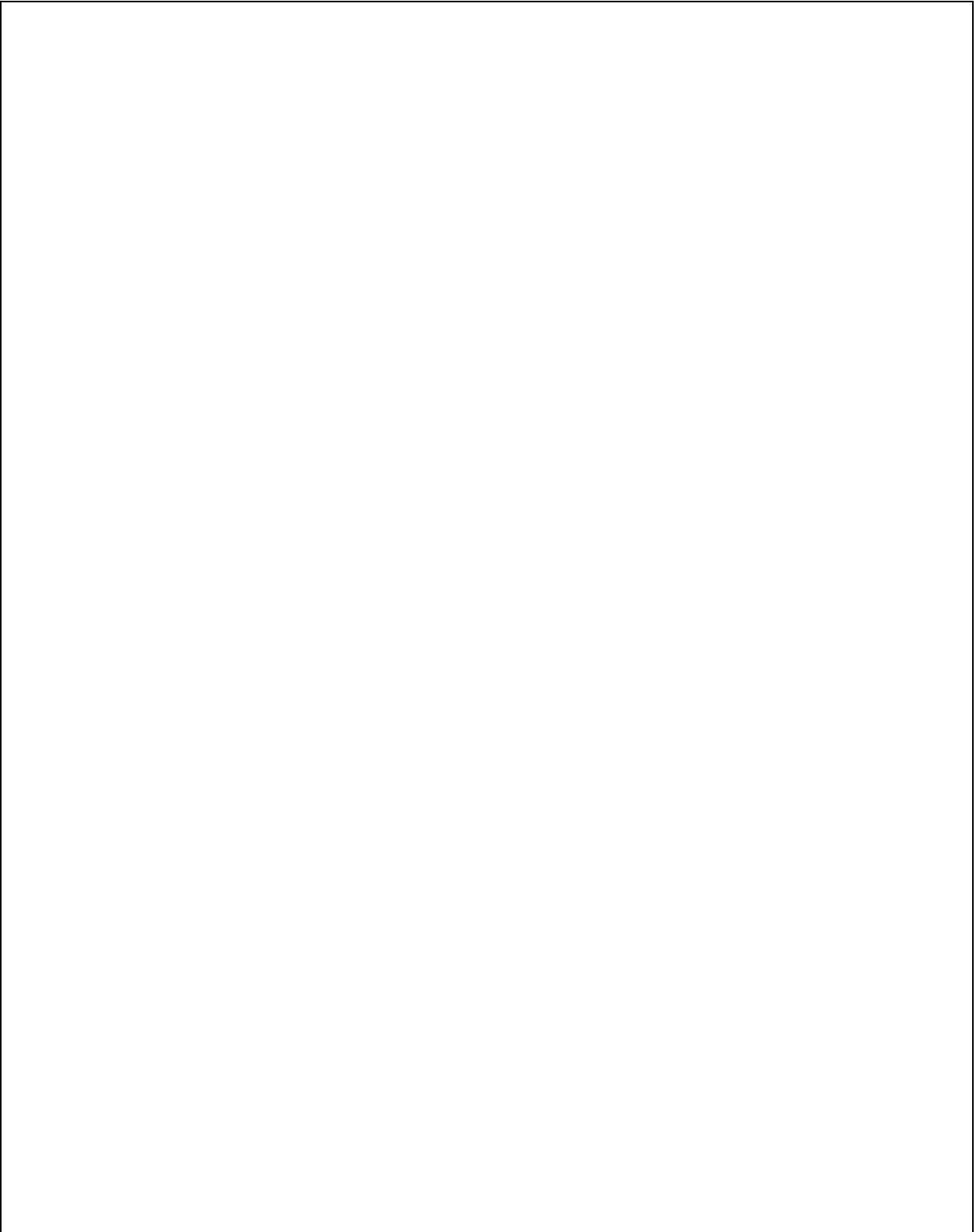
Fil rouge de la transition écologique du territoire, l'eau est à la base de chaque projet, qu'il soit agricole, touristique, économique, ou encore d'urbanisme. Sa gestion doit être intégrée, porter sur l'ensemble du cycle de l'eau et élargie à tous les usages : eau d'irrigation, eau potable, eaux usées... De manière générale, il s'agira de mobiliser les ressources naturelles sur la durée, en conciliant le nécessaire développement du territoire avec la gestion durable d'un environnement fragile, confronté aux défis du changement climatique.

Objectifs :

- Assurer la distribution d'eau sur tout le territoire ;
- Réduire l'impact des crues et du ruissellement sur le territoire et les activités humaines ;
- Disposer d'une eau de qualité pour tous les usages ;
- Proposer un niveau de service équitable pour tous ;
- Disposer d'un patrimoine en bon état pour préserver la ressource qualitativement et quantitativement ;
- Améliorer les rendements des réseaux d'eau par une politique d'entretien et de renouvellement ambitieuse ;
- Assurer la prise en compte de la question de l'eau par tous les projets d'aménagements ;
- Encourager la sobriété de la consommation d'eau et la réutilisation des eaux usées traitées ;
- Sensibiliser les usagers à la préservation de la ressource.

Descriptif / typologie de projet :

- Protection des captages ;
- Recherche de nouvelles ressources ;
- Interconnexion des ressources du territoire ;
- Optimisation des économies d'eau ;
- Construction d'équipements de protection contre les crues ;
- Aménagement/réaménagement pour infiltrer les eaux de pluie et réduire le ruissellement ;
- Optimisation du traitement de l'eau potable ;
- Favoriser l'infiltration à la source des eaux pluviales ;
- Limiter l'artificialisation des sols dans les projets d'aménagement ;
- Optimisation de la collecte et du traitement des eaux usées, de l'assainissement non collectif et des eaux pluviales ;
- Gestion de la pollution à la source ;
- Mise en place d'une gestion patrimoniale durable des équipements et infrastructures ;
- Participer à la mise en place d'une gestion quantitative globale de la ressource en eau ;
- Déploiement d'un réseau d'eau potable « intelligent » ;
- Préserver les fonctionnalités des zones humides et des milieux aquatiques.



CRTE Carcassonne Agglomération et Montagne Noire

ORIENTATION STRATEGIQUE N°8 : Affirmer un écosystème local de solidarité et d'organisation des services et de leur accessibilité, pour limiter le creusement des disparités sociales et territoriales, lutter contre toutes les formes de précarité et permettre l'épanouissement des individus

OBJECTIF : Construire un meilleur accès aux soins

Contexte général :

La santé facilement accessible à tous est un enjeu commun à la plupart des schémas régionaux en cours, ainsi qu'une forte volonté politique des territoires de Carcassonne Agglo et de la Communauté de Communes Montagne Noire et de leurs communes.

Objectifs :

- Identifier les priorités de santé publique par territoire et structurer une politique locale d'accès aux soins et, plus largement, de santé publique ;
- Soutenir les dynamiques locales de construction ou de renforcement de l'offre de santé ;
- Agir sur les facteurs environnementaux qui affectent, à plus ou moins long terme, l'état de santé des populations au niveau local (prévalence de certaines pathologies, pollutions, enclavement en matière de transport, isolement, dépendance, etc.) ;
- Assurer l'accès des personnes, notamment les plus vulnérables, aux soins, aux services de santé, à la prévention et à la promotion de la santé ;
- Promouvoir le droit commun et le respect des droits des usagers du système de santé.

Descriptif / typologie de projet :

- Réalisation d'un diagnostic local de santé ;
- Élaboration et mise en œuvre d'un Contrat Local de Santé ;
- Accompagnement des maisons de santé ;
- Accompagnement de l'habitat inclusif et de la construction d'habitat dédié aux personnes âgées ;
- Déploiement de la télémédecine et des dispositifs de e-santé ;
- Accompagner les communautés professionnelles de santé ;

CRTE Carcassonne Agglomération et Montagne Noire

ORIENTATION STRATEGIQUE N°10 : Accompagner de manière renforcée des projets à dimension territoriale élargie et à impact fort, pour en exprimer tout le potentiel au bénéfice de l'équilibre global du territoire

OBJECTIF : Valorisation du Canal du Midi, stratégie locale de valorisation du patrimoine monumental, en déclinaison et complémentarité avec le plan de gestion UNESCO

Contexte général :

Le canal du Midi et la Rigole de la Montagne, inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, s'étirent de Toulouse à l'étang de Thau avec ses canaux associés : Brienne à Toulouse, Jonction et Robine jusqu'à Port-La-Nouvelle, ainsi que son système d'alimentation depuis la Montagne Noire, soit 278 km de canaux et 82 kilomètres de système d'alimentation. Le canal du Midi est l'un des plus anciens canaux d'Europe encore en fonctionnement.

Le canal du Midi constitue ainsi un formidable vecteur de développement touristique pour les territoires qu'il traverse. C'est aussi une voie de transit de l'eau d'irrigation.

Destination privilégiée du tourisme fluvial, le canal du Midi attire chaque année environ 70 000 touristes fluviaux, dont 70% proviennent de l'étranger. A ces touristes fluviaux, il faut ajouter ceux qui longent le canal par le biais des voies vertes. Les retombées économiques du canal sont estimées à 70 M€ par an.

Le plan de gestion Canal du Midi a été adopté en 2019 et définit 13 objectifs stratégiques.

Objectifs :

- Assurer une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, dans le cadre du changement climatique, ainsi que la continuité du fonctionnement du canal en période estivale ;
- Contribuer au développement économique soutenable des territoires, en valorisant les atouts culturels, patrimoniaux et touristiques liés au Canal du Midi ;
- Monter en gamme dans l'offre de services proposée dans les haltes et ports du canal
- Préserver et valoriser le patrimoine bâti, non bâti et paysager (voûte arborée du canal du Midi et ses paysages)

Descriptif / typologie de projet :

- Communication pour valoriser et faire connaître les sites ;
- Valorisation de l'identité du Canal du Midi dans le but de promouvoir toutes les composantes du Bien UNESCO : stratégie de marque commune, médiation culturelle et patrimoniale, signalétique, recueil, conservation et valorisation de la mémoire du canal du Midi (archives écrites, mémoire vivante...).
- Création des voies vertes ou vélo-routes pour assurer la continuité cyclable le long du canal du Midi ;
- Création de nouveaux ports et aménagement des ports et haltes nautiques existants dans un schéma d'ensemble cohérent (progression de la qualité des services, montée en gamme de l'offre, respect de l'environnement) ;
- Développement de bouquets de services en lien avec l'itinérance ;
- Accompagnement des porteurs de projets et définition, en lien avec VNF, d'un modèle reproductible permettant à des porteurs de projet privés de valoriser le patrimoine public situé au bord du Canal (maisons éclusières, haltes, ports...) ;
- Aménagement des bords des canaux pour en améliorer l'attractivité et participer à l'amélioration du cadre de vie (requalification des espaces publics...) ;
- Innovation et expérimentation au service des transitions (écologiques, sociales et climatiques), par l'expérimentation par exemple de nouveaux modes de propulsion

pour les bateaux (électricité ou hydrogène) ou le développement d'une énergie propre sur le canal.

CRTE Carcassonne Agglomération et Montagne Noire

ORIENTATION STRATEGIQUE N°10 : Accompagner de manière renforcée des projets à dimension territoriale élargie et à impact fort, pour en exprimer tout le potentiel au bénéfice de l'équilibre global du territoire

OBJECTIF : Développement harmonieux de la vallée de l'Orbiel en s'appuyant sur ses atouts naturels, touristiques, économiques et géographiques

Contexte général :

La vallée de l'Orbiel accueille d'anciens sites miniers de première importance, dont l'exploitation passée a encore des conséquences, aujourd'hui, sur l'environnement et la santé publique. Mais l'avenir de ce territoire ne peut pas se limiter à la question du traitement des pollutions et de leurs effets. Les collectivités concernées et l'État souhaitent, dans la lignée du plan d'actions pour la vallée de l'Orbiel, utiliser le CRTE comme un outil de développement économique, touristique et social pour ce territoire spécifique.

Objectifs :

- Favoriser le développement économique et touristique à l'échelle de la vallée, pour renforcer son attractivité et y attirer de nouveaux habitants ;
- Définir un modèle économique reproduitible susceptible d'être utilisé par les porteurs de projets privés souhaitant s'installer dans la vallée ;
- Développer, avec les collectivités, des équipements publics et des services de proximité pour répondre aux besoins des habitants ;
- Mobiliser une ingénierie de projet en soutien aux communes pour faire aboutir leurs projets ;
- Développer une stratégie locale de développement touristique structurée autour de la valorisation du patrimoine historique et naturel de la vallée, en profitant notamment du rayonnement des sites des châteaux de Lastours, des grottes de Limousis et de Cabrespine ;
- Renforcer la mise en valeur du patrimoine local et en faire un atout pour la candidature UNESCO de la « Cité de Carcassonne et ses châteaux sentinelles de montagne » ;
- Améliorer la communication et la promotion de la vallée, de ses atouts et de son offre touristique ;
- Renforcer la mobilité douce et assurer la liaison entre le bassin carcassonnais et la vallée de l'Orbiel.

Descriptif / typologie de projet :

- Projets d'hébergements touristiques et de développement de l'offre de restauration ;
- Projets de développement d'activités de pleine nature ;
- Projet de mise en valeur du patrimoine naturel (sentiers de randonnées, points de vue, aménagement des points d'eau remarquables) ;
- Projets de rénovation et de mise en valeur de patrimoine bâti ;
- Projets d'embellissement des coeurs de villages ;
- Renforcement des activités commerciales de proximité ;
- Projets d'installation agricoles (élevage...) ;
- Développement de services à la population (garde d'enfants, déploiement du THD, MFS, etc.) ;
- Rénovation thermique des bâtiments publics ;
- Favoriser un développement ordonné des projets de production d'énergie photovoltaïque en mettant en place une **charte du développement photovoltaïque à l'échelle de la vallée.**

CRTE Carcassonne Agglomération et Montagne Noire

ORIENTATION STRATEGIQUE N°10 : Accompagner de manière renforcée des projets à dimension territoriale élargie et à impact fort, pour en exprimer tout le potentiel au bénéfice de l'équilibre global du territoire

OBJECTIF : Soutenir la vitalité du Val de Dagne par les services, l'activité économique, la protection et la valorisation de ses atouts naturels

Contexte général :

Le Val de Dagne, situé entre la Montagne d'Alaric et les Corbières occidentales, est un territoire à l'écart des pressions urbaines du sillon audois. Il jouit d'une dynamique propre et constitue un vivier d'initiatives singulières, mais doit pouvoir bénéficier d'une accessibilité améliorée, de services renforcés notamment en matière d'accompagnement des séniors et de santé, et de la mise en valeur raisonnée de ses atouts naturels.

Objectifs :

- Conserver les caractéristiques paysagères du Val de Dagne ;
- Accompagner les séniors : santé, habitat, démarches administratives, mobilité... ;
- Développer l'activité économique et la création d'emplois ;
- Faciliter l'accès aux commerces de première nécessité ;
- Soutenir l'emploi agricole ;
- Valoriser le patrimoine, notamment au travers de propositions culturelles innovantes.

Descriptif / typologie de projet :

- Développement de services à la population dont la santé ;
- Accompagnement des projets habitat-séniors ;
- Renforcement de l'accès aux droits ;
- Mesures de protection des milieux : incendie, eau... ;
- Accompagnement de projets touristiques, économiques et culturels ;
- Réhabilitation énergétique de l'habitat ;
- Réduction du risque incendie en expérimentant des modes de gestion des milieux adaptés ;
- Mise en place d'ateliers numériques itinérants avec les conseillers numériques.



Cœur d'Occitanie

50 Propositions pour l'attractivité et le dynamisme économique du Cœur de l'Occitanie.

« Nous voulons faire du Cœur d'Occitanie le nouveau territoire attractif du Sud ».

RAPPORT DE SYNTHESE

Membres de la Commission : Laurent Bazin, Jean Caizergues, Pascal Chavernac, Gilles Douillard, Arnaud Laiter, Jean-Pierre Leduc, Nicolas de Lorgesil, Hadrien Pujol, Bruno Sire ;
avec la participation de 140 chefs d'entreprises
et l'appui de Carole Borderie, Camille Brueyer, Mina Zourgane et des équipes des Agglomérations et de la Métropole toulousaine.

12 juillet 2021

Eclairer notre démarche.

La relance de notre territoire est une urgence vitale face à la crise économique et sociale qui peut suivre la crise sanitaire. Cette période si singulière, dangereuse sur bien des plans, est aussi une formidable opportunité de développement économique.

Notre réflexion de chefs d'entreprises repose sur un constat d'évidence, malheureusement trop souvent ignoré : l'Aude occupe une **position stratégique au cœur du grand Sud**, non seulement sur ce **sillon qui relie « Toulouse à la mer »**, mais aussi **cœur du « triangle d'or » qui relie l'Aquitaine, la Provence et la Catalogne**. Riche d'une identité forte, de la proximité de centre de recherches puissants, du tourisme et de l'agriculture, elle bénéficie à l'heure du télétravail et de la recherche d'un cadre de vie plus vert et sain, d'une richesse inestimable : un **environnement unique** entre mer, plaine et montagnes.

Bien entendu, nous ne sommes pas naïfs. Acteurs économiques, audois de naissance, de racines ou d'adoption, les 140 chefs d'entreprises qui ont travaillé pendant 4 mois n'ignorent pas les fragilités du territoire ; ils les vivent tous les jours. Il nous arrivera d'ailleurs, porté par la passion, d'appeler de nos vœux telle ou telle décision vigoureuse ou politique publique déterminée pour y remédier, car nous ne nous sommes rien interdit. Mais à chacun sa place : la nôtre, c'est de contribuer au dynamisme économique et au développement des compétences. Ce que nous faisons tous les jours au cœur de nos entreprises - développer 'notre business' - nous voulons le faire pour le dynamisme économique et l'attractivité économique de l'Aude.

C'est dans cette esprit qu'ont travaillé les 4 groupes de travail sur les conditions de l'attractivité, la transition agricole, un tourisme réinventé et l'émergence d'un campus d'intelligence et de compétence. A chaque étape, nous nous sommes posés les mêmes questions : « Comment mieux profiter de nos atouts ? et mieux valoriser notre territoire ? que mettre en place **concrètement** pour attirer ? que faire pour que les hommes, les femmes aient envie de venir s'installer, travailler, créer, vivre ou bien passer des vacances et consommer chez nous ? ».

A travers **40 propositions et 10 recommandations regroupées en 10 idées fortes**, nous souhaitons proposer des mesures concrètes, loin des formules magiques et des vœux pieux. Notre ambition est d'être immédiatement utiles à notre territoire, qui en a besoin. Nous n'avons jamais dérogé à cette exigence au long de cette réflexion, qui a nourri près de 100 notes - dont les plus éclairantes sont en annexe - et animé près de 100 réunions.

Au moment de remettre ce rapport, nous mesurons l'ampleur de la tâche à accomplir, mais aussi la force des énergies qui se sont levées. C'est sur elles que nous devons capitaliser, en lien avec les élus de l'Aude, pour stimuler le développement de notre territoire et relever les défis économiques de l'avenir.

Nicolas de LORGERIL

Rapporteur

Pascal CHAVERNAC

Président de l'Association des CODEV d'Occitanie

Remerciements

Ce rapport a été rédigé à la demande de Régis Banquet, Président de Carcassonne Agglo ; qu'il soit remercié ici de son initiative, de sa confiance et de son ouverture d'esprit.

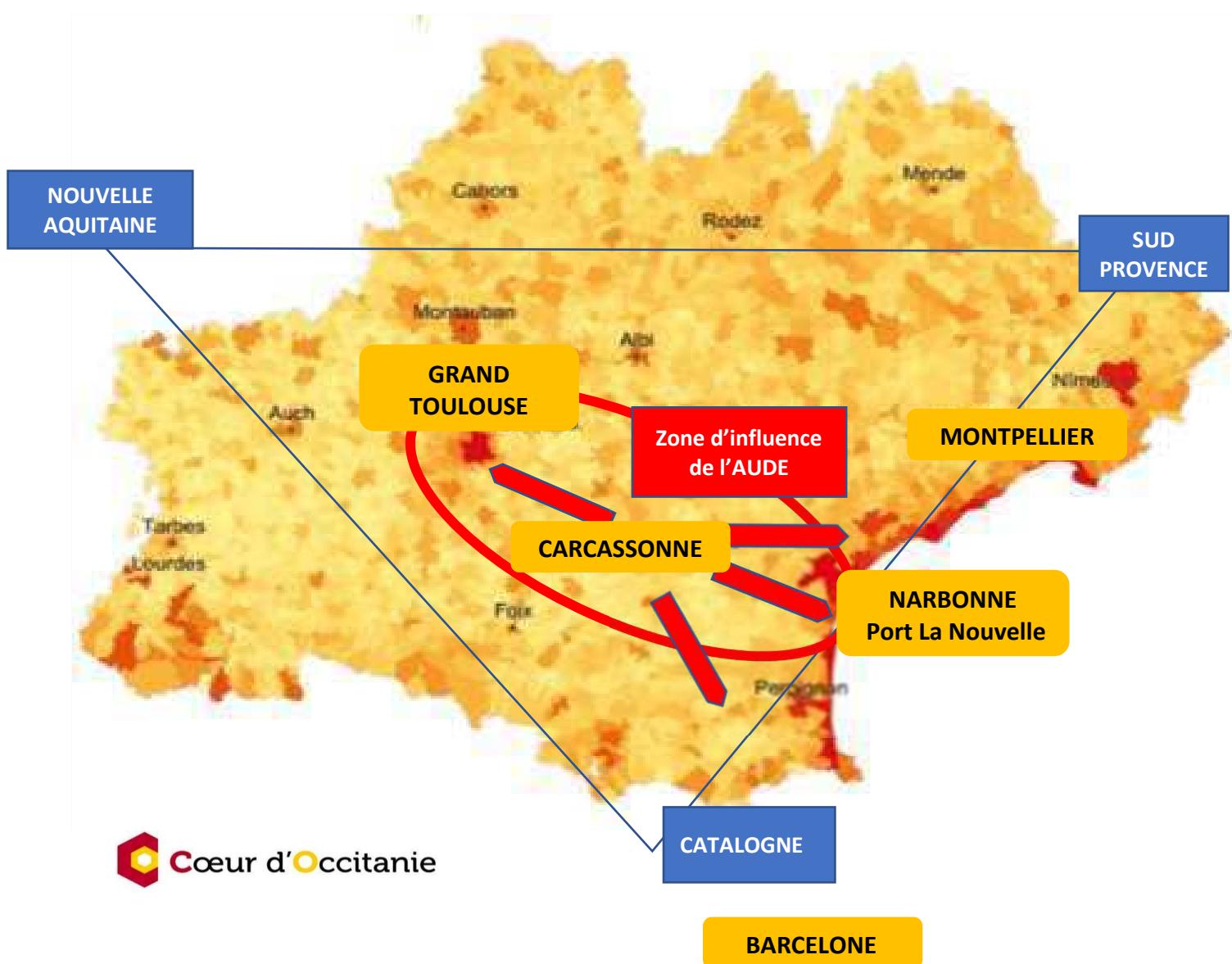
Cette démarche unique, du politique vers l'économique, a par ailleurs été soutenue par Mme Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie, Mme la Présidente du Département, ainsi - fait rarissime – que par l'ensemble

des Présidents des agglomérations de l'Aude, de Narbonne à Limoux et de Castelnaudary à Lézignan, quelles que soient leur couleur politique, qu'elles et ils en soient ici remerciés.

Nous tenons également à saluer les porteurs du Projet Toulouse Territoire d'Avenir et les responsables de sa mise en œuvre, Les nombreux chefs d'entreprises et responsables de Fédérations ou chambres consulaires et en particulier Jean Caizergues, Président de la CCI 11, qui a favorisé la coopération entre tous.

Enfin ce rapport doit beaucoup aux remarquables travaux conduits par la Métropole toulousaine et la Région Occitanie pour élargir sa réflexion en accord avec les élus, à l'ensemble du sillon qui relie Toulouse à la mer, et qui constitue le Cœur de l'Occitanie. 4 des 11 recommandations du programme d'action « Toulouse Territoire d'Avenir » concernaient notre territoire et ont fondé nos quatre grands axes de travail.

Une carte pour comprendre.



Le rapport en un coup d'œil.

10 Idées fortes pour le Cœur d'Occitanie.

- L'Aude est un territoire d'avenir.
- Le digital sinon rien.
- Booster l'offre de mobilité.
- Créer des campus d'excellence pour favoriser l'innovation et la montée en compétence.
- Pousser notre agriculture vers l'excellence alimentaire
- Réinventer notre tourisme
- Mettre le paquet sur l'hydrogène et les énergies vertes.
- Prendre à bras le corps les enjeux climatiques.
- Epauler les start-ups et les aider à grandir.
- Réveiller la fierté et faire reconnaître l'identité d'être le Cœur d'Occitanie

40 Propositions et 10 recommandations aux élus, parmi lesquelles :

Le digital sinon rien...

PROPOSITION 1 : Développer partout une excellente liaison et obtenir le droit pour les agglomérations de déployer elles-mêmes la fibre, si c'est nécessaire dans les zones économiques et touristiques.

Booster l'offre de mobilité.

PROPOSITION 3 : Création d'un R.E.R. entre Toulouse à Narbonne, afin de relier 7 agglomérations.

PROPOSITION 5 : Créer une ligne aérienne Carcassonne-Paris.

Installer la visibilité de la marque.

PROPOSITION 8 : Renforcer le débouché maritime de Toulouse et envisager de le baptiser « Port de la Nouvelle - Occitanie ».

PROPOSITION 11 : Porter une campagne de communication pour diffuser l'identité et l'image du territoire.

Créer des campus d'excellence et d'innovation.

PROPOSITION 17 : Créer un campus d'excellence sur l'hydrogène et des énergies vertes.

PROPOSITION 18 : Créer un campus d'excellence du Bâtiment « 0 carbone » et intelligent.

PROPOSITION 23 : Créer un campus d'excellence de l'agriculture et de l'alimentation de demain.

PROPOSITION 34 : Créer un campus d'excellence des métiers du tourisme et de la culture.

Epauler les start-ups et accélérer Développement durable et énergie verte.

PROPOSITION 22 : Créer un dispositif d'abondement des investissements en capital des start-ups

PROPOSITION 25 : Développer les solutions de mobilisation de l'eau, pour renforcer le dynamisme des sols

PROPOSITION 27 : Etablir les bilans carbone et énergétique de l'agro-alimentaire du territoire.

PROPOSITION 28 : Renforcer l'autonomie énergétique des entreprises et des collectivités rurales.

Réveiller notre tourisme !

PROPOSITION 31 : Créer la capitale mondiale de la Nature et du Vin.

PROPOSITION 32 : Créer un réseau dense de voies de promenades, GR, sentiers naturels et voies cyclables

Annexes : Rapports des Groupes de Travail accompagné des Notes et fiches principales

Sommaire

Eclairer notre démarche.....	2
Remerciements.....	2
Une carte pour comprendre.....	3
Le rapport en un coup d'œil	4
Sommaire	5
Diagnostic.....	7
1. Replacer l'Aude sur une trajectoire claire et ambitieuse « de Toulouse à la mer »	7
2. Cœur de l'Occitanie... Et du Grand Sud !	7
3. La crise d'alignement des planètes	8
4. « L'union sacrée » pour saisir le moment.....	8
 Renforcer l'attractivité & forger une identité de marque.....	 9
1. Le digital, sinon rien	9
2. Booster l'offre de mobilité.....	9
• Le train	9
• L'aérien.....	10
• Le routier	10
• Le maritime.....	11
3. Préciser et faire rayonner l'identité d'une marque « Cœur d'Occitanie ».....	11
• Définir et structurer l'identité de marque de « Cœur d'Occitanie »	11
• L'Aude, terre d'entreprise.....	12
• Travailler la « marque employeur » du Cœur d'Occitanie.....	12
 L'Aude, terre de compétences et d'innovation	 13
1. Nous proposons de créer quatre campus d'excellence, adaptés aux besoins des entreprises et aux axes stratégiques du territoire.....	14
2. Epauler les start-ups et les aider à grandir.....	16
3. La santé, un cas à part	16
 Poussons notre agriculture vers l'excellence alimentaire.....	 17
1. Bâtir un pôle d'excellence agricole et alimentaire.....	17
• Faire émerger les solutions innovantes et les compétences des secteurs agricole et alimentaire	17
• Prendre à bras-le-corps les enjeux climatiques	18
• Faire émerger une offre agro-alimentaire régionale de qualité	18
2. Aller chercher le consommateur où qu'il se trouve... : Par l'accueil et le digital	19

• Encourager toutes les initiatives directes de contacts	19
• Mettre en valeur les produits « made in Cœur d'Occitanie ».....	19
3. Favoriser la mutation urgente en assouplissant les freins réglementaires	19
Réveillons notre tourisme !	20
1. Structurer l'offre culturelle, voilà l'urgence	20
• Retrouver son identité.....	20
• Travailler sa diversité et son « authenticité »	20
2. Développer l'attractivité du territoire par une offre internationale claire et différenciée...	21
• Promouvoir les Territoires naturels et humains	22
• Bâtir des circuits globaux associant les différents thèmes au « bien manger ».....	22
• Capitaliser sur les deux sites UNESCO pour structurer une offre globale.....	23
• Capitaliser sur la culture, source d'identité et d'expériences authentiques.....	23
3. Favoriser l'innovation et la montée en compétence des professionnels du tourisme.....	23
Favoriser la mise en œuvre commune de ces mesures : l'Association Cœur d'Occitanie	24
Conclusion	25

Le diagnostic

Un constat pour commencer : l'Aude a des atouts formidables et la faiblesse de ne pas (toujours) le savoir...

Dans le département, on se penche plus volontiers sur les fragilités, qui sont réelles - 25% de population non-diplômée, une forme d'enclavement, des inégalités sociales et territoriales, fiscalité foncière élevée - que sur les forces du territoire. Bien sûr, à première vue, il peut paraître fragile, isolé, replié sur lui-même. Mais il bénéficie en réalité d'une position stratégique tout à fait extraordinaire, au cœur même de l'Occitanie. Sa biodiversité, sa variété de terroir de la montagne à la mer, son patrimoine culturel et touristique exceptionnel, son agriculture écoresponsable, les projets industriels qui se dessinent du côté de la Méditerranée, son emplacement géographique même, concourent à en faire un territoire d'avenir.

1. Replacer l'Aude sur une trajectoire claire et ambitieuse « de Toulouse à la mer »

Il faut d'abord rappeler la démarche innovante adoptée par la Métropole toulousaine et le Conseil régional en réponse aux graves conséquences économiques de la crise sanitaire : le rapport « **Toulouse Territoire d'Avenir** » formule **11 propositions concrètes** pour diversifier l'économie du territoire fragilisée par la crise (notamment l'aéronautique) et accompagner au mieux les transitions nécessaires. Quatre d'entre elles nous concernent directement et notamment cette idée de faciliter l'emploi, la formation et l'insertion des jeunes au marché du travail, en misant sur « la restructuration du paysage universitaire, de l'écosystème d'innovation » et de « l'aménagement durable du territoire » en tenant compte des enjeux climatique, ainsi que des « atouts du tourisme, de la gastronomie et de la culture ».

Ces axes trouvent une application directe dans l'Aude, pour l'aménagement durable du territoire, le développement de pôles d'innovation, d'une agriculture éco-responsable et de son attractivité touristique, notamment par la promotion de la gastronomie et de la culture.

Le rapport toulousain définit un projet de développement « en marguerite », dont les pétales se déployeront autour de 50km de la Métropole afin d'y former des pôles d'innovation et de développement économique et de nouveaux centres d'habitation. L'axe Toulouse - Port La Nouvelle qui relie en particulier Castelnau-d'Oléron, Carcassonne, Limoux, Lézignan-Corbières et Narbonne et de nombreux villages authentiques, s'inscrit clairement dans cette dynamique.

Cette proposition constitue à nos yeux une opportunité historique, dont l'Aude doit se saisir.

2. Cœur de l'Occitanie... Et du Grand Sud !

Élargissons la focale. Ce n'est plus seulement le sillon de Toulouse à Narbonne que l'on dessine, mais aussi les métropoles voisines de Montpellier et Perpignan. Et plus largement, le triangle d'or de la grande région Sud qui unit la Provence à la Nouvelle Aquitaine et comme à la Catalogne et à Barcelone. C'est-à-dire non pas une, mais **quatre régions peuplées, prospères et actives**.

Régions	Habitants en Millions	Touristes 2019 en Millions
Occitanie	5,8	14,2
Catalogne	7,5	19,2
Sud	5	23
Nouvelle Aquitaine	6	28
Les 4 Régions	24,3	84,4

Ce « **sillon occitan** » recouvre le département de l’Aude, mais associe les territoires **voisins** dont les enjeux sont souvent les mêmes.

L’ambition que dessine ce rapport, les propositions qu’il émet nécessiteront **la coopération de ses principales agglomérations** (ou communautés de communes) **avec le Département et la Région, et au-delà avec les régions voisines** qui ont tout à gagner au réveil de l’Aude.

Un Plan de développement coordonné nécessite en effet de **mettre en œuvre une stratégie marketing** qui renforce son attractivité (logement, formation, transports, activité...), favorise l’implantation de capacités de recherche et d’innovation, et accélère le développement des compétences nécessaires en mobilisant centres de formation et établissements d’enseignement supérieur.

3. La crise et l’alignement des planètes.

Si l’on regarde mieux encore, on voit que les planètes sont alignées jusqu’à Paris et Bruxelles.

Le Plan Etat Région de Transition Ecologique et les Plans de relance nés de la crise sanitaire offrent, en effet, **des leviers historiques**. Leur négociation à l’été sert la stratégie que nous proposons, en accordant une priorité à l’écologie, la transition agricole et l’alimentation et entend accompagner le renforcement de l’attractivité touristique régionale, tout en mobilisant d’importants crédits en faveur de l’innovation et de la formation professionnelle. Le Conseil régional et l’Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) peuvent aussi apporter un appui en ingénierie au développement de ce projet territorial.

La dimension européenne est un atout de coopération et de financement qui converge avec nos objectifs, et facilite leur financement. La stratégie industrielle et des PME de l’union européenne (Annexes Z1, 2 et 3), mais aussi **le programme transfrontalier Espagne-France-Andorre** jouent également pour nous.

4. « L’union sacrée » pour saisir le moment.

Cet objectif de renforcer l’attractivité du territoire passe enfin par **la coalition des forces politiques et économiques** pour développer avec détermination les quatre axes majeurs proposés par notre rapport :

- Renforcer l’attractivité, par la digitalisation et l’offre de mobilité
- Développer une agriculture innovante et écoresponsable.
- Faire émerger un tourisme vert et ouvert vers l’international,
- Et enfin favoriser la naissance de pôles d’intelligence et compétence sous forme de campus d’excellence, pour fournir aux entreprises l’innovation et les salariés qu’elles recherchent.

C’est cette attractivité renforcée qui permettra de **développer les activités existantes** et de faire venir **des entrepreneurs et investisseurs extérieurs** pour créer activité, richesse et emplois, dans un Projet équilibré.

La volonté des élus de demander aux chefs d’entreprises leurs recommandations de mesures à soutenir par les Plans Etat Région et de Relance, correspond à leur volonté de privilégier les investissements créateurs d’activité et d’attractivité dans la définition de leurs Projets.

1. RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ & FORGER UNE IDENTITE DE MARQUE

L'Aude a beau bénéficier d'atouts naturels certains, de la proximité de la mer et de la montagne, d'une agriculture saine et d'un patrimoine prestigieux (la cité de Carcassonne est visitée par 2 millions de touristes par an, hors COVID), elle n'en reste pas moins un territoire largement ignoré des investisseurs et des chefs d'entreprise. S'il fait bon y vivre, les familles qui « fuient les ville » - notamment les cadres -, préfèrent souvent se réfugier en Bretagne que dans notre « Cœur d'Occitanie ».

Que cherchent-ils ? Les habitants et touristes cherchent à « bien vivre » sur un territoire plus « durable », répondant à leurs principaux besoins (notamment de connexion et de santé). Les entrepreneurs et investisseurs veulent eux, un cadre de travail digitalisé et attractif, des marchés et les compétences nécessaires à leur développement.

L'Aude n'est cependant pas démunie dans cette bataille de l'attractivité. Elle bénéficie même d'atouts solides pour faire croître ses entreprises et en attirer de nouvelles :

- Un cadre de vie et de travail **qualitatif et économique** au centre du Grand Sud ensoleillé, pour bien vivre, bien manger, se cultiver, se divertir et se soigner.
- Une offre foncière peu chère,
- **Des secteurs dynamiques et de grands projets**, locomotives pour les écosystèmes industriels (éolien offshore, Hydrogène, Socamil, etc.)
- **Des politiques favorisant** l'innovation et l'offre de compétences, l'accompagnement et l'exonération fiscale à travers des zones d'aides à finalité régionale (AFR), de revitalisation rurale (ZRR), ..

Mais tout cela ne suffira sans doute pas à relancer notre territoire sans renforcer les connexions, la mobilité, les services, mais aussi l'«identité » et le dynamisme.

1. LE DIGITAL, SINON RIEN.

La transformation digitale et le déploiement des réseaux de fibre optique (FTTH) est un enjeu clé de développement pour lequel le volontarisme des acteurs publics est essentiel. L'Espagne par exemple a connecté en 10 ans plus de 80% des habitants, à un rythme 3 fois plus rapide que la France, où l'opérateur historique Orange s'est concentré sur les zones les plus peuplées, au détriment des zones rurales.

- **RECOMMANDATION 1: Renforcer le lobbying sur Orange** pour obtenir le déploiement de la fibre partout (en particulier en zones AMII qu'il s'est engagé à financer) et, à défaut des liens hertziens.
- **PROPOSITION 1 : Obtenir le droit pour les EPCI de déployer la fibre elles-mêmes**, dans les zones économiques et touristiques qu'elles considèrent comme stratégiques.
- **PROPOSITION 2 : Accélérer le plan d'aide à la digitalisation des secteurs de l'agro-alimentaire et du tourisme**, afin d'apporter une aide à l'investissement aux acteurs de ces deux secteurs vitaux.

2. BOOSTER L'OFFRE DE MOBILITÉ.

2.1 LE ROUTIER

RECOMMANDATION 2 : Améliorer les accès des zones d'activités économiques, commerciales et touristiques, notamment des projets à bâtir, circuits touristiques, Port de La Nouvelle, rocade de Lézignan....

PROPOSITION 3 : Bâtir un réseau dense de sentiers naturels et de voies 'cyclables' pour piétons, vélos, chevaux, intégrant les chemins de halage des canaux et les berges des rivières.

2.2 LE TRAIN

Si des projets régionaux prévoient de moderniser le réseau TER pour réduire les retards, de développer le réseau de bus LiO et de recréer de petites lignes ferroviaires, un plan plus global paraît nécessaire.

- Il faut développer un vrai réseau RER pour favoriser la vie dans le Cœur d'Occitanie, pour faciliter la vie dans nos territoires, alternant bureau dans les métropoles et télétravail partiel.
- Il faut aussi adapter le cadencement et donc les horaires des trains et de leurs correspondances aux exigences d'une activité professionnelle et à l'accès des visiteurs, notamment de tourisme d'affaires.

Par ailleurs, nous prenons acte des annonces par le Gouvernement du financement de la LGV Bordeaux - Toulouse et du lancement de l'enquête publique du tronçon Montpellier - Béziers. C'est une victoire pour le territoire.

RECOMMANDATION 3 : Renforcer le lobbying pour obtenir la réalisation des 2 LGV, du barreau Toulouse - Narbonne et des gares.

Le financement lourd de ces projets est une difficulté que ce rapport ne pouvait à ce stade appréhender, mais il apparaît clairement que l'articulation de ces 2 projets est essentielle pour relier Toulouse au nœud que représente Narbonne.

Une gare est la porte d'entrée et la vitrine du territoire, qui remplit 3 rôles :

- Renforcer la signalétique : possibilités de stationnement, centre-ville, sites touristiques et d'activités...
- Faciliter le premier et le dernier kilomètre par l'articulation des moyens de transports et le renforcement des liaisons sur les grands sites (*par ex. la Cité ou le musée de la Romanité*).
- Nos gares doivent s'insérer dans un espace incluant les zones d'activité économique et **privilégier l'intermodalité, notamment avec les aéroports**.

- **PROPOSITION 4 : Crée un RER entre Toulouse et Narbonne dans le cadre de la politique décidée pour 7 autres grandes Métropoles.**
- **PROPOSITION 5 : fret** : Aménager la liaison du hub de frêt de La Nouvelle
- **PROPOSITION 4 : Connecter les pépinières d'entreprise et ouvrir un lieu de télétravail sur ou près de chaque gare, pour en faire les têtes de réseau de notre économie.**

2.3 L'AERIEN

L'aéroport de Carcassonne est un atout majeur pour « Cœur d'Occitanie ». Connecté à l'autoroute, avec le 1er parc de véhicules de location des aéroports de sa taille, il dispose depuis 2 ans du process d'approche sans visibilité conforme aux normes de sécurité et sera équipé fin 2022 d'un nouveau terminal de 4 salles d'embarquement et une d'arrivée. La Région a également budgété la rénovation de la piste principale pour accueillir les moyens porteurs des liaisons européennes. Pourtant, il ne bénéficie toujours pas d'une liaison directe avec Paris qui le connecterait immédiatement avec les investisseurs et les entrepreneurs.

- **PROPOSITION 6 : Crée une ligne Carcassonne-Paris (en répartissant le prévisible déficit d'exploitation entre l'Etat, la région et les acteurs locaux) et articuler l'offre aérienne avec les aéroports les plus proches de Toulouse, Castres, Perpignan, Béziers et Montpellier.**

Cette ligne nécessite d'obtenir le label OSP pour imposer un schéma de desserte à un opérateur et financer le déficit d'exploitation par des fonds publics. Ce label est à notre portée, mais il nécessite un lobbying fort des acteurs politiques et économiques.

➤ **PROPOSITION 7 : Développer une politique forte de partenariat avec les villes reliées par RyanAir**

La British Chamber of Commerce est ouverte à développer des relations avec des investisseurs et des organisateurs d'évènements et les Universités peuvent être ouvertes à des cursus délocalisés communs.

2.3 LE MARITIME.

Les ports sont des vecteurs majeurs du développement économique. On peut donc se féliciter de voir émerger à Port-La Nouvelle **le port du grand Toulouse et de l'Occitanie**. Actuellement 3^{ème} port de commerce français de Méditerranée, 2^{ème} pour l'import de produits pétroliers et 1^{er} pour l'export de céréales, Port la Nouvelle va prendre de l'ampleur avec l'actuel projet d'extension, porté notamment par l'opérateur international belge Euroports : le projet d'extension prévoit une nouvelle infrastructure pour recevoir de plus grands navires, et augmenter les zones de manutention et de stockage :

- Hub de logistique et maintenance de l'éolien flottant.
- Hub d'Importation d'hydrogène vert pour l'Europe des sites de production mondiale : Oman, Maghreb....
- Pôles de vracs liquides et solides pour le Grand Sud et la zone logistique.

➤ **RECOMMANDATION : Requalifier et structurer les plages et ports du Roussillon à Sète par le lancement d'une « Mission Racine 2.0 »**

➤ **PROPOSITION 8 : Renforcer le débouché maritime de Toulouse et envisager de baptiser « Port de la Nouvelle - Occitanie ».**

➤ **PROPOSITION 9 : Aménager la liaison du hub de fret de La Nouvelle, pour bénéficier de l'extension du port et du plan ferroviaire qui prévoit de doubler le trafic à horizon 2030.**

3. PRÉCISER ET FAIRE RAYONNER L'IDENTITE D'UNE MARQUE « CŒUR D'OCCITANIE ».

Il faut renforcer l'attractivité, mais aussi le faire-savoir. A l'heure où les collectivités sont en concurrence sur l'attractivité de leur territoire, il faut bâtir un **marketing territorial** qui offre les lieux, les produits, les services et les expériences à vivre et qui fonde **une image et une marque** sur une réelle spécificité. La question de l'identité est ainsi devenue une urgence des travaux sur le tourisme, la culture et la fierté des produits.

Or l'**expression d'une vision forte et attractive de l'Aude n'existe pas**. Le thème « cathare » prééminent (dont l'ascétisme s'oppose à la notion du « bien vivre et bien manger ») n'a pas aidé, les tensions politiques non plus. L'Occitanie est une région encore trop récente, pour avoir écrit son récit régional. **Être son Cœur nous y oblige !** Il est grand temps d'affirmer nos valeurs et de les partager.

3.1 Définir et structurer l'identité de marque du Cœur d'Occitanie.

Il ne s'agit pas de créer une marque commerciale pour les produits, mais de faire émerger une affirmation positive et attractive des atouts du cœur de la grande Région, qui en deviendra la pointe attractive. Il faut en quelques phrases nourrir notre fierté et orienter les campagnes de marketing. La nouvelle identité de marque demande à être définie plus précisément, mais elle pourra reposer sur quatre piliers puissants :

- **L'histoire de l'intégration permanente de nouveaux arrivants** par une culture riche, ouverte et épicerienne.
- **Une nature préservée, diverse et ensoleillée qui favorise :**
 - **Une agriculture durable et innovante** qui produise une alimentation de qualité et à forte identité ;
 - **Un tourisme à haute valeur patrimoniale**, vert, humain et à vocation internationale.
- **Le dynamisme d'un pôle d'intelligence, de recherche et de compétences**, connecté avec les métropoles.

Voir en annexe, un exemple de « récit régional » imaginé par le groupe.

- **PROPOSITION 10 : Financer une campagne de marketing global, pour structurer et diffuser l'identité et l'image du territoire.**

3.2 L'Aude, terre d'entreprise.

La prospection et l'accueil des acteurs économiques prêts à s'implanter en Cœur d'Occitanie sont un enjeu majeur, en parallèle à l'accompagnement et l'encouragement des entreprises existantes.

Cette stratégie repose sur la réactivité et la coordination des acteurs pour mobiliser les ressources adaptées au projet par une offre lisible : foncier, aides au recrutement, financements, réseaux d'acteurs notamment sur l'innovation, autorisations urbanistiques et réglementaires (ie ICPE), exonérations...

- **PROPOSITION 12 : Favoriser la structuration de « Clusters », en soutenant financièrement leur création et en apportant un soutien dans les trois premières années, au moins.**
- **PROPOSITION 13 : Bâtir un réseau de chefs d'entreprise Ambassadeurs, pour accueillir et accompagner en *mentoring* les porteurs de projet.**

Nombre de projets échappent aux radars des structures d'accompagnement. Les chefs d'entreprises 'relais' favoriseront l'orientation et la prise en charge des besoins des PME par les dispositifs d'accompagnement.

- **PROPOSITION 14 : Mettre en place un observatoire du foncier et de l'immobilier des entreprises pour guider les porteurs de projet et les aider à choisir le bon emplacement.**

Les structures d'accompagnement disposent de bases de données sur les offres foncières et immobilières. Un observatoire leur permettrait d'être plus réactives face à la demande des entreprises.

- **RECOMMANDATION : Crée une société foncière pour acquérir et reconvertis des friches et des terrains agricoles** sans intérêt particulier, en lien avec d'autres initiatives régionales.
- **PROPOSITION 15 : Préciser les filières du Cœur d'Occitanie susceptibles d'attirer des entreprises**
 - Les filières identitaires innovantes : Viticulture et Alimentaire innovants.
 - Les filières en démarrage suscitant de forts espoirs pour demain : Energies vertes et Hydrogène, Numérique, Silver économie et Sport
 - Les filières à créer, à fort potentiel : Santé et bien-être, recyclage et upcycling (*par ex. projet d'une filière de cuir végétal à partir de marc de raisin*).

3.3 Travailler la « marque employeur » du Cœur d'Occitanie.

Être une terre d'accueil pour les entreprises ne suffit pas, il faut aussi travailler à la « marque employeur » du Cœur d'Occitanie auprès des étudiants, jeunes diplômés, salariés, tenté de sauter le pas. Il faudra faire rayonner le territoire et ses atouts, bien au-delà d'une campagne publicitaire. Cet aspect nécessitera sans doute une longue campagne de Relations Publiques car la concurrence est rude et l'image du territoire, très loin d'être la Silicon valley du Grand Sud.

- **PROPOSITION 16 : Cibler les jeunes entrepreneurs et salariés, en jouant sur les cordes sensibles du dynamisme et du 'bien vivre et bien manger'.**

Nous nous appuierons sur les chefs d'entreprise Ambassadeurs, nos partenaires (Région, Département, Agglos, chambres consulaires, clubs d'entreprises et start-ups) sur des axes variés :

- Séminaires et salons étudiants et jeunes entrepreneurs en France et à l'international ;
- Nuits de l'innovation et hackathons créatifs, Association à des évènements sportifs et culturels.
- Publi-reportages et publicités dans la presse économique, lifestyle, tourisme et patrimoine
- Affichage ciblé dans les gares, co-workings, écoles & universités, centres de formation,

- *Speed-dating et Learning expedition* : visite du territoire, d'entreprises, dégustations et animations, ...
- Communication disruptive : films digitaux, séries ou jeux vidéos, ...

Cette politique d'attraction sera mise en œuvre en partenariat fort avec l'Agence de Développement Touristique (ADT), le Comité Régional du Tourisme (CRT) et Atout France.

2. L'AUDE, TERRE DE COMPÉTENCES ET D'INNOVATION

Pour être attractif sur le plan national et international, un territoire doit porter une identité économique crédible et offrir aux entreprises les compétences dont elles ont besoin.

La recherche des TPE, PME et ETI est simple : développer leur activité, recruter des agents et des techniciens qualifiés, innover et aller à l'international. Mais il faut pour cela, une offre de travail qui réponde à leurs attentes en niveau et en qualité. Or les entreprises du territoire ont du mal à recruter des agents et techniciens qualifiés et s'en plaignent régulièrement. Comme l'Aude ne parvient que rarement à « faire venir » ces salariés de l'extérieur, ils sont confrontés à une forme de « mur de compétences ».

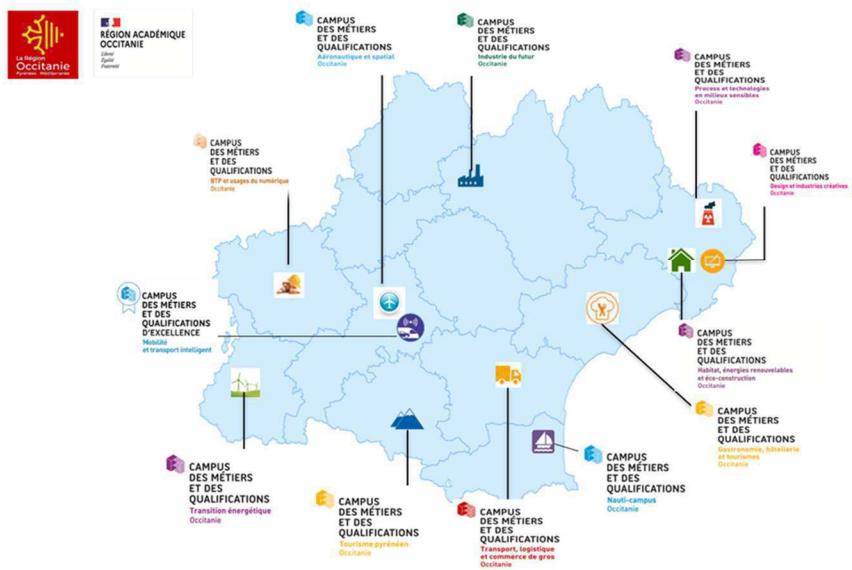
Le Cœur d'Occitanie dispose pourtant d'une offre conséquente de formations post-bac professionnalisantes, initiale et continue. Cette offre est répartie en 8 lycées technologiques, 6 Lycées agricoles, 2 IUT, les CFA des chambres consulaires ; sans compter les structures de formation propres à certaines entreprises ou fédérations. Le problème vient souvent du fait que ces structures ne sont pas suffisamment connectées entre elles et ont du mal à s'inscrire dans une logique d'attractivité et de développement du territoire. C'est un problème national récurrent malgré les multiples réformes de l'enseignement supérieur depuis 20 ans.

Il faut donc s'appuyer sur les initiatives lancées par l'Etat dans ce sens :

- **Les Pôles de compétitivité** regroupent depuis près de 20 ans entreprises, laboratoires de recherche et établissements d'Etudes Supérieures et de Recherche (ESR) ; mais leur entraînement des PME a déçu. 4 pôles de compétitivité sont en Occitanie (53 en France) : Aerospace Valley et Agri Sud-Ouest Innovation à Toulouse, Derby sur les énergies renouvelables à Perpignan et Water Team à Montpellier sur l'eau.
- **Les Campus des métiers et des qualifications (CMQ)** réunissent depuis 2016 les structures de formation initiale ou continue de 1^{er} cycle (BTS, IUT) au service des entreprises. 12 CMQ sont labellisés en Occitanie sur 100 en France. Mais ils manquent de proximité avec les structures de recherche (limitant la capacité d'innovation) et avec les structures de formation consulaires (limitant la proximité avec les TPE/ PME).

Bref ça ne marche pas, ou pas bien en tout cas...

CARTE DES CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS (octobre 2020)



Le développement du travail à distance et la nouvelle donne sociétale offre l'occasion de revoir cette offre pour mettre en place **des formations qui correspondent aux besoins de développement du tissu économique local**, en étant maillé avec les structures de recherche et de formation des métropoles.

Le groupe de travail a proposé une méthode pour accroître la formation de techniciens supérieurs et l'innovation par la recherche appliquée dans les domaines clés du territoire.

1. NOUS PROPOSONS DE CRÉER QUATRE CAMPUS D'EXCELLENCE, ADAPTÉS AUX BESOINS DES ENTREPRISES ET AUX AXES STRATÉGIQUES DU TERRITOIRE.

Il s'agira de structures de formation et de recherche appliquée sous la forme de CMQ, articulés à l'ESR, en lien avec les Pôles de compétitivité. Mais ces structures ne déboucheront sur une réelle dynamique économique, que si elles sont **orientées par les entreprises** qui s'impliquent et prolongées par des structures d'accueil adaptées aux besoins des créateurs d'entreprises.

➤ PROPOSITION 17 : Créer un campus de l'hydrogène et des nouvelles énergies à Port-la-Nouvelle

La région Occitanie est à la pointe du développement des énergies vertes. Les réalisations et les projets dans le domaine de l'éolien et du photovoltaïque ne manquent pas et elle dispose d'un lieu d'innovation de premier plan avec le pôle de compétitivité de Perpignan. Mais un autre domaine est en train d'émerger, celui de l'hydrogène. Si elle monte dans le train assez tôt, la région Occitanie a tous les atouts pour devenir un leader Européen de la production, du stockage, du transport et des technologies de l'hydrogène.

Accompagner cette évolution est indispensable et peut donner une identité et une visibilité internationale, qui ferait de la région **un des hauts lieux des énergies vertes**.

Là encore tous les ingrédients sont présents. Il convient de mettre en réseaux les projets du Narbonnais avec ceux du Tarn, pour créer un pôle d'excellence fondé sur la recherche et le transfert de compétences, qui aurait aussi en charge de former les techniciens indispensables au développement de ces activités. Port La Nouvelle pourrait servir de lieu de convergence de ce « campus virtuel ». Ce Campus sous forme de CMQ associera dans une gouvernance simple entreprises, start-ups et ESR concernés avec les élus, pour définir les objectifs concrets, les actions à lancer et les moyens nécessaires.

➤ PROPOSITION 18 : Créer un campus d'excellence du Bâtiment « 0 carbone » et intelligent

Une offre de formation orientée vers les besoins des entreprises s'est déjà structurée autour de la Fédération Française du BTP adhérentes ; elle peut passer la vitesse supérieure pour préparer les évolutions à venir en matière de réglementation énergétique. La création d'un campus orienté vers l'innovation dans le bâtiment permettrait de fédérer plus largement. Nous pensons qu'il faut intégrer dans le réseau existant (cluster Agglomère) une dimension R&D en partenariat avec des écoles d'ingénieur, y adosser une structure souple de GRH de type CRIT, et l'élargir en y intégrant une dimension usinage.

Ce projet détaillé de Campus d'Excellence illustre la façon dont les autres pourront se structurer (cf Annexe)

- **Sur l'agriculture et l'alimentaire de demain, voir PROPOSITION 22**
- **Sur le tourisme et la culture, voir PROPOSITION 32**

Pilotage	Le portage pourrait se faire à Castelnaudary au Lycée Germaine TILLION, en partenariat avec l'Institut de Formation et de Recherche du Bâtiment de la FFB.
Enjeux	<p>Le tissu local est composé de TPE/PME, centrées sur leur métier et leurs chantiers. Les besoin d'évolution de la filière attendent des réponses pragmatiques qui relèvent du « quotidien de l'entreprise » et doivent être pratiques dans leur application.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acculturer les TPE/PME à l'innovation et les préparer aux transitions à venir, notamment celles ambitieuses de la nouvelle Réglementation Energétique RE2020 • Accompagner & favoriser l'innovation trans-sectorielle/ 4 thèmes : Innovation, Fabrication additive, Transformation digitale, DRIM Economie circulaire-déconstruction-recyclage • Développer les capacités du tissu local d'innovation incrémentale technique & d'organisation, pour améliorer les process & produits par des évolutions successives • Favoriser l'innovation adjacente de la technologie d'autre marché : ie robotique & cobotique
Partenaires envisagés	<p>Les organisations professionnelles et leur organisme de formation continue :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fédérations du BTP de l'Aude et de l'Occitanie • Institut de Formation et de Recherche du Bâtiment Occitanie • Fédération Régionale des Travaux Publics • Institut de Formation des Travaux Publics (IFTP) <p>Centres et Laboratoires de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Centre national d'études spatiales (CNES à Toulouse), • Laboratoire Matériaux et Durabilité des Constructions (LMDC-INSA à Toulouse), • Laboratoire d'Informatique, Robotique et Microélectronique LRIM Montpellier • Tecnalia (Fondation de recherche privée à Bilbao) • Cluster Bâtiment du Futur : écosystème Innovat° filière Construction + Cluster Aéro • Plateforme Technologique 11/66 <p>Etablissements d'enseignement – Formation Initiale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lycée Germaine TILLION à Castelnaudary (Métiers du BTP) • Lycée Jules Fil à Carcassonne (Numérique et Robotique/Cobotique) • Lycée Louise Michel à Narbonne (Bois et électricité) • BTP -CFA à Lézignan • GRETA de l'Aude • Ecole de La Raque à Lasbordes (Environnement/Déchets/QSE) • Université de Perpignan Via Domitia (UPVD) • CESI à Montpellier (Ingénieur Travaux et Chargé d'affaires Construction) <p>Les entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • TPE/PME/ETI du BTP, Adhérents de la FFB et la FRTB • Architectes et Bureaux d'Etudes Techniques • Industriels des Matériaux : Terréal à Castelnaudary, Actis à Limoux • Cluster Bâtiment du Futur Occitanie

Formations	Pré-bac : <ul style="list-style-type: none"> Apprentissage : BTP- CFA à Lézignan et IFTP O Castelnau-dary Bac : Lycée Jules Fil à Carcassonne et Lycée Germaine Tillion à Castelnau-dary Post Bac : <ul style="list-style-type: none"> Lycée Tillion/Greta/IFRB à Castelnau-dary : BTS Bâtiment & TP, Licence Pro. Conducteur TP UPVD (Université de Perpignan Via Domitia) / IFRB : DU Coordination chantier BIM Carcassonne, DU Modélisation 3D à Castelnau-dary Licence Prof. Gestion de Travaux Méthode-Innovation-Numérique Narbonne Ecole de La Rague à Lasbordes : Mastère environnement/gestion déchets CESI à Montpellier (Ingénieur Travaux & Chargé d'affaires Construction)
Domaines d'activité	<ul style="list-style-type: none"> Innover dans les processus de production, les matériels et les matériaux Transition numérique, énergétique et ENR Innovation sociale : prévention des risques professionnels, promotion des métiers
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> Coordination-animation du Campus des Métiers pour les mises en synergies Développer l'offre de formation (Master ?) et Elargir la zone d'influence Favoriser la recherche appliquée et le transfert de technologies avec le tissu local
Financements	<ul style="list-style-type: none"> Fonctionnement : animation et Ingénierie de formation Evènementiel : colloques, échanges, voyages d'études

2. EPAULER LES START-UPS ET LES AIDER A GRANDIR.

Sociétés innovantes, les start-up ont un fort ancrage en nouvelles technologies, mais le start-upeur centré sur son cœur de métier a un besoin d'accompagnement important sur les compétences nécessaires au démarrage et au décollage : coaching, conseil, financement... L'émergence récente du Réseau Entreprendre d'aide aux dirigeants ou de l'Association Pour le Management (APM) est un atout, signe du dynamisme local.

➤ **PROPOSITION 19 : Mettre en réseau les pépinières autour d'un point d'entrée unique.**

Le Cœur d'Occitanie dispose de 10 pépinières d'entreprises, spécialisées ou généralistes (Annexe). Leur mise en réseau favorisera les échanges d'expérience et d'opportunités d'affaires entre startups, et l'apprentissage.

- Nous devons aider ce réseau de plateformes techniques à grandir et le promouvoir sur le plan national.
- En lien avec le réseau d'espaces de co-working et de salles de réunion créés à proximité des gares.

➤ **PROPOSITIONS 20 : Créer un dispositif d'assistance RH de type CRIT pour faciliter la gestion collective des contrats de travail et des programmes de formation continue.**

➤ **PROPOSITION 21 : Créer un guichet d'accompagnement au financement et notamment au déclenchement des dispositifs d'aide publique, au sein des campus d'excellence.**

L'attractivité du territoire nécessite de mobiliser les ressources humaines et financières pour aider les porteurs de projet. Le rapport TTA souligne en effet la complexité des canaux de financement qui empêchent beaucoup de start-ups d'accéder aux outils mis en place.

Nous préconisons de créer dans les 4 Campus d'Excellence un **guichet d'accompagnement, orientant sur les services existants** et développant **un soutien spécifique sur le financement** : outre l'aide pour constituer les dossiers, le service orientera sur les acteurs de soutien : Bpifrance et ses divers outils (dont le Volontariat Territorial en Entreprise) et pour rapprocher des réseaux de business angels, fonds venture, ...

Un plan précis concernant le financement est proposé en annexe.

➤ **PROPOSITION 22 : Créer un dispositif d'abondement des investissements en capital pour les start-ups « prioritaires » (agro-alimentaire, énergies vertes, tourisme).**

L'investissement régional aux côtés des chercheurs créant une start-up est à bâtir en lien avec les acteurs régionaux de l'investissement. Cependant nous recommandons un effort supplémentaire pour les start-ups qui s'inscrivent dans les quatre priorités de « Cœur d'Occitanie », et sur la santé.

3. LA SANTE, UN CAS A PART.

L'accès aux services de santé est un élément déterminant de l'attractivité d'un territoire avec le vieillissement de la population (et la pandémie). **De nombreuses start-up se développent dans le monde de la santé** et de ses applications en Occitanie. La puissance des Universités et de grandes réalisations comme l'Oncopole pourrait y contribuer. Un soutien particulier de l'investissement dans ces start-ups doit permettre de renforcer leur accueil et toutes les initiatives d'innovation dans le monde de la Santé.

- **RECOMMANDATION : Les collectivités pourraient soutenir financièrement les start-ups de santé et refléchir à un possible Campus d'excellence sur la 'Santé globale'** liant diététique, sport & alimentation
- **RECOMMANDATION : Le Département pourrait innover et expérimenter par un « plan santé » dans le cadre des projets de décentralisation de la politique sanitaire** (Rapport Institut Santé).

3. POUSSONS NOTRE AGRICULTURE VERS L'EXCELLENCE ALIMENTAIRE

1. Bâtir un pôle d'excellence agricole et alimentaire.

La diversité des terroirs et des climats de l'axe qui relie Toulouse à la mer et l'importance d'une **agriculture diversifiée** - qui produit déjà beaucoup de produits finis porteurs de signes reconnaissant qualité & respect environnemental – fondent légitimement notre **volonté de développer une agriculture innovante**, capable de produire progressivement l'essentiel de la gamme d'une **alimentation de qualité, saine et diverse**.

Cependant les modèles directs restent marginaux et les spécificités de notre territoire ne sont pas développés aussi vite que celle d'autres régions comme la Corse ou le Pays Basque. Par ailleurs nous faisons face à une série de ruptures qui mettent notre modèle en tension, comme **les changements climatiques, la pression sociétale et les évolutions des attentes des consommateurs**.

Nous proposons de répondre à ces défis de manière globale, par une autre rupture : celle de **l'innovation verte** et du développement des **filières de transformation les plus prometteuses¹**.

Le chemin n'est pas dans une opposition des modèles ou des filières, mais au développement global du modèle agricole « Cœur d'Occitanie », dans une culture d'efficacité et de montée en compétence. Nous devons renforcer nos spécificités locales méditerranéennes et les valoriser sur le marché du Grand Sud (24 Millions de consommateurs et 84 Millions de touristes) et à l'export. Il faut développer des entreprises qui intègrent production, transformation, distribution, tourisme, culture, paysage et bilan carbone dans **une vision globale, partagée par tous sur 4 leviers fondamentaux** (qui rejoignent ceux du rapport Toulouse Territoire d'Avenir) :

¹ De nombreuses filières produisent des produits finis grâce aux terroirs et climats propices et variés du Massif central aux Pyrénées et du Lauragais à la mer (eau abondante, ensoleillement élevé) : 10 AOP viticoles, Olives, truffes, viande, volailles, foie gras, miel, huiles, produits de montagne, fromages, plantes médicinales, fruits et maraîchage ; mais aussi semences, grandes cultures, protéagineuses (soja, pois, lutin, féveroles, luzernes, enherbement de légumineuses dans les vignes...) ; et même des productions innovantes comme la 1^{ère} ferme d'insectes de France (grillons). **Les signes de reconnaissance de qualité et la production biologique se développent vite** : l'Occitanie est la 1^{ère} Région d'Europe pour les produits labellisés (86 AOP, 77 IGP, 250 produits sous Identification de la Qualité et de l'Origine et la 1^{ère} région bio de France avec 16% de la Surface Agricole utile contre 9% en France et l'Aude est le 3^{ème} département (40.000 has).

- Le climat,
- L'innovation,
- L'alimentation saine et locale,
- Le rapprochement des consommateurs par l'accueil professionnel et le digital.

Nous définissons ainsi l'ambition d'un objectif global à 5 ans : **faire de l'Aude un champion de l'alimentation méditerranéenne saine et de qualité, respectueuse de la nature et proche de ses consommateurs.**

1.1 Faire émerger les solutions innovantes et les compétences des secteurs agricole et alimentaire

➤ **PROPOSITION 23 : Créer un campus d'excellence de l'agriculture de demain.**

Les enjeux de l'agriculture et de l'alimentation sont décisifs pour le territoire qui dispose de nombreux atouts naturels, mais aussi d'un écosystème relativement nourri et de forces académiques non négligeables. Tous les acteurs de la Recherche et de la Formation – lycées agricoles, Chambre d'agriculture, producteurs et distributeurs de dimension internationale ... - sont présents pour que l'Aude devienne un lieu d'expérimentation, d'innovation et de montée en compétence, au service de la mutation du monde rural.

C'est d'autant plus essentiel que **l'agriculture manque aujourd'hui de repreneurs et de salariés** formés à des innovations qui se multiplient : digitalisation, marketing, gestion de l'eau ou des récoltes...

Ce Campus - essentiel pour dessiner l'avenir du territoire et de ses productions - pourra **partager les moyens en équipe et équipements des partenaires privés et publics pour développer** un volet de formation, initiale et continue et d'expérimentation sur le modèle ouvert des Pôles de compétitivité (voir fiche détaillée en annexe). Il s'associera au Pôle de compétitivité Sud-Ouest Agri Innovation pour bâtir une Plateforme de partenariats avec des Groupes privés (comme de grands distributeurs) et entretenir une pépinière start-ups.

➤ **PROPOSITION 24 : Soutenir et favoriser la concertation avec les acteurs de la Recherche, l'Innovation et le Transfert pour orienter ce pôle d'Excellence agricole et alimentaire.**

Les 2 pôles de Recherche & d'Enseignement Supérieur de Toulouse & Montpellier **ont une force exceptionnelle** renforcée par de nombreux acteurs. La volonté de réorienter des capacités de recherche aéronautiques et l'ouverture croissante à la coopération notamment trans-régionales et internationales, renforcent la possibilité **d'accélérer l'innovation** sur ces grands sujets : climat, digital & technologie appliqués aux cultures et à leur transformation, biotechnologie & solutions environnementales innovantes.

➤ **RECOMMANDATION** **La liste des priorités pour accélérer l'urgente évolution du secteur (Cf Annexe)** a fait l'objet d'échanges avec les grands acteurs de la Recherche, de l'innovation et du transfert. Leur bon accueil à cette démarche doit conduire la Région et les Collectivités à soutenir ces mesures prioritaires dans le redéveloppement des moyens prévu à l'occasion des Plans Etat Région et de Relance.

1.2 Prendre à bras-le-corps les enjeux climatiques

- **PROPOSITION 25 : Développer les solutions locales de mobilisation de l'eau**, dans un cadre précisant son utilisation rationnelle pour renforcer le dynamisme des sols (Cf note en Annexe).
- **PROPOSITION 26 : Développer toutes les pistes de fixation de l'azote et du carbone dans les sols et les plantes et bâtir une filière régionale de la matière organique.** (Cf note en annexe).
- **PROPOSITION 27 : Etablir les bilans carbone et énergie de l'agro-alimentaire du territoire.**

Il faut innover sur toutes les solutions « vertes » de culture et de transformation, pour faire converger toutes les solutions, sans opposer les méthodes, ni bloquer les évolutions innovantes possibles. Le bio traditionnel peut avoir un bilan carbone catastrophique notamment en favorisant les productions au bout du monde.

➤ **PROPOSITION 28 : Renforcer l'autonomie énergétique des entreprises et des collectivités rurales.**

Il est possible de développer avec les majors de l'énergie EDF et ENEDIS leurs nouvelles conceptions de micros-installations d'autonomie énergétique agricole ou rurale, limitant le besoin de réseaux de transports.

1.3 Faire émerger une offre agro-alimentaire régionale de qualité.

L'objectif est de faire du Cœur d'Occitanie la vitrine et le fournisseur d'un nouveau modèle d'alimentation, qui intègre les attentes de 'bien-manger' et les défis environnementaux et de changement climatique. Pour parvenir à cet objectif de renforcer la transformation régionale, il conviendra de :

- Lister les produits de haut de gamme qui existent ;
- Préciser les débouchés potentiels et de structurer les commandes (sur le modèle du M.I.N. de Toulouse), afin de stimuler l'offre de ces produits par la demande plus que par la subvention ;
- Favoriser la création d'entreprises sur toute la chaîne de la production à la commercialisation ;
- Identifier et soutenir les solutions collaboratives efficaces de logistique, de transformation et de vente ;
- Impliquer les coopératives importantes dans ces filières complémentaires de transformation locale.

Cette démarche passe par l'identification des spécificités du Cœur d'Occitanie et par une campagne de communication et de promotion de notre culture gastronomique (*cf chapitre 1 sur l'identité*).

Une agriculture diversifiée et de qualité repose sur des acteurs suffisamment forts : leur culture d'efficacité doit s'appuyer sur un « **esprit de coopération** » pour limiter leur isolement.

- **Entre filières** (une chambre froide de fruits, par exemple, peut stocker d'autres récoltes)
- **Entre producteurs** (la mise en commun de moyens ou la vente de produits intermédiaires à un voisin favorisera le démarrage progressif de la vente directe).

Il faut soutenir la capacité d'initiative et de création d'entreprises de toutes les filières qui produisent et transforment toute la gamme de l'alimentation. C'est de cette manière que nous renforceront l'identité et fierté régionale. Cela passe par l'accueil des audois et des touristes par le biais des acteurs du tourisme et du commerce qui valorise l'identité occitane, mais aussi par la promotion des produits « Cœur d'Occitanie », auprès des consommateurs et distributeurs à l'international.

Il est essentiel d'articuler toutes les initiatives privées et publiques dans ce domaine et que des acteurs importants aident à structurer ces filières. Ce peut être les grandes coopératives (actuellement plus axées sur la production de matière première) ou des entreprises de l'aval (comme le propose l'AREA - Association Régionales des Entreprises Alimentaires). Il faut 'un peu de subvention au démarrage', des vraies commandes (du MIN, des cuisines centrales...) et le soutien d'acteurs économiques déjà structurés pour faire émerger des outils logistiques et de transformations efficaces et rentables.

➤ **PROPOSITION 29 : Réaliser une étude sur sa mise en oeuvre possible à court terme, listant les producteurs, l'intérêt des donneurs d'ordre et le soutien des partenaires potentiels.** Cf en annexe la démarche élaborée par le groupe de travail (ie Jacques Subreville ancien DG d'Aude Coop)

Il faut aussi développer des entreprises alimentaires fortes et innovantes : le 'Grand Dessein' de l'AREA converge avec ces objectifs qui prévoit notamment de renforcer la capacité d'innovation et de création de valeur, par l'anticipation des attentes sociétales et la mise en réseau des PME capables de porter leur production au-delà de nos frontières nationales.

2. Aller chercher le consommateur où qu'il se trouve... : par l'accueil et le digital

2.1 Encourager toutes les initiatives directes de contacts entre producteurs & consommateurs

Les attentes de Nature et d'expériences humaines valoriseront les rôles d'accueil et de jardiniers de la nature

- Développer les liens intra et inter filières pour renforcer la cohérence et l'identité de l'offre régionale

- Favoriser une distribution innovante qui intègre le besoin d'implication du consommateur
 - Promouvoir les métiers agricoles et développer les formations adaptées à la pénurie de personnel
- **PROPOSITION 30 : Aide des collectivités à la vente d'une gamme large par les producteurs, par**
- subvention de 50% de la marge nécessaire au Point de Vente sur les produits d'autres producteurs qui ont besoin du prix Particuliers et bons logistiques payant la livraison locale (livreurs de l'e-économie).
 - stratégies digitales pour toucher les 'visiteurs' qui ne peuvent se déplacer et fidéliser les clients.

2.4 Mettre en valeur les produits « made in Cœur d'Occitanie ».

Le tourisme valorisera la Nature et la culture occitane associées au bien-manger & bien-vivre. Cette stratégie nécessite le développement de projets de rayonnement fort et d'élargir l'oenotourisme à d'autres filières. Mais la Gastronomie est naturellement le VRP le plus efficace par la valorisation du produit local mis en scène comme *l'œuf Carrus* à l'Auberge du Puit, *l'huître de Leucate* ou *la mozzarella di buffala des Corbières*, etc.

3. Favoriser la mutation urgente en assouplissant des freins réglementaires

- **RECOMMANDATION : De nombreuses réglementations et normes sont devenues des freins forts aux évolutions. Le Rapport a établi une 1ière liste (Cf Annexe) et demande aux élus d'user avec la Région de leur influence pour favoriser l'expérimentation et lever 10 premières mesures phares.**

4. REVEILLONS NOTRE TOURISME !

Le tourisme est une composante majeure de l'attractivité d'un territoire et de sa capacité à attirer entreprises, familles et cerveaux. L'axe de Toulouse à la mer a les atouts pour structurer le tourisme régional. Il est lié à son histoire et son identité, à ses savoirs-faire, sa capacité à innover et à offrir de la qualité de vie, sans doute le bien le plus précieux de nos sociétés. Les touristes choisissent rarement une destination pour elle-même, mais parce qu'elle leur paraît **l'occasion de vivre l'expérience qu'ils recherchent**.

Le tourisme de l'Aude souffre de ce que les professionnels appellent un manque de « déclencheur de séjour » et l'Occitanie ne dispose pas de marqueurs d'une identité suffisamment forte.

Autrement dit, nous sommes mal identifiés et le touriste étranger a du mal à nous trouver sur la carte. Si notre côte méditerranéenne reste un pôle touristique national (1^{ère} Région pour la fréquentation française), son ambition internationale est insuffisante (3^{ème} seulement). L'hôtellerie traditionnelle n'est pas mieux lotie, qui affiche souvent une surcapacité. Si L'Aude s'en tire mieux que l'Occitanie sur les nuitées étrangères, nos 2 sites majeurs du Canal et de la Cité, voient leur fréquentation baisser régulièrement. En cause : des années d'immobilisme et l'absence d'une politique d'investissement en marketing.

Disons-le clairement, nous devons **repenser notre tourisme, le moderniser, lui faire opérer sa mue écologique et innover** dans ses services et ses offres ; pour qu'il **structure l'offre internationale** que Toulouse et la Région veulent promouvoir.

Les chefs d'entreprise du groupe ont affiché une triple ambition :

- Promouvoir et développer un tourisme renouvelé, digitalisé, humain et éco-responsable, qui structure de nouveaux rapports à l'autre et aux espaces visités ;
- Développer une attractivité internationale avec Toulouse comme porte d'entrée principale.
- Fédérer tous les acteurs autour d'un récit commun positif, permettant sa « mise en tourisme ».

1 Structurer l'offre culturelle, voilà l'urgence.

1.1 Retrouver son identité.

Développer le tourisme d'une destination impose de s'appuyer sur son identité : racines fortes et porteuses de sens. Car c'est avant tout la rencontre de femmes et d'hommes dans une histoire et un environnement. **La nature est un des grands atouts du Cœur d'Occitanie**, car elle offre les éléments (vent, étangs, terre aride, soleil, géologie ...) et qu'elle intègre **les activités humaines** (châteaux et villages perchés sur des rocs, abbayes en pleine garrigue, vignobles, salins, truffières, marbre, ...). C'est un terrain d'aventures, de découvertes à ciel ouvert, de la montagne à la mer. **Le Cœur d'Occitanie doit offrir le récit de son identité autour de ses fiertés et richesses, pour fonder son marketing.** (cf § 1).

➤ PROPOSITION 31 : finaliser et promouvoir la marque Cœur d'Occitanie (cf chapitre 1)

1.2 Travailler sa diversité et son « authenticité ». (Cf les annexes W T R).

Quelques éléments de nos discussions, méritent réflexion. Il faut :

- S'appuyer sur la beauté des paysages, les éléments naturels vent, soleil, terre, mer... et les activités humaines notamment de loisir, mais aussi de production alimentaire ou artisanale.
- S'appuyer sur la qualité de vie, la simplicité et la ruralité : humble et modeste au sens noble du terme.
- Valoriser l'alimentation et la gastronomie locale et les savoirs-faires : artisanat, métiers d'Art.
- Considérer le tourisme durable comme un prérequis du tourisme de demain, éco-responsable mais permettant aussi des expériences et des rencontres authentiques.
- Moderniser et donner une nouvelle dimension, qualitative et innovante aux « totems » que sont la Cité, les citadelles du vertige, le Canal du Midi, les Abbayes, châteaux, villages... Et aux événements culturels.
- Penser plus économie créative que seulement productive : accueillir de nouvelles idées/ personnes/ programmes, disruptifs, innovants, afin d'être dans une résistance constructive.
- Capitaliser sur l'histoire de la viticulture (y compris des caves coopératives) et de ses liens avec la Nature.

➤ RECOMMANDATION : Le Groupe invite les collectivités à réfléchir à une démarche globale qui s'inscrit dans la stratégie de développement touristique et participe à l'attractivité du territoire :

- **Vers une Mission Racine 3.0 pour requalifier le littoral** conçu il y a 60 ans, dans une croissance « bleue et verte » alliant préservation des espaces naturels et requalification des stations, plages et ports...
- **Cultiver le « beau » dans les villes et villages**, notamment pour requalifier les entrées de ville, en utilisant les opportunités : Politique de la Ville, Plan d'Action Cœurs de Ville ou de Village, Contrat Bourg-Centre...
- **Faciliter et animer le dernier kilomètre des lieux touristiques** : fin d'un voyage souvent effectué en transports collectifs, il faut faciliter l'accès à pied ou par des moyens innovants et responsables - navette électrique/ équestre, VTC, vélo, trottinette, funiculaire et tyrolienne urbains - et son animation digitale.

2. Développer l'attractivité du territoire par une offre internationale claire et différenciée.

Le groupe de travail a effectué une démarche de 'Design Thinking' par des ateliers collaboratifs et des échanges intermédiaires qui ont permis de définir plus d'une centaine de propositions synthétisées autour de 3 grands piliers, pour que l'offre du Cœur d'Occitanie forme un ensemble cohérent et complémentaire qui structure celle de la Région.

- **Le « Bien Manger et le Bien Vivre ».**

La valorisation des atouts culinaires et l'œnotourisme sont un atout majeur de la destination Cœur d'Occitanie. Nous associons l'artisanat au bien vivre et au bien manger, pour créer une offre humaine - de parcours, d'accueil, d'activités, de lieux... - autour des savoir-faire vernaculaires et contemporains.

La gastronomie est l'ambassadeur du territoire. L'Aude, « ciel le plus étoilé d'Occitanie » (7 étoilés) dispose de produits de qualité de la campagne à la mer, à valoriser par une montée en qualité et en authenticité.

- **HistoireS d'AvenirS**

Nous souhaitons déployer une « mise en tourisme » qui fasse de l'histoire, du patrimoine et de la culture une expérience à vivre. C'est dans cette logique que nous avons associé l'histoire et le patrimoine à l'événementiel et proposé de moderniser et animer des lieux patrimoniaux, aujourd'hui sous exploités.

Ce pilier s'appuie également sur une nouvelle ligne éditoriale : le travail des femmes et des hommes dans la construction du territoire a été retenu comme fil conducteur, pour raconter les différentes époques qui ont fait la richesse et la singularité du Cœur d'Occitanie.

- **Terre des sens, Terre de chance**

Le tourisme de nature et d'expériences humaines apporte une forte valeur ajoutée grâce à sa diversité exceptionnelle d'espaces et de sites et aux nouveaux atouts du digital. Atout France considère le tourisme de nature comme un avantage différenciant pour la France. C'est encore plus vrai pour le Cœur d'Occitanie dont le territoire couvre de manière rare montagnes, campagnes et bords de mer avec un exceptionnel patrimoine vivant d'activités humaines. C'est aussi une nouvelle exigence de la clientèle, une opportunité pour créer de nouveaux dispositifs de médiation, de découverte de loisirs.

L'Artisanat et l'Art sont un moteur d'attraction fort pour les centres-villes (ie La Bastide à Carcassonne) et les villages authentiques : Lagrasse suit les traces des villages réputés de Provence, Alsace ou Périgord.

➤ *L'Annexe TOURISME & CULTURE du rapport précise les propositions pour développer ces 3 axes.*

2.1 Promouvoir les Territoires naturels et humains

Le Cœur d'Occitanie a une richesse naturelle rare. Il faut en faire découvrir et protéger la **réelle spécificité** : grande diversité des paysages et complémentarité rare des éléments : eau, soleil & vent.

Le sillon de Toulouse à la Mer offre de nombreuses possibilités de découverte de cette nature diversifiée tout en sensibilisant les habitants et les visiteurs aux enjeux climatiques. Cette mise en scène doit souligner la diversité rare du territoire et utiliser une architecture positive intégrée aux paysages.

- **Développer l'immersion dans la nature très diversifiée** : des étangs de la Narbonnaise (seul Parc Naturel d'Occitanie sur le pourtour méditerranéen), aux garrigues, pinèdes & vignobles et des alpages, forêts & tourbières du Massif central et des Pyrénées au Pays de cocagne du Lauraguais et du Limouxin...
 - **Valoriser la complémentarité rare des éléments** - eau, soleil & vent - qui renforce l'identité du territoire.
- **PROPOSITION 32 : Créer un réseau dense de voies de promenades, GR, sentiers naturels, voies cyclables et voies d'accès aux principaux sites, en continuité des voies qui longent les Canaux et les rivières.**
- **PROPOSITION 33 : Faire du Vent un vecteur de la spécificité des éléments de la Nature occitane.**
- Valoriser l'aspect musical du vent qui fait écho aux sons de la nature et des instruments de musique à vent : des mégaphones en bois amplifient les bruits de la nature dans la forêt estonienne.
 - Renforcer des évènements internationaux par le Plan Glisse : Mondial du vent à Leucate, Défi Wind à Gruissan, Régate du Triangle du Lion sur la Côte Vermeil
 - Valoriser les moulins, éoliennes et petits bâts parfois romains qui parsèment le territoire.

2.2 Bâtir des circuits globaux associant les différents thèmes au 'bien manger'

La diversité des thèmes - Citadelles, Villages, Abbayes, Châteaux, Nature, Vignobles, Artisanat, Gastronomie - permet de construire des **circuits globaux d'itinérance** offrant à des touristes nationaux et internationaux des expériences authentiques. Chaque circuit permettra aux différentes mobilités - vélo, marche, voiture, péniches, transport collectif ... - de découvrir la variété des offres touristiques, culturelles ou d'accueil.

Ces circuits animés par le digital lieront chaque activité ou thème à la gastronomie et à l'accueil viticole, agricole et artisanal. Ils se structureront sur les 7 EPCI du Cœur d'Occitanie : Montagne Noire, Lauragais, Haute Vallée de l'Aude, Corbières, Narbonnaise,...

- **PROPOSITION 34 : Finaliser les circuits globaux et bâtir l'outil digital** avec l'ADT et l'offre régionale
- **PROPOSITION 35 : Renforcer et structurer l'offre gastronomique**
 - **Créer un Lab d'identité culinaire** qui apporte créativité et montée en gamme de la cuisine occitane.
 - **Valoriser les plateformes de mise en relation entre producteurs, restaurants & commerces** pour animer la communauté sur le terrain : **fooding.com** référence 2 restaurants, 13 en Auvergne, 48 en Bouches du Rhône ; **openfoodfrance.org** est développée par la Banque des Territoires.
 - **Créer des parcours gastronomiques et d'agrotourisme de découverte du territoire** : parcours de dégustation, cours de cuisine, visites, événements et fêtes dédiés à des produits (ex. d'Auvergne)
 - **Créer le Festival du « bien-manger en Occitanie ».**

2.3 Capitaliser sur les deux sites UNESCO pour structurer une offre globale

Le **Canal du Midi** et **La Cité Médiévale de Carcassonne** peuvent contribuer par leur rayonnement international au développement que propose le Groupe Tourisme, mais ils souffrent d'un délitement des politiques territoriales et d'un manque cruel d'investissement. Il faut les concevoir comme des catalyseurs et non des inhibiteurs et rénover l'offre marketing et d'animation, au-delà de l'opération grand Site. Ils doivent devenir les points d'entrée des circuits globaux développés.

- **PROPOSITION 36 : Faire du Canal du Midi une voie verte inattendue devenant une halte emblématique**
 - Relier le canal de la Robine, les étangs du Parc Naturel, le réseau de voies cyclables et la Via Rhona ;
 - Développer des lieux de vie et d'accueil créatifs et gastronomiques pour animer ses différents tronçons ;
 - Développer le festival itinérant le plus long du monde le long du Canal de Toulouse à la mer (240 km), colonne vertébrale du Cœur d'Occitanie : développer une itinérance sur les lieux d'accueil existant et nouveaux. Un défilé d'art de rue avancerait jusqu'à la mer telle la parade Lille 3000 et des évènements et pique-niques en blanc ou déjeuners sur l'herbe, soulignerait la convivialité de la Dolce vita audoise.
- **PROPOSITION 37 : Créer la Cité mondiale du Vin et de la Nature près de la Cité**, sur le modèle de la cité du vin de Bordeaux, mais ouvert à la Nature en plusieurs et porte d'entrée des circuits
 - Le thème de l'homme et de la Nature devient central et peut fonder un projet mondial, alors que l'univers du vin s'est mondialisé en 50 ans sans capitale reconnue. Le projet est en cours de finalisation.

2.4 Capitaliser sur la Culture, source d'identité et d'expériences authentiques

L'événementiel est à moderniser et à « mettre en tourisme » pour développer l'image, l'identité et le dynamisme du territoire pour les touristes, les habitants du Grand Sud et pour attirer des publics directement intéressés par ces évènements (des villes reliées par avion à l'Occitanie dont nous sommes le Cœur).

De vrais atouts existent pour moderniser les totems existants et pour élargir l'offre culturelle - cf Annexe - et de nombreux espaces ont un fort potentiel pour y organiser festivals et manifestations culturelles et professionnelles : citadelles, vignobles, carrière de Caunes ou marais salant de Gruissan...

Acquérir une dimension internationale, nécessite de développer des évènements fort et **thématisés** (pour se distinguer de ceux à gros volume, renforcer l'identité et offrir de réelles expériences) et de créer une dynamique notamment en basse saison.

- **PROPOSITION 38 : Moderniser et élargir l'offre culturelle (cf Fiche Annexe) et développer des Evènements très thématisés sur des lieux à fort potentiel**

3. Favoriser l'innovation et la montée en compétence des professionnels du tourisme.

- **PROPOSITION 39 : Créer un campus d'excellence des métiers du Tourisme et de la Culture.**

Le Cœur d'Occitanie doit être identifié comme référent dans la formation aux métiers du tourisme, culture, patrimoine, conservation. Il faut faire monter en compétence les savoirs faire pour améliorer le service, l'hospitalité et le relationnel. Pour retenir les travailleurs pendant la saison basse, des programmes de formation continue pourraient être mis en place dans chaque filière.

Ce Campus d'Excellence de formation et de Recherche appliquée sera créé sous forme de CMQ, pour associer les acteurs privés et publics. Il associerait les sites de formation initiale et continue du territoire et le pôle de Toulouse (Ecole Hôtelière, Conservatoire, Formation des éducateurs sportifs), par les étapes suivantes :

- **Mise en place de l'organe consultatif du CMQ avec l'éducation nationale, les professionnels, les consulaires et institutionnels et les services de l'Etat** pour favoriser les échanges et programmer les formations adéquates. Cet organe constituerait une 'académie' du tourisme, garante de la qualité des prestations fournies aux touristes et aux acteurs de la filière.
- **Favoriser les échanges entre professionnels sur le territoire et avec des acteurs internationaux** notamment pour améliorer la pratique des langues. Les nombreux résidents étrangers sur le territoire (ambassadeurs de notre richesse touristique et culturelle) pourront y contribuer.
- **Favoriser les échanges internationaux** entre les écoles des métiers du tourisme (ex. Vatel), celles du spectacle et des arts vivants et des troupes internationales.

Favoriser la mise en œuvre commune de ces mesures : l'Association Cœur d'Occitanie.

L'Association Cœur d'Occitanie créée le 2 juin 2021 est dédiée au développement économique de notre territoire, avec une triple vocation : elle est à la fois **laboratoire d'idée, incubateur de projet et facilitateur de réalisation**. Son objectif est de fournir de nouvelles propositions concrètes, d'aider à la mise en œuvre des projets, et surtout de renforcer l'efficacité de la coopération entre les acteurs, publics et privés.

Think tank

- La dynamique des chefs d'entreprise mutualise idées, projets, énergie, réseaux..
- Lieu de proposition et de compétences : dévéco, urbanisme, communication...
- Think tank commun pour développer la coopération régionale et transrégionale
- Organiser un buzz 'Dynamique & Innovant' vers la population & les milieux écos

Incubateur de Projets

- Contribuer aux négociations des contrats de Plan de relance ...
- Initier les partenariats utiles à la mise en œuvre du Plan
- Ouvrir les portes - Mettre en relation

Assistant à Maître d'ouvrage

- Aller chercher des entreprises, activités, événements, formations ...
- Contribuer à aménager l'espace : urbanisme; foncier, infrastructures, transport, accès
- Aider les PME avec les associations existantes, Lever des fonds sur projets symboles

La direction de l'association est confiée à un comité opérationnel de 5 femmes et 7 hommes du monde économique, pour favoriser l'initiative et la liberté de ton des chefs d'entreprises. Mais ils travailleront main

dans la main avec les collectivités de l'Aude et de la Région et toutes les instances représentatives. La gouvernance entre ces trois collèges (Elus, Chefs d'entreprises et Représentants) articule nos différences de fonctionnement pour faciliter leur coopération efficace, sans bien sûr remplacer quiconque.

L'Association CŒUR D'OCCITANIE est pilotée par les chefs d'entreprises			
Comité Politique (CP) Les présidents des EPCI de la Région et du CD 11	Comité Opérationnel (CO) 12 dirigeants du 'sillon' : 7 hommes et 5 femmes  Equipe légère	Collège des Représentants (CR) Le CLIDA Les Fédérations Les syndicats patronaux Les Clubs, JCE...	Collège des bienfaiteurs, experts et personnalités qualifiées (CBE) Non délibératif

Ouverte à tous, l'association est notre porte digitale, avec son site internet : coeurdoccitanie.fr

CONCLUSION

Une évidence s'impose en concluant ce rapport : nous croyons tous et toutes 'dur comme fer' à l'avenir de notre territoire. Pas seulement sous l'effet d'une sorte de 'patriotisme occitan', mais parce qu'il a beaucoup d'atouts, si nous le voulons.

Mais il est tout aussi évident que le chemin sera long.

Construire une image, gagner la bataille de l'influence et de l'attractivité, ne peut être l'affaire de quelques mois. Mais qu'importe au fond, nous sommes là pour longtemps. Si la moitié de nos propositions voient le jour de manière efficace dans les 2 ans, ce sera déjà énorme. **Car une dynamique sera alors née** sur ce territoire alors perçu comme **beau, sain, agréable et ensoleillé**, mais aussi **dynamique, innovant et accueillant pour les entrepreneurs**.

C'est à cela que nous nous engageons aujourd'hui, avec ceux qui composent désormais l'Association Cœur d'Occitanie. Un peu plus qu'une association en réalité : un laboratoire, un incubateur, un facilitateur de projet.

Ce *think tank*, créé et dirigé par les chefs d'entreprises, avec les élus et instances représentatives, c'est aussi une première qui intéressera le monde économique. Mais attention, chacun son rôle :

- **aux élus et collectivités d'orienter les politiques publiques** avec le soutien de la Région, de l'Etat et de l'Union européenne, pour garantir l'équilibre d'un développement harmonieux de l'économie, articulé à une solidarité et à une politique environnementale efficaces.
- **aux entrepreneurs, l'impulsion, l'impatience, la dynamique** du développement économique et des compétences, pour booster l'attractivité du territoire et aller chercher et aider ceux qui créeront les emplois de demain. Ils veulent mettre leur savoir faire de 'business développement' de leur entreprise au service de celui du territoire.

Évidemment, le temps des pouvoirs publics n'est pas celui de l'entreprise.

Les contraintes, la complexité ne sont pas les mêmes, de part et d'autre. Il y aura des frottements, des impatiences, peut-être des désaccords, mais qu'importe : c'est l'impulsion qui compte et nous voulons être l'aiguillon et le moteur du développement économique du territoire dans les années qui viennent.

Et nous partageons ensemble une conviction, au-delà des sensibilités : celle que l'avenir est aux territoires naturels avec une identité forte, ces pays dynamiques, connectés et accueillants à l'initiative même venant de l'extérieur, où il fait bon vivre pour travailler, bien-manger, se cultiver, faire du sport et se divertir.

C'est tout ce que nous souhaitons à notre Cœur d'Occitanie.

Article 9 – Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Article 10 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Montpellier.

Signé à Narbonne, le 17 décembre 2021

Le préfet de l'Aude



Thierry BONNIER

La présidente du conseil départemental de l'Aude



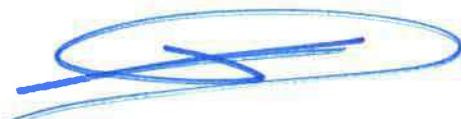
Hélène SANDRAGNÉ

Le président de la communauté d'agglomération Carcassonne Agglo



Régis BANQUET

Le président de la communauté de communes de la Montagne Noire



Cyril DELPECH

En présence de Mme Catherine BOSSIS,
représentant Mme Carole DELGA, présidente
du conseil régional d'Occitanie



Fiche orientation n°1

Accompagner le développement d'une économie résiliente, qui puise son inspiration dans le territoire et le fait rayonner aux niveaux régional, national et international.

Enjeu partagé : développer une attractivité respectueuse de l'environnement

Contexte général :

Le profil économique du territoire est marqué par les activités présentielles, avec une zone d'emploi diversifiée, mais sans secteur d'activité prédominant, et un tissu économique composé de petites et très petites entreprises.

Le territoire présente 4 spécificités majeures :

- Un poids important de l'emploi public
- Une prépondérance des activités santé / social
- Les secteurs commerce et hébergement / restauration, particulièrement dynamique
- Ces emplois sont également portés par le tourisme, marqué par une forte saisonnalité.

D'autres activités sont faiblement représentées sur le territoire : l'industrie et les services aux entreprises.

Des artisans et producteurs locaux au rayonnement national et international sont présents : c'est un patrimoine à haute valeur ajoutée mal connu, souvent porté par de petits artisans et producteurs.

Le tourisme, les services et l'agriculture sont les secteurs de la sphère privée qui offrent le plus d'emplois, mais avec 43% des offres à caractère saisonnier. 5% des emplois du territoire relèvent de l'agriculture (contre 2,7% à l'échelle nationale). La vigne, omniprésente dans le sillon audoïs, marque le paysage, avec toutefois des friches qui, sur certaines communes, peuvent représenter plus des trois-quarts des surfaces cultivées. La culture des céréales est plus présente à l'Ouest du territoire, tandis que l'élevage reste la principale activité qui permet d'entretenir les espaces isolés de la montagne. La Montagne Noire se caractérise aussi par une surface boisée très conséquente. Mais la filière bois est surtout développée à l'extérieur du territoire. De nombreuses autres productions, valorisées par des labels, permettent la diversité à la fois des paysages et des productions (oliviers, arbres fruitiers, exploitations maraîchères). Les exploitations sont de taille modeste et peinent à trouver repreneur. Parmi les enjeux de l'agriculture, la question de l'approvisionnement en eau brute qui impacte fortement l'activité agricole, et la transition culturelle liée au réchauffement climatique et à la sécheresse. Les tendances de consommation, vers les produits de proximité et le bio, constituent des opportunités pour le territoire, tant en terme économique qu'environnemental.

Sur un territoire qui compte deux sites labellisés par l'UNESCO et plus de 200 monuments et sites classés ou inscrits, l'enjeu patrimonial, tant matériel qu'immatériel, confronte quotidiennement les projets de développement urbains, culturels, touristiques ou économiques. Ce riche patrimoine, dans toutes ses composantes, s'impose comme un support permettant d'affirmer une identité partagée par le territoire. Il s'agira de promouvoir et favoriser l'accès aux patrimoines pour tous les publics, de participer à la valorisation des patrimoines supports d'initiatives culturelles, économiques, associatives ; répondre aux attentes des visiteurs d'aujourd'hui et de demain tout en permettant à la population du territoire de continuer à y vivre et de développer des activités porteuses de nouvelles perspectives.

Le tourisme se distingue par son attractivité auprès de la clientèle étrangère, grâce au rayonnement de la Cité à l'international avec le label UNESCO. Sur le territoire se trouvent aussi deux abbayes (Caunes-Minervois et Villelongue) et trois châteaux (Lastours, Saissac, Carcassonne) membres du réseau départemental des sites pôles du Pays cathare.

L'offre touristique est de qualité, pour une activité très saisonnière, avec un pic sur les mois d'été mais une saison qui s'allonge. L'activité est concentrée sur la ville-centre avec les sites UNESCO. L'aéroport de Carcassonne renforce l'accessibilité pour les touristes étrangers. Le tourisme est bien installé et des opportunités existent autour du tourisme d'affaires. Mais l'offre en hébergement limite pour l'instant l'accueil de grands événements. Cette offre est globalement de bonne qualité bien que dominée par l'hôtellerie traditionnelle, avec finalement une faible diversité de l'offre. La capacité d'accueil est existante bien que disparate avec des secteurs plus carencés tels que la Montagne Noire, mais également une carence en prestations de haut-de-gamme.

Le marché du travail des activités d'hébergement, de loisirs ou de commerce est marqué par la forte proportion d'emploi à contrat déterminé. Si ce secteur est dynamique avec de nombreuses créations d'activités ou de lieux d'hébergement, il reste peu organisé sur le plan collectif. Les prestataires touristiques, particulièrement sur les zones rurales, ne peuvent vivre exclusivement de cette activité.

La connexion des réseaux touristiques entre la ville-centre et l'offre des communes rurales est un vrai enjeu, notamment autour du canal du Midi et des sites patrimoniaux. Les diagnostics mettent aussi en évidence le lien direct entre la qualité de vie sur le territoire et la qualité de ses paysages, qui contribuent fortement à l'attractivité. Ils sont une ressource pour le quotidien des habitants (espaces de loisirs, sentiers de randonnée, plans d'eau) et un attrait pour les visiteurs et touristes, servant en cela de matière première à de nombreux acteurs de la filière touristique. La plupart de ces espaces bénéficient de protections ou de zonages de qualité qu'il importe de préserver tout en permettant le développement harmonieux des activités. Les valeurs patrimoniales et paysagères constituent un support réel et un véritable potentiel de développement touristique, sous réserve d'être entretenues et de parvenir à mobiliser les moyens financiers.

Le territoire dispose d'une offre scolaire complète, avec un enjeu de renforcement pour l'enseignement supérieur.

Objectifs opérationnels :

- Faciliter les conditions de la création d'entreprises et de l'attractivité économique de façon durable
- Favoriser un développement touristique équilibré et durable en se réinventant suite à la crise et développer l'hébergement touristique (fiche 2021)*
- Créer un développement économique inclusif qui favorise l'emploi et l'insertion professionnelle
- Renforcer l'enseignement supérieur et faciliter le développement des compétences
- Développer l'offre de formations supérieures innovantes et différenciantes
- Favoriser l'émergence de projets de recherche
- Donner une seconde vie aux produits grâce au réemploi ou encore au recyclage et au tri via une économie circulaire

Maîtres d'ouvrages concernés : EPCI, communes, Région

Localisations spécifiques éventuelles : ensemble du territoire

Partenaires mobilisés : universités, entreprises, chambres consulaires, Pôle Emploi, MLOA...

Attendus en matière de transition écologique et de cohésion territoriale :

Lutte contre le changement climatique
Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels
Gestion de la ressource en eau
Économie circulaire, déchets ; prévention des risques technologiques
Lutte contre les pollutions
Biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles
Impact sociétal (maintien ou création d'emploi vert...)

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre au sein de la période 2021-2026 :
toute la période

Exemples d'actions et de projets :

- Structuration du tourisme sur le territoire de la Montagne Noire, notamment par la création d'hébergements touristiques
- Soutien et développement des lieux dédiés au numérique et à l'innovation
- Phase 2 du pôle numérique, vers un campus dédié aux transitions : poursuivre la réhabilitation de la ZAE, structurer les activités et renforcer la vocation formation du pôle

Indicateurs de suivi :

- Evolution des créations d'entreprises
- Nombre d'entreprises créées par secteur d'activités
- Répartition des entreprises par secteurs d'activités
- Etablissements actifs employeurs selon les sphères de l'économie
- Nombre d'emplois et répartition par CSP
- Taux d'évolution annuel de l'emploi
- Nombre d'emplois et répartition selon le secteur d'activité
- Taux de chômage chez les 15-64 ans
- Evolution du nombre d'emplois
- Actifs qui changent de commune pour se rendre sur leur lieu de travail
- Taux d'activité
- Actifs ayant une activité professionnelle à temps partiel
- Part des salariés en emploi précaire
- Emploi des cadres et fonctions métropolitaines
- Effectifs d'élèves en enseignement supérieur
- Evolution annuelle du nombre d'étudiants
- Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée
- Part des jeunes ni en emploi ni en formation
- Nombre et capacité des hébergements touristiques : hôtels, campings, collectifs
- Nombre de monuments et sites classés/inscrits
- Linéaire de sentiers de randonnée inscrits au PDIPR

Articulation avec contrats, programmes, schémas, labels... :

CPER, Campus Connecté, Nouveaux lieux nouveaux liens, Opération Grands Sites, Grands Sites Occitanie, label UNESCO, Pays Cathare, Programme Alimentaire Territorial

docu

Fiche orientation n°2

Soutenir le territoire pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire de la COVID-19 et créer les conditions favorables à la reprise en se réinventant si nécessaire

Enjeu partagé :

- développer une attractivité respectueuse de l'environnement
- accompagner les transitions au bénéfice de tous et du territoire
- développer les cohésions sociale et territoriale

Contexte général :

La crise sanitaire du COVID-19 débutée en 2020 et d'une ampleur inédite, s'inscrit dans une série de crises antérieures, notamment écologiques ; elle révèle et génère des problématiques sociales et économiques majeures.

Elle réinterroge nécessairement la capacité du territoire à penser collectivement un autre projet spatial et politique ; comment accompagner un possible rééquilibrage territorial et aménager le territoire de l'après ? comment le faire en tenant compte des contraintes environnementales et écologiques ?

La crise sanitaire a fait en effet apparaître au niveau national les fragilités des coeurs de métropoles et la nécessité d'une approche plus systémique de l'aménagement du territoire et le rôle structurant du réseau des villes moyennes, petites et des espaces ruraux dans le projet territorial national.

Le potentiel de solidarité du territoire auprès des plus démunis a été démontré, mais en parallèle, les inégalités ont été exacerbées : place des femmes, travailleurs pauvres, précaires, jeunes et étudiants...

Elle a notamment révélé de nouvelles tendances à renforcer et développer sur l'aménagement du territoire : circuits courts, transports alternatifs, mobilités douces, développement des services de proximité...

Objectifs opérationnels :

- Mobiliser les crédits exceptionnels du Plan France Relance ainsi que les dispositifs européens déclinés au niveau régional (REACT-EU)
- Mettre en œuvre de manière partenariale et coordonnée des dispositifs d'accompagnement des entreprises, des associations, du monde culturel et sportif, et des mesures de soutien à la population
- Accompagner, grâce à un soutien en ingénierie, les améliorations des activités et les changements de pratique

Maîtres d'ouvrages concernés : tous maîtres d'ouvrages

Localisations spécifiques éventuelles : ensemble du territoire

Partenaires mobilisés : tous partenaires

Attendus en matière de transition écologique et de cohésion territoriale :

Lutte contre le changement climatique

Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels

Gestion de la ressource en eau

Économie circulaire, déchets ; prévention des risques technologiques

Lutte contre les pollutions

Biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles

Impact sociétal (maintien ou création d'emploi vert...)

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre au sein de la période 2021-2026 :

2020-2022
Exemples d'actions et de projets : - Suivi partenarial des dispositifs de soutien
Indicateurs de suivi : Crédits exceptionnels mobilisés
Articulation avec contrats, programmes, schémas, labels... : France Relance, REACT-EU Occitanie, L'OCCAL

document de travail

Fiche orientation n°3

Aménager différemment le territoire pour protéger les populations et les biens, rechercher le rééquilibrage et redonner aux milieux naturels une place plus juste

Enjeu partagé : accompagner les transitions au bénéfice de tous et du territoire

Contexte général :

Avec plus de 75% de couverture par des zonages environnementaux, auxquels viennent se superposer les zonages des risques, à la charnière des influences atlantique et méditerranéenne, le territoire est particulièrement vulnérable.

Parmi les principales pressions qui s'exercent sur la biodiversité figure le changement climatique, avec la baisse attendue des débits d'étiage, croisée avec l'existence de zones d'intérêt écologique. Les principaux enjeux de la trame aquatique sont la libre circulation des populations piscicoles sur l'ensemble des cours d'eaux principaux du territoire.

La concentration des infrastructures de déplacement et équipements, au cœur du sillon audiois, a repoussé les milieux naturels sur les extrémités du territoire. La préservation ou la reconstitution des corridors reliant le nord et le sud sont donc des enjeux importants car ils permettent les échanges entre les réservoirs de biodiversité ; ils sont en outre souvent constitués de milieux boisés associés aux cours d'eau, reconnus pour leur grande biodiversité en raison de leur interface entre milieux aquatiques, zones humides et milieux terrestres.

Les inondations ont montré la forte vulnérabilité du territoire aux aléas climatiques. Ces intempéries qui ont provoqué des crues soudaines, dépassant par endroit les hauteurs de crue centennale, et des glissements de terrain, aux conséquences dramatiques pour la population, démontrent la nécessité d'engager le territoire et l'ensemble de ses acteurs dans une démarche de résilience. Les risques liés au ruissellement sont très présents sur le secteur de la Montagne Noire, tandis que le reste du territoire est concerné par une exposition forte à moyenne au retrait-gonflement des argiles.

Les communes doivent aussi pouvoir améliorer leurs connaissances sur la biodiversité et les modalités de son intégration dans les projets d'aménagement et de développement. Particulièrement, suite aux inondations d'octobre 2018, la création de nouveaux espaces verts ou naturels en cœur de bourg est devenue un sujet central.

Une grande partie du territoire sera marqué par de fortes chaleurs à répétition à horizon 2050, sensibles dans les zones fortement urbanisées, exposant la population à des risques sanitaires accrus.

4,6% des sols du territoire sont artificialisés, le reste étant occupé par les terres agricoles, les forêts et milieux semi-naturels. Entre 2009 et 2018 plus de 600 hectares, soit 0,4% du territoire, ont été artificialisés : ils sont consommés sur des terres agricoles, des espaces boisés ou naturels, ou encore des espaces de transition entre ou autour des espaces déjà urbanisés. Ce taux est inférieur à la moyenne nationale de 5,3%. Certaines communes autour de la ville-centre connaissent d'importantes mutations de leur foncier agricole vers du foncier non-agricole.

Objectifs opérationnels :

- Construire la résilience par rapport aux risques naturels en protégeant mieux les espaces naturels ou en favorisant la renaturation d'espaces et par une exploitation raisonnée des ressources
- Reconstruction post-inondations (fiche 2021)*
- Limiter l'étalement urbain et l'artificialisation des sols

<ul style="list-style-type: none"> -Revitaliser les centres-bourgs dans un esprit d'équilibre territorial <i>-Favoriser les conditions d'un développement harmonieux de la Vallée de l'Orbiel en s'appuyant sur ses atouts naturels, touristiques, économiques et géographiques (fiche 2021)</i> <i>-Soutenir la vitalité du Val-de-Dagne par les services, l'activité économique, la protection et la valorisation de ses atouts naturels (fiche 2021)</i>
Maîtres d'ouvrages concernés : Etat, Région, Département, EPCI, communes, SMMAR, syndicats des eaux, entreprises, particuliers
Localisations spécifiques éventuelles : ensemble du territoire
Partenaires mobilisés : Agence Régionale de la Biodiversité, chambres consulaires...
<p>Attendus en matière de transition écologique et de cohésion territoriale :</p> <p>Lutte contre le changement climatique Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels Gestion de la ressource en eau Économie circulaire, déchets ; prévention des risques technologiques Lutte contre les pollutions Biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles Impact sociétal (maintien ou création d'emploi vert...)</p>
Calendrier prévisionnel de mise en œuvre au sein de la période 2021-2026 : toute la période
<p>Exemples d'actions et de projets :</p> <p>-Restauration d'espaces naturels (zones humides, espaces naturels en milieu urbain post-inondation...) -Fonds friche pour le renouvellement urbain</p>
<p>Indicateurs de suivi :</p> <p>Nombre de PLU Taux d'artificialisation des sols Part du territoire en zonage Natura 2000 Part du territoire en ZNIEFF Part des surfaces selon l'occupation du sol Nombre de communes couvertes par un plan de prévention des risques naturels Part des communes soumises à un aléa ou un risque naturel ou technologique</p>
<p>Articulation avec contrats, programmes, schémas, labels... :</p> <p>SCoT, contrat de transition écologique, Natura 2000, Zéro Phyto, PGRE, Territoire engagé pour la nature, CPER</p>

Fiche orientation n°4

Veiller sur toutes les ressources du territoire pour assurer la meilleure qualité de vie aujourd’hui tout en préservant ses capacités pour les générations futures

Enjeu partagé :

- développer une attractivité respectueuse de l'environnement
- accompagner les transitions au bénéfice de tous et du territoire

Contexte général :

L'eau, bien que est très présente sous forme de lacs et cours d'eau, constitue une ressource de plus en plus sous tension.

Le fleuve majeur, l'Aude, est très structurant sur le territoire : rassemblant les eaux drainées à l'ouest par le Fresquel, et celles de la Montagne Noire, il s'oriente à partir de Carcassonne définitivement vers la Méditerranée.

L'ensemble de ces cours d'eau ont connu d'importantes modifications de leur fonctionnement par le passé lors de campagnes d'aménagement visant à accompagner le développement agricole du territoire. Les ressources en eau sont fortement sollicitées pour de nombreux usages (alimentation en eau potable, agriculture, industrie, jardins familiaux, pêche...).

La disponibilité des ressources en eau superficielle est très variable selon la localisation sur le territoire. Il existe également des éléments singuliers tels l'étang asséché de Marseillette et le canal du Midi avec ses ouvrages d'alimentation. Les ressources en eaux souterraines sont très disparates, et dépassent largement le périmètre du territoire. Si le réseau hydrographique est dense, seules les têtes de bassins-versants sont interceptées par le territoire. Cette eau est issue soit des captages présents soit d'achats d'eau à des collectivités voisines ou des syndicats d'adduction d'eau potable. Depuis les années 2000, on constate une baisse significative des précipitations annuelles relevées.

Outre la quantité, la qualité de l'eau est également une question à prendre en compte : l'ensemble du réseau hydrographique subit des dégradations de la qualité de ses eaux en raison de pollutions domestiques, diffuses et parfois liées à un passé industriel. Son amélioration reste un enjeu, en particulier pour s'assurer de la pérennité des usages de prélèvement de la ressource. Les masses d'eau superficielles présentes sur le territoire affichent un état écologique variable.

La gestion des déchets s'inscrit dans le cadre d'objectifs locaux et nationaux visant à la maîtrise des coûts et à la réduction et valorisation des déchets : les déchets ménagers et assimilés sont gérés par le COVALDEM11. C'est un syndicat mixte fermé à la carte auquel les EPCI ont délégué la compétence de traitement et/ou de collecte des ordures ménagères.

Le COVALDEM11 a été labellisé «Territoire économe en ressources» : l'objectif est de drastiquement diminuer le gaspillage des ressources, des matières premières et de l'énergie tout en assurant la baisse des impacts environnementaux et l'augmentation du bien-être, notamment en préservant ou développant l'emploi. Il s'agit de faire plus et mieux avec moins.

Objectifs opérationnels :

- Construire la résilience par rapport aux risques naturels en protégeant mieux les espaces naturels ou en favorisant la renaturation d'espaces et par une exploitation raisonnée des ressources
- Limiter l'étalement urbain et l'artificialisation des sols

<ul style="list-style-type: none"> -Construire la résilience par rapport à la ressource hydrique (fiche 2021) -Développer les énergies renouvelables en préservant les paysages et les terres agricoles (fiche 2021) -Donner une seconde vie aux produits grâce au réemploi ou encore au recyclage et au tri via une économie circulaire -Soutenir la transition de l'agriculture vers une agriculture durable
Maîtres d'ouvrages concernés : Etat, Région, Département, EPCI, communes, syndicats des eaux, agriculteurs, COVALDEM11, entreprises
Localisations spécifiques éventuelles : ensemble du territoire
Partenaires mobilisés : entreprises...
<p>Attendus en matière de transition écologique et de cohésion territoriale :</p> <p>Lutte contre le changement climatique Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels Gestion de la ressource en eau Économie circulaire, déchets ; prévention des risques technologiques Lutte contre les pollutions Biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles Impact sociétal (maintien ou création d'emploi vert...)</p>
<p>Calendrier prévisionnel de mise en œuvre au sein de la période 2021-2026 :</p> <p>toute la période</p>
<p>Exemples d'actions et de projets :</p> <p>-Restauration d'espaces naturels (zones humides, espaces naturels en milieu urbain post-inondation...) -Construction d'un plan d'actions pour le développement de la vallée de l'Orbiel -Plan massif Val-de-Dagne : réduire le risque incendie en expérimentant des modes de gestion des milieux adaptés</p>
<p>Indicateurs de suivi :</p> <p>Taux de rendement du réseau d'eau potable Nombre de captages actifs et périmètres de protection Nombre d'abonnés eau potable Linéaire de réseau d'assainissement Nombre d'installations d'assainissement non collectif Part des surfaces en agriculture biologique Foncier agricole (SAU) Surface en friche Nombre de communes labellisées 0 Phyto / Terre Saine Taux de recyclage des déchets par habitant</p>
<p>Articulation avec contrats, programmes, schémas, labels... :</p> <p>Zéro Phyto, contrat de transition écologique, Natura 2000, PAPPH, SCoT, Programme alimentaire territorial</p>

Fiche orientation n°5

Déployer une ingénierie de territoire forte et coordonnée pour donner aux projets de la valeur ajoutée en matière de transition écologique

Enjeu partagé :

- développer une attractivité respectueuse de l'environnement
- accompagner les transitions au bénéfice de tous et du territoire
- développer les cohésions sociale et territoriale
- développer des projets particulièrement structurants et multithématisques.

Contexte général :

Le CRTE pose une ambition de construction d'un nouveau modèle de développement pour le territoire, résilient sur le plan écologique, productif et sanitaire.

Le CRTE a vocation à traiter l'ensemble des enjeux du territoire, dans une approche transversale et cohérente, notamment en matière de développement durable, d'éducation, de sport, de santé, de culture, de revitalisation urbaine, de mobilités, de développement économique, d'emploi, d'agriculture, d'aménagement numérique.

Les projets portés dans le cadre de ce contrat devront être économies en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux naturels, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux en faveur de la transition écologique, qu'il s'agisse de la lutte contre l'artificialisation des sols, de l'accompagnement des nouvelles pratiques agricoles et des circuits courts, du développement des mobilités douces, de la rénovation énergétique des bâtiments, du développement de l'économie circulaire, de la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau, ou encore de la promotion des énergies renouvelables.

Les projets sollicitant un soutien public devront faire l'objet d'un examen attentif quant à leur empreinte carbone et à leurs impacts sur la biodiversité conformément aux engagements de la France.

Ainsi, la mise en œuvre du CRTE représente une opportunité inédite de faire évoluer la façon dont les projets des collectivités territoriales sont construits et accompagnés par les différentes ressources d'ingénierie existantes.

Objectifs opérationnels :

- mobiliser les différents partenaires de l'ingénierie territoriale pour proposer aux maîtres d'ouvrage des solutions compatibles avec les objectifs promus par le CRTE en matière de transition écologique et de cohésion territoriale
- identifier les solutions d'accompagnement les plus appropriées et favoriser au maximum la convergence des projets et des objectifs du CRTE
- accroître la capacité d'ingénierie des collectivités et l'identification par elles-mêmes des solutions techniques disponibles pour construire des projets qui s'inscriront dans la convergence vers les CRTE

Maitres d'ouvrages concernés : EPCI, communes

Localisations spécifiques éventuelles : ensemble du territoire

Partenaires mobilisés :

Etat, opérateurs (ANAH, ADEME, CEREMA...), partenaires nationaux (Caisse des dépôts ...) et locaux (chambres consulaires, associations ou entreprises), Département, Région, SYADEN, SMMAR...

Attendus en matière de transition écologique et de cohésion territoriale :

Lutte contre le changement climatique
Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels
Gestion de la ressource en eau
Économie circulaire, déchets ; prévention des risques technologiques
Lutte contre les pollutions
Biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles
Impact sociétal (maintien ou création d'emploi vert...)

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre au sein de la période 2021-2026 :
toute la période**Exemples d'actions et de projets :**

- mise en œuvre d'un guichet unique de l'accompagnement des projets territoriaux,
- mise en œuvre, pour les projets les plus structurants, d'une revue partagée des projets entre l'État, les collectivités signataires, le conseil départemental et le conseil régional
- mise à disposition des communes, à terme, d'une boîte à outils

Indicateurs de suivi :

Nombre de projets suivis

Nombre d'opérateurs et ressources mobilisés

Articulation avec contrats, programmes, schémas, labels... :

CTE, contrat territorial Occitanie, ACV et PVD, bourg-centre Occitanie, programme LEADER

document à

Fiche orientation n°6

Engager le territoire, ses habitants, les acteurs économiques et agricoles dans les mutations à opérer pour agir concrètement sur le changement climatique

Enjeux partagés :

- développer une attractivité respectueuse de l'environnement
- accompagner les transitions au bénéfice de tous et du territoire
- développer les cohésions sociale et territoriale

Contexte général :

Situé à la rencontre de deux influences climatiques majeures, le territoire présente cinq entités paysagères sur les sept que compte le département. Le paysage est marqué par un sillon horizontal que dessinent le Fresquel puis l'Aude et des contreforts, Montagne Noire au Nord, Alaric et Malepère au Sud. Cette localisation est propice à une diversité écologique que le développement des activités et des réseaux de transports a néanmoins perturbée.

La partie occidentale, avec un climat de transition à tendance océanique, est davantage soumise à des précipitations au printemps et à l'automne, tandis que la partie orientale sous influences méditerranéennes connaît d'importantes sécheresses en été.

Des infrastructures de communication majeures (autoroute, aéroport, voie ferrée) facilitent et accentuent l'attractivité du territoire mais sont concentrées dans le sillon audiois. Le réseau routier secondaire est dense, mais sur certains secteurs il ne permet pas une circulation aisée entre les communes, pouvant se traduire par une certaine difficulté à évoluer au sein même du territoire et constitue un frein à l'installation des ménages et des entreprises.

En complément de ces réseaux, une offre diversifiée en transport collectif permet de satisfaire globalement les besoins de déplacements internes ainsi que vers et depuis l'extérieur.

L'utilisation de la voiture est dominante dans les modes de transport, et est accentuée par les déplacements domicile-travail. Les modes actifs et les solutions de mobilités alternatives sont encore peu développés, l'offre de services et d'équipements vélo est naissante.

Cette forte dépendance à la voiture individuelle, associée à un parc de logements anciens consommateur d'énergie, génère de la précarité énergétique.

Si la qualité de l'air est globalement bonne sur le territoire, le secteur des transports est relativement impactant sur les émissions de gaz à effet de serre : les oxydes d'azote sont principalement émis par le trafic routier. Le secteur résidentiel est le 2^{ème} secteur le plus émetteur de GES. L'usage du bois est important dans certaines communes rurales du territoire ; il est le premier contributeur aux émissions de particules du secteur résidentiel.

Le territoire est dépendant aux énergies fossiles pour ses consommations et doit importer son énergie. L'électricité est la principale énergie consommée par les logements, suivie du bois énergie et du gaz naturel. C'est sur le chauffage que doivent se concentrer les efforts de réduction des consommations, au moyen d'opérations de rénovation des logements anciens en particulier.

Le diagnostic des potentialités énergétiques réalisé en 2017 par le Département de l'Aude met en évidence l'importante part de l'éolien dans la production électrique sur la Montagne Noire, qui est de fait supérieure aux besoins de ce secteur du territoire ; ainsi que le

potentiel en production photovoltaïque et en géothermie.

Objectifs opérationnels :

- Améliorer la mobilité par la structuration d'un réseau de mobilité douce et le développement des transports (fiche 2021)
- Limiter l'étalement urbain et l'artificialisation des sols
- Favoriser la rénovation énergétique du bâti (fiche 2021)
- Construire la résilience par rapport à la ressource hydrique (fiche 2021)
- Développer les énergies renouvelables en préservant les paysages et les terres agricoles (fiche 2021)
- Donner une seconde vie aux produits grâce au réemploi ou encore au recyclage et au tri via une économie circulaire
- Soutenir la transition de l'agriculture vers une agriculture durable

Maitres d'ouvrages concernés : Etat, Région, Département, EPCI, communes, particuliers, entreprises

Localisations spécifiques éventuelles : ensemble du territoire

Partenaires mobilisés : AREC, SYADEN, CAUE – Point Info Energie, aéroport, SNCF, Ademe, ATMO, bailleurs sociaux...

Attendus en matière de transition écologique et de cohésion territoriale :

Lutte contre le changement climatique
Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels
Gestion de la ressource en eau
Économie circulaire, déchets ; prévention des risques technologiques
Lutte contre les pollutions
Biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles
Impact sociétal (maintien ou création d'emploi vert...)

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre au sein de la période 2021-2026 :
toute la période

Exemples d'actions et de projets :

- Développement des mobilités douces
- Fonds friche pour le renouvellement urbain
- Mise en œuvre du projet alimentaire territorial de Carcassonne Agglo
- Développement d'un tourisme vert avec le projet de voie verte

Indicateurs de suivi :

Production d'énergies renouvelables
Qualité de l'air
Nombre d'installations de méthanisation
Emissions de GES
Consommation d'électricité
Consommation d'énergie par habitant
Part des énergies renouvelables dans la consommation
Combustible principal dans les logements
Puissance installée électrique par type d'énergie
Part des transports publics dans les déplacements domicile-travail
Modes de déplacement des actifs vers leur lieu de travail
Nombre de bornes de recharge de véhicules électriques
Nombre de bornes hydrogène
Migrations pendulaires
Linéaire de pistes cyclables
Fréquentation gare

Fréquentation aéroport

Articulation avec contrats, programmes, schémas, labels... :
PCAET, PGD, CTE, Vélos et territoires, Territoire engagé pour la nature

document de travail

Fiche orientation n°7

Renforcer la connectivité du territoire au service des entreprises et des habitants et accompagner la transformation des usages numériques et l'hybridation des pratiques

Enjeux partagés :

- développer une attractivité respectueuse de l'environnement
- accompagner les transitions au bénéfice de tous et du territoire
- développer les cohésions sociale et territoriale

Contexte général :

Le déploiement des technologies numériques est en cours, notamment pour l'accès au Très Haut Débit : en déclinaison du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de l'Aude, le SYADEN, maître d'ouvrage, procède à la première phase du déploiement public du Très Haut Débit prévue sur la période 2017 – 2022. L'opérateur historique Orange déploie parallèlement du FTTH sur 52 communes du département. Fin 2020, 87,4% de la surface du territoire était couvert par la 4G et 46,5% des locaux raccordables à la fibre optique.

La transition numérique est une opportunité bien évidemment économique mais aussi sociale dans un territoire caractérisé d'abord par sa forte ruralité. Elle est une source de lien entre habitants, entre entrepreneurs et entre associations, contribuant à mobiliser les énergies pour le développement du territoire.

Le déploiement de la technologie doit s'accompagner de formation et d'acculturation afin de réduire les inégalités devant l'outil numérique, inégalités sociales mais aussi générationnelles.

Des usages sont à développer : pour les entreprises et notamment l'agriculture ; le tourisme ; le télétravail ; l'accessibilité des emplois et des services.

Objectifs opérationnels :

- Faciliter les conditions de la création d'entreprises et de l'attractivité économique de façon durable
- Favoriser un développement touristique équilibré et durable en se réinventant suite à la crise et développer l'hébergement touristique (fiche 2021)*
- Renforcer l'enseignement supérieur et faciliter le développement des compétences
- Développer l'offre de formations supérieures innovantes et différenciantes
- Favoriser l'émergence de projets de recherche
- Construire un meilleur accès aux soins (fiche 2021)*
- Promouvoir le lien social et accompagner la vie associative
- Apporter des services adaptés à tous (enfance, actifs, personnes âgées...)
- Renforcer l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie

Maitres d'ouvrages concernés : Etat, Région, Département, EPCI, communes, associations, entreprises, organismes de formation

Localisations spécifiques éventuelles : ensemble du territoire

Partenaires mobilisés : SYADEN, opérateurs...

Attendus en matière de transition écologique et de cohésion territoriale :

Lutte contre le changement climatique

Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels

<p>Gestion de la ressource en eau Économie circulaire, déchets ; prévention des risques technologiques Lutte contre les pollutions Biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles Impact sociétal (maintien ou création d'emploi vert...)</p>
<p>Calendrier prévisionnel de mise en œuvre au sein de la période 2021-2026 : toute la période</p>
<p>Exemples d'actions et de projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Phase 2 du pôle numérique, vers un campus dédié aux transitions et à l'enseignement supérieur : poursuivre la réhabilitation de la ZAE, structurer les activités et renforcer la vocation formation du pôle -Développement de l'accès aux soins et de l'offre de soins -Accès aux services et déploiement des Maisons France Services
<p>Indicateurs de suivi : Couverture du territoire en 4G Part des locaux raccordables à la fibre optique Emploi numérique e-inclusion</p>
<p>Articulation avec contrats, programmes, schémas, labels... : SDTAN, Campus Connecté, Nouveaux lieux nouveaux liens, Maisons France Services, Conseillers numériques</p>

document de

Fiche orientation n°8

Affirmer un écosystème local de solidarité et d'organisation des services et de leur accessibilité, pour limiter le creusement des disparités sociales et territoriales, lutter contre toutes les formes de précarité et permettre l'épanouissement des individus

Enjeux partagés :

- développer une attractivité respectueuse de l'environnement
- développer les cohésions sociale et territoriale

Contexte général :

Même si territoire apparaît comme globalement bien équipé en services, on constate une inégale répartition, avec une concentration de fonctions sur la ville-centre notamment pour les services aux particuliers (services publics, sécurité, emploi, banque, poste...). Le déploiement progressif de relais administratifs de type France Services permet de rééquilibrer peu à peu l'offre. L'accès aux services est vécu comme rapide (plus nuancé sur le Minervois et la Montagne Noire).

Toutes les communes sont attirées par Carcassonne pour les achats mais certaines sont aussi polarisées par d'autres communes qui exercent un rôle structurant localement. Le tissu commercial du centre-ville est relativement diversifié et permet de répondre aux besoins courants du quotidien.

La plupart des communes sont face à des problématiques de maintien du dernier commerce à cause du manque d'attractivité de leur commerce isolé face à la concurrence des grandes enseignes voisines, du manque de rentabilité lié à des zones de chalandise de plus en plus limitée, mais aussi la difficulté des successions et des départs à la retraite.

L'action des deux centres intercommunaux d'action sociale (CIAS) qui couvrent le territoire demeure indispensable pour les habitants. Le territoire est ainsi maillé en services et équipements de proximité : accueils de loisirs associés aux écoles, accueils de loisirs et accueils de loisirs adolescents, crèches collectives, micro-crèches, relais assistants maternels, centres sociaux...

L'évolution de ces services est directement liée à la démographie, et doit être largement anticipée pour faire face aux changements à venir notamment par rapport au vieillissement, mais aussi pour prendre en compte les besoins nouveaux des familles.

L'accès aux soins de premier recours est de plus en plus difficile bien que le territoire soit relativement bien équipé par rapport aux moyennes nationales grâce à la présence d'un centre hospitalier régional mais aussi de ses deux CIAS (sois infirmiers, aides à domicile).

Plusieurs communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) sont en réflexion, ainsi que la mise en place d'un contrat local de santé sur Carcassonne Agglo.

L'action culturelle constitue une singularité du territoire, avec des lieux de culture originaux et uniques, permettant d'animer une offre de proximité et d'encourager les rencontres et la création artistique. En zone urbaine, l'offre est principalement portée par des équipes et des équipements professionnels dédiés, tandis qu'en zone rurale interviennent plutôt des associations locales, appuyées par les collectivités.

Objectifs opérationnels :

- Créer un développement économique inclusif qui favorise l'emploi et l'insertion professionnelle
- Renforcer l'enseignement supérieur et faciliter le développement des compétences

- Développer l'offre de formations supérieures innovantes et différenciantes
- Améliorer la mobilité par la structuration d'un réseau de mobilité douce et le développement des transports (fiche 2021)
- Favoriser la rénovation énergétique du bâti (fiche 2021)
- Donner une seconde vie aux produits grâce au réemploi ou encore au recyclage et au tri via une économie circulaire
- Favoriser l'accès de tous à une alimentation locale et de qualité
- Construire un meilleur accès aux soins (fiche 2021)
- Promouvoir le lien social et accompagner la vie associative
- Apporter des services adaptés à tous (enfance, actifs, personnes âgées...)
- Renforcer l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie
- Revitaliser les centres-bourgs dans un esprit d'équilibre territorial

Maitres d'ouvrages concernés : Etat, Région, Département, EPCI, communes, CIAS, CPTS, associations

Localisations spécifiques éventuelles : ensemble du territoire

Partenaires mobilisés : CAF, ARS, MLOA...

Attendus en matière de transition écologique et de cohésion territoriale :

Lutte contre le changement climatique

Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels

Gestion de la ressource en eau

Économie circulaire, déchets ; prévention des risques technologiques

Lutte contre les pollutions

Biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles

Impact sociétal (maintien ou création d'emploi vert...)

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre au sein de la période 2021-2026 :

toute la période

Exemples d'actions et de projets :

-Mise en œuvre du projet alimentaire territorial de Carcassonne Agglo

-Développement de l'accès aux soins et de l'offre de soins

-Accès aux services et déploiement des Maisons France Services

-Construction d'un plan d'actions pour le développement de la vallée de l'Orbiel

Indicateurs de suivi :

Densité de population

Part des communes selon les espaces de densité

Part des communes de moins de 1 500 habitants

Part de la population de la ville-centre

Part de la population vivant en QPV

Taux de pauvreté par tranche d'âge

Ménages fiscaux

Salaire net horaire moyen par CSP

Part des ménages allocataires de l'AAH

Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes

Nombre d'omnipraticiens par tranche d'âge

Evolution du nombre d'omnipraticiens

Répartition des infirmiers par tranche d'âge

Part des bénéficiaires des omnipraticiens dans la population

Nombre de personnes accueillies en Maisons France Services

Part de la population éloignée des équipements de services

Nombre de commerces alimentaires pour 10 000 habitants

Part des + 75 ans vivant à leur domicile

Part des séniors vivant n structures dédiées

Nombre de places en établissements

Nombre de journées SSIAD
Nombre de repas livrés à domicile

Articulation avec contrats, programmes, schémas, labels... :

Ségur de la Santé, Contrat de ville Carcassonne, CGEAC, convention DRAC, Action cœur de ville, Bourg-centre Occitanie, Petite Ville de demain, Maisons France services, CEJ, CTG

document de travail

Fiche orientation n°9

Favoriser des conditions d'accueil de la population permettant de préserver l'équilibre entre les générations et l'équilibre du territoire

Enjeux partagés :

- développer une attractivité respectueuse de l'environnement
- développer les cohésions sociale et territoriale

Contexte général :

Le territoire bénéficie d'une position géographique stratégique sur l'axe entre Montpellier et Toulouse qui lui permet de bénéficier des influences économiques des deux métropoles tout en affirmant un dynamisme propre.

Le territoire est en contact avec les bassins de vie de Bram et du Révelois à l'Ouest, celui de Lézignan-Corbières à l'Est, où les bourgs importants du Minervois assurent un rôle certain dans l'armature territoriale, le bassin de Castres-Mazamet au Nord et celui de Limoux au Sud.

Ses 118 690 habitants représentent près du tiers de la population du département de l'Aude mais, à l'instar de la Région Occitanie, la croissance démographique, soutenue par le solde migratoire, ralentit légèrement. Toutefois l'attractivité du territoire se maintient.

L'évolution démographique est très inégale entre les communes : la ville-centre a une population relativement stable depuis 50 ans, tandis que de petites villes ($> 2\,000$ hab.) émergent et concentrent la croissance démographique, notamment en périphérie de Carcassonne. L'attractivité résidentielle est favorable aux communes les plus rurales : à la fois de la part de ménages provenant hors-agglomération et par des échanges entre territoires.

Les profils de ménages sont en renouvellement, plus petits et plus précaires, avec un phénomène d'isolement ; ce sont des ménages qui rétrécissent du fait d'un « desserrement » : décohabitation intergénérationnelle, familles monoparentales, vieillissement de la population. La médiane du niveau de vie est de 18 865 € ; la pauvreté s'installe, notamment chez les jeunes.

En 2020, 1 habitant du territoire sur 3 est un séniors : le renouvellement générationnel est limité avec le départ des jeunes vers les agglomérations et l'arrivée de jeunes retraités sur le territoire. Près de 4800 personnes de plus de 75 ans vivent seules chez elles et sont potentiellement concernées par des mesures de maintien à domicile. L'impact de la tranche d'âge 60/74 ans sur les services de maintien à domicile et plus largement sur les services à la personne est à anticiper.

Le parc de logement est marqué par la forte proportion de logements vacants, tandis que pour les résidences secondaires on constate un écart significatif entre le taux sur la communauté de communes de la Montagne Noire (32,5%) et celui bien plus faible sur Carcassonne Agglo (6,8%). Les loyers pratiqués sur le territoire sont relativement inférieurs aux autres villes moyennes d'Occitanie. Mais de vraies disparités existent selon la localisation et l'âge du parc.

Objectifs opérationnels :

- Créer un développement économique inclusif qui favorise l'emploi et l'insertion professionnelle
- Améliorer la mobilité par la structuration d'un réseau de mobilité douce et le développement des transports (fiche 2021)

- Limiter l'étalement urbain et l'artificialisation des sols
- Favoriser la rénovation énergétique du bâti (fiche 2021)
- Favoriser l'accès de tous à une alimentation locale et de qualité
- Construire un meilleur accès aux soins (fiche 2021)
- Promouvoir le lien social et accompagner la vie associative
- Apporter des services adaptés à tous (enfance, actifs, personnes âgées...)
- Renforcer l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie
- Revitaliser les centres-bourgs dans un esprit d'équilibre territorial
- Favoriser les conditions d'un développement harmonieux de la Vallée de l'Orbiel en s'appuyant sur ses atouts naturels, touristiques, économiques et géographiques (fiche 2021)
- Soutenir la vitalité du Val-de-Dagne par les services, l'activité économique, la protection et la valorisation de ses atouts naturels (fiche 2021)

Maitres d'ouvrages concernés : EPCI, communes, Etat, bailleurs sociaux

Localisations spécifiques éventuelles : ensemble du territoire

Partenaires mobilisés : CAF, bailleurs sociaux...

Attendus en matière de transition écologique et de cohésion territoriale :

- Lutte contre le changement climatique
- Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels
- Gestion de la ressource en eau
- Économie circulaire, déchets ; prévention des risques technologiques
- Lutte contre les pollutions
- Biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles
- Impact sociétal (maintien ou création d'emploi vert...)

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre au sein de la période 2021-2026 :

toute la période

Exemples d'actions et de projets :

- Développement des mobilités douces
- Développement de l'accès aux soins et de l'offre de soins
- Accès aux services et déploiement des Maisons France Services

Indicateurs de suivi :

- Evolution de la population
- Age des populations
- Evolution de la population par commune
- Naissances et décès
- Evolution des soldes migratoires et naturels
- Composition des familles
- Structure des ménages
- Taille moyenne des ménages
- Professions et CSP
- Part des jeunes dans la population
- Equilibre entre personnes âgées et jeunes
- Population des 15-24 ans selon la CSP
- Scolarisation selon l'âge
- Nombre de places en multi-accueils
- Nombre d'assistants maternels
- Part des + 75 ans dans la population
- Population des 55 ans et plus par CSP
- Migrations résidentielles
- Composition du parc de logements
- Part des résidences principales selon le statut d'occupation

Construction neuve

Part des logements en situation de sur-occupation

Part des logements sociaux

Part de la population dans le parc locatif social

Ancienneté du parc de logements

Part des résidences secondaires

Articulation avec contrats, programmes, schémas, labels... :

PLH, SCoT, CTG, ACV, PVD, Bourg-centre Occitanie

document de travail

Fiche orientation n°10

Accompagner de manière renforcée des projets à dimension territoriale élargie et à impact fort, pour en exprimer tout le potentiel au bénéfice de l'équilibre global du territoire

Enjeux partagés :

- développer une attractivité respectueuse de l'environnement
- accompagner les transitions au bénéfice de tous et du territoire
- développer les cohésions sociale et territoriale
- développer des projets particulièrement structurants et multithématiques.

Contexte général :

A la convergence des caractéristiques intrinsèques du territoire, de la multiplicité des thématiques à aborder et des dynamiques internes et des interactions qui s'opèrent à diverses échelles territoriales, se trouvent des projets particulièrement structurants et multithématiques qu'il s'agira de porter collectivement, dans une démarche de développement local intégrée.

C'est le cas du canal du Midi, infrastructure majeure du territoire : avec un linéaire de 60 km dans la plaine, et 13,4 km pour la Rigole de la Montagne, cette véritable dorsale, une fois aménagée, favorisera le développement des mobilités douces et sera support d'opportunités économiques.

C'est aussi le cas de la vallée de l'Orbiel, un territoire particulièrement vulnérable aux risques naturels et technologiques, mais également porteur d'un potentiel réel en matière d'économie et de tourisme, lien naturel de transit entre la vallée de l'Aude et la Montagne Noire.

Le Val de Dagne a une dynamique propre et constitue un vivier d'initiatives singulières, mais doit pouvoir bénéficier d'une accessibilité améliorée et de la mise en valeur raisonnée de ses atouts naturels.

Objectifs opérationnels :

- Développer une stratégie locale de valorisation du patrimoine monumental, du Canal du Midi, en déclinaison et complémentarité avec le plan de gestion UNESCO (fiche 2021)
- Favoriser les conditions d'un développement harmonieux de la Vallée de l'Orbiel en s'appuyant sur ses atouts naturels, touristiques, économiques et géographiques (fiche 2021)
- Soutenir la vitalité du Val de Dagne par les services, l'activité économique, la protection et la valorisation de ses atouts naturels (fiche 2021)

Maitres d'ouvrages concernés : Etat, VNF, EPCI, communes, entreprises

Localisations spécifiques éventuelles :

- site classé du canal du Midi
- vallée de l'Orbiel
- communes du Val de Dagne

Partenaires mobilisés : tous partenaires

Attendus en matière de transition écologique et de cohésion territoriale :

Lutte contre le changement climatique

Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels

<p>Gestion de la ressource en eau Économie circulaire, déchets ; prévention des risques technologiques Lutte contre les pollutions Biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles Impact sociétal (maintien ou création d'emploi vert...)</p>
<p>Calendrier prévisionnel de mise en œuvre au sein de la période 2021-2026 : toute la période</p>
<p>Exemples d'actions et de projets : -Développement d'un tourisme vert avec le projet de voie verte sur les berges du canal du Midi -Construction d'un plan d'actions pour le développement de la vallée de l'Orbiel -Plan massif Val-de-Dagne : réduire le risque incendie en expérimentant des modes de gestion des milieux adaptés</p>
<p>Indicateurs de suivi : Nombre de projets accompagnés Financements mobilisés</p>
<p>Articulation avec contrats, programmes, schémas, labels... : Plan de gestion canal du Midi, contrat de transition écologique, CPER</p>

document de

CRTE Carcassonne Agglomération et Montagne Noire

ORIENTATION STRATEGIQUE n° 1: Accompagner le développement d'une économie résiliente, qui puise son inspiration dans le territoire et le fait rayonner au niveau régional, national et international

OBJECTIF : Développement touristique équilibré et durable

Contexte général :

En matière de développement économique, les deux territoires présentent des potentialités fortes : dotés d'un patrimoine historique (Cité fortifiée de Carcassonne, sites du pays cathare, abbayes, prise d'Alzeau et départ de la Rigole de la Montagne) et naturel (lacs, rivières et plans d'eau de la Montagne noire, campagne minervoise) particulièrement dense, ils portent conjointement un projet de développement touristique ambitieux et exigeant. Complémentaires sur le plan économique (activités de services et administratives à Carcassonne, agriculture et production viticole dans le Cabardès, la Malepère, le Minervois et les Corbières, filière bois et activités liées à la transition écologique dans la Montagne noire), ils cherchent à favoriser et à structurer le développement d'activités économiques industrielles ancrées dans le bassin carcassonnais, en particulier dans le cadre de la démarche « Cœur d'Occitanie ».

Objectifs :

- Développer l'offre touristique sur tous les plans (tourisme agricole et oenologique, tourisme vert, tourisme patrimonial, tourisme familial, tourisme d'affaires) ;
- Attirer de nouveaux publics (tourisme familial, tourisme d'affaires...) ;
- Lancer une réflexion pour l'élaboration d'une stratégie de développement touristique locale et concertée à l'échelle des deux territoires ;
- Favoriser l'amélioration et la montée en gamme de l'offre d'hébergement, de restauration et d'activités à l'échelle du territoire, en proposant aux acteurs touristiques locaux une offre de services renforcée (accès aux subventions, appui en ingénierie ...) ;
- Conduire à leur terme les démarches conduites pour assurer la valorisation du patrimoine monumental (OGS de Carcassonne, candidature des châteaux sentinelles de montagne...) ;
- Favoriser la prise en compte de la transition écologique par les acteurs économiques et les personnes publiques (rénovation énergétique des hébergements, circuits courts, offres touristiques innovantes, développement des mobilités douces...), afin de faire du Carcassonnais et de la Montagne Noire un territoire pilote du « tourisme de transition » ;
- Réduction des impacts du transport et de la mobilité liés au tourisme ;
- Améliorer la distribution des flux de visiteurs sur les sites et rééquilibrer les offres et les flux dans l'espace et le temps ;
- Améliorer la communication touristique.

Descriptif / typologie de projets :

- Développement de l'offre touristique par des produits innovants et durables ;
- Valorisation des terroirs ;
- Aménagements paysagers et des espaces publics ;
- Aménagements de points de valorisation (sites d'accueil, d'information, d'animation...) ;
- Aménagements techniques (parking, services...) ;
- Mise en avant des producteurs locaux et des circuits courts ;
- Mise à disposition de locaux pour des porteurs de projets touristiques ;
- Accompagnement des porteurs de projets touristiques ;

- Mise en réseau, formation et échange d'expérience local des opérateurs du tourisme.

CRTE Carcassonne Agglomération et Montagne Noire

ORIENTATION STRATEGIQUE N° 1: Accompagner le développement d'une économie résiliente, qui puise son inspiration dans le territoire et le fait rayonner au niveau régional, national et international

OBJECTIF : Préservation et mise en valeur du patrimoine monumental

Contexte général :

Le territoire du Carcassonnais est doté d'un patrimoine historique de première importance et par la renommée mondiale de la Cité fortifiée de Carcassonne et du Canal du Midi, facteurs d'attractivité, de développement touristique et d'activités induites. Le territoire du Carcassonnais et de la Montagne noire propose une offre touristique de qualité dans les domaines de l'oenotourisme, du tourisme vert et du tourisme patrimonial, mais cette dernière doit se renouveler pour mieux répondre aux attentes de la clientèle française et internationale.

La valorisation de ce patrimoine, qui passe par la conception de projets globaux et exigeants de préservation et de valorisation (OGS de Carcassonne, candidature des châteaux sentinelles de montagne...) constitue ainsi un enjeu majeur pour les collectivités et l'État.

Objectifs :

- Conserver l'histoire du territoire, son passé, y sensibiliser le grand public et en faire un levier de développement économique ;
- Concilier préservation (gestion, protection, reconversion, ...) et valorisation (sensibilisation, animation, ...) du patrimoine en concevant des projets d'aménagement et de valorisation globaux et exigeants tenant compte de l'ensemble des contraintes réglementaires (sites, patrimoine...) ;
- Favoriser les actions d'entretien ou de réhabilitation du patrimoine local, notamment dans le cadre des démarches structurées conduites par le conseil départemental (sites du pays cathare, châteaux sentinelles de montagne) ;
- Favoriser l'émergence de projets privés contribuant à la réhabilitation et à la mise en valeur du patrimoine local ;
- Développer une stratégie d'image et de communication à l'échelle de tout le territoire, en s'appuyant sur l'expérience des sites du Pays Cathare ;
- Intégrer systématiquement une dimension patrimoniale dans les projets publics ou privés portés à l'échelle locale ;
- Renforcer l'attractivité du territoire en améliorant le cadre de vie et l'offre touristique.

Descriptif / typologie de projet :

- Projets répondant aux objectifs fixés par le plan d'actions de l'OGS de Carcassonne et les plans de gestion de la Cité fortifiée et des châteaux sentinelles de montagne ;
- Projets de mise en valeur du patrimoine local : chapelles, lavoirs, moulins, monuments divers, capitelles, ponts, murs de pierre, cimetières anciens, etc...
- Actions de mise en valeur du patrimoine monumental
- Projets d'amélioration du cadre de vie (aménagements paysagers, aménagement des espaces publics, verdissement...)
- Développement de points de valorisation (sites d'accueil, d'information, d'animation, de valorisation ...) ;
- Aménagements techniques (parking, services...) ;
- Développement de filières de formation aux métiers du patrimoine, en lien avec le conseil régional et les chambres consulaires ;
- Valorisation des matériaux, des filières locales et des actions d'insertion (chantiers d'insertion spécialisés dans l'entretien du patrimoine notamment).

CRTE Carcassonne Agglomération et Montagne Noire

ORIENTATION STRATEGIQUE N°3 : aménager différemment le territoire pour protéger les populations et les biens, rechercher le rééquilibrage et redonner aux milieux naturels une place plus juste

OBJECTIF : reconstruction post-inondations

Contexte général :

La reconstruction des bâtiments, espaces publics, ouvrages d'art et logements détruits ou endommagés lors des inondations doit s'inscrire dans un nouveau modèle d'aménagement urbain traduisant la résilience du territoire et l'adaptation au changement climatique.

Objectifs :

- Assurer la prise en compte des impératifs de résilience dans la conduite de tous les projets locaux (infrastructures, mobilité, habitat, développement économique...) ;
- Identifier les solutions techniques utilisables par les collectivités pour conduire des projets compatibles avec ces mêmes impératifs, et les mettre à leur disposition sous forme de boîtes à outils ;
- Appuyer les collectivités pour conduire les réflexions nécessaires (études de recomposition urbaine) à l'évolution de leur organisation urbaine et des pratiques d'implantations des activités humaines ;
- Promouvoir les projets compatibles avec les objectifs poursuivis en termes de sobriété foncière, d'artificialisation des sols, de réduction de la consommation en eau ;
- Reconstruire durablement les communes sinistrées par les événements climatiques extrêmes.

Descriptif /typologie de projet :

- Création d'un habitat exemplaire au travers de la construction d'éco-quartiers ;
- Réalisation d'un aménagement urbain cohérent avec les enjeux environnementaux ;
- Aménagement des bords de cours d'eau en zone urbaine ;
- Réduction de la vulnérabilité des infrastructures ;
- Promotion de la renaturation urbaine et de la nature en ville ;
- Amélioration de la gestion des espaces de bon fonctionnement des cours d'eau ;
- Désimperméabilisation des sols ;
- Réemploi des matériaux de déconstruction dans une démarche d'économie circulaire locale.

Cet objectif se décline aussi dans le Contrat de Transition Ecologique de Carcassonne Agglo, dont les actions menées ont valeur d'exemple et pourront inspirer la mise en place de projets porteur des mêmes ambitions sur le territoire de la Montagne Noire.

ORIENTATION STRATEGIQUE N° 6 : Engager le territoire, ses habitants, les acteurs économiques et agricoles dans les mutations à opérer pour agir concrètement sur le changement climatique

OBJECTIF : Rénovation énergétique du bâti

Contexte général :

La rénovation énergétique des logements et des bâtiments tertiaires répond à un triple enjeu : lutter contre le changement climatique, soutenir le pouvoir d'achat et améliorer la qualité de vie des Français.

Par ailleurs, la Loi Climat et Résilience du 22 août 2021 fixe en son titre V « Se loger » cinq grands objectifs :

- rénover les bâtiments
- diminuer la consommation d'énergies
- lutter contre l'artificialisation des sols en adaptant les règles d'urbanisme
- lutter contre l'artificialisation des sols pour la protection des écosystèmes
- adapter les territoires aux effets du dérèglement climatique

La rénovation énergétique des bâtiments embarque en plus du volet énergétique les volets :

- santé et qualité de l'air intérieur (ventilation, radon, mérules,...)
- environnemental, utilisation de matériaux bio et géosourcés
- durable, choix des matériaux pour une réhabilitation performante du bâti ancien

Objectifs :

- Favoriser la rénovation énergétique des bâtiments pour :
 - réduire les coûts liés à la consommation d'énergie (chauffage, éclairage,...)
 - améliorer le confort de ses occupants en hiver comme en été
 - s'adapter à de nouveaux usages
 - réduire les émissions de gaz à effet de serre, des rejets polluants...
- Intégrer la rénovation énergétique dans les projets de réhabilitation des centres bourgs/villes pour favoriser leur attractivité.
- Favoriser les rénovations « performantes » et les rénovations « globales », notamment pour les copropriétés.
- Développer des partenariats avec les chambres consulaires pour les bâtiments économiques.

Descriptif / typologie de projet :

- Utilisation de matériaux biosourcés dans les rénovations et les constructions ;
- Intégration de clauses environnementales dans les marchés publics de travaux (déconstructions sélective, réemploi, matériaux bio-sourcés ou éco-responsables, critères sociaux...) ;
- Végétalisation ou installation d'énergies renouvelables en toiture, prioritairement en autoconsommation, pour les rénovations lourdes ;
- Construction de bâtiments passifs ou à énergie positive ;
- Evolution vers un mode de chauffage propre et un mode de refroidissement écologique.

CRTE Carcassonne Agglomération et Montagne Noire

ORIENTATION STRATEGIQUE n°6 : Engager le territoire, ses habitants, les acteurs économiques et agricoles dans les mutations à opérer pour agir concrètement sur le changement climatique

OBJECTIF : Développement des mobilités douces

Contexte général :

Dans un contexte de lutte contre le changement climatique et de préservation de la cohésion sociale et territoriale, la mobilité est au cœur des enjeux, dans un territoire où le « tout-voiture » est très largement répandu. Au-delà de l'agglomération carcassonnaise, le territoire est très rural, avec quelques pôles urbains peu peuplés. Ce contexte géographique a façonné des zones particulièrement enclavées ou les offres de mobilité sont peu nombreuses, les réseaux de transports en commun étant peu développés. Pour autant, une demande de solutions permettant des déplacements décarbonés et sécurisés émerge, en particulier en périphérie et au sein de la ville centre.

Objectifs :

- Développer les mobilités décarbonées ;
- Développer les mobilités actives ;
- Réduire l'impact des mobilités en termes d'émission de gaz à effet de serre et de particules polluantes ;
- Répondre aux besoins de déplacements pour tous les publics, et sur l'ensemble du territoire (zone urbaine, péri-urbaine et rurale) ;
- Réduire la part des déplacements dans le budget des habitants ;
- Permettre un report modal depuis le « tout-voiture individuelle » (piéton, vélo, train, auto-partage, multimodalité) ;
- Développer les alternatives à la mobilité ;
- Privilégier des démarches durables (matériaux biosourcés, écoresponsables, de réemploi, respect de la perméabilité des sols, clauses sociales et environnementales dans les marchés de travaux...).

Descriptif / typologie de projet :

- Création de pistes et continuités cyclables ciblées sur les mobilités du quotidien (entre les secteurs résidentiels et les lieux d'étude, de travail, de commerces et services, dans une logique de maillage du territoire), de parcs à vélo sécurisés ;
- Création de cheminements piétons sécurisés ;
- Réaménagement de sentiers ou voies existantes ;
- Création d'un pôle d'échange multimodal à Carcassonne ;
- Création et développement de voies vertes et vélo-routes ;
- Développement de solutions innovantes pour la logistique urbaine (en particulier le coût du « dernier kilomètre ») ;
- Communication sur les solutions de déplacements existantes (TAD, plateforme de mobilité Mobil'Aude...) ;
- Développement du covoiturage et densification du réseau d'aires de covoiturage par des aires communales ;
- Acquisition de véhicules en autopartage ;
- Mise en place d'alternatives à la mobilité (tiers-lieux, téléconsultations, accompagnement des démarches administratives numériques...), notamment via des services itinérants (bibliobus, consultation PMI, mission locale emploi, épicerie...).

CRTE Carcassonne Agglomération et Montagne Noire

ORIENTATION STRATEGIQUE N° 6 : Engager le territoire, ses habitants, les acteurs économiques et agricoles dans les mutations à opérer pour agir concrètement sur le changement climatique

OBJECTIF : Développer les énergies renouvelables en préservant les paysages et les terres agricoles

Contexte général :

Le développement des énergies renouvelables constitue un objectif des politiques européennes et nationales de lutte contre le changement climatique, affirmé avec la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte. A l'échelle locale, les objectifs sont tout aussi ambitieux.

Aussi, l'énergie solaire photovoltaïque connaît depuis quelques années dans l'Aude un véritable essor, portée à la fois par des politiques volontaristes et incitatives. Par ailleurs, certains secteurs de la Montagne Noire sont désormais considérés comme saturés par l'implantation d'éoliennes.

Les projets, nombreux, sont sources de consommation des espaces agricoles et naturels, de risques pour la biodiversité locale, et d'atteinte aux sites et paysages remarquables qui façonnent le département.

Objectifs :

- Développer le photovoltaïque en toiture sur les bâtiments existants ;
- Examiner la faisabilité d'implantation sur toute nouvelle construction ;
- Orienter les projets photovoltaïques vers les zones anthropisées, les délaissés et les parkings, gisements potentiels peu exploités, avec très peu de concurrence d'usage ;
- Rééquilibrer le mix énergétique, en diversifiant les sources d'énergies renouvelables (biomasse, méthanisation, solaire thermique, géothermie...) ;
- Développer des projets collectifs en secteur anthropisé, en maximisant les retombées économiques pour le territoire (emploi, revenus) ;
- Accompagner des projets agrivoltaïques exemplaires, soit expérimentaux pour l'adaptation au changement climatique soit à réelle plus-value agricole pour le territoire ;
- Faire émerger des projets en circuits courts énergétiques, en adaptant les dispositifs de production aux besoins de consommation.

Descriptif / typologie de projet :

- Projets de méthanisation ou de bois énergie (centrales biomasse en circuits courts) ;
- Actions de structuration des filières de production d'énergies renouvelables ;
- Exemplarité énergétique des nouvelles zones d'activités économiques ;
- Circuits courts énergétiques ;
- Identification des secteurs anthropisés ou dégradés propices l'implantation de photovoltaïque au sol à l'échelle des intercommunalités ;
- Accompagnement de projets innovants (hydrogène...) ;
- Projets coopératifs, y compris en zone urbaine.

CRTE Carcassonne Agglomération et Montagne Noire

ORIENTATION STRATEGIQUE N°4 : veiller sur toutes les ressources du territoire pour assurer la meilleure qualité de vie aujourd’hui tout en préservant ses capacités pour les générations futures

OBJECTIF : Résilience par rapport à la ressource hydrique

Contexte général :

Fil rouge de la transition écologique du territoire, l'eau est à la base de chaque projet, qu'il soit agricole, touristique, économique, ou encore d'urbanisme. Sa gestion doit être intégrée, porter sur l'ensemble du cycle de l'eau et élargie à tous les usages : eau d'irrigation, eau potable, eaux usées... De manière générale, il s'agira de mobiliser les ressources naturelles sur la durée, en conciliant le nécessaire développement du territoire avec la gestion durable d'un environnement fragile, confronté aux défis du changement climatique.

Objectifs :

- Assurer la distribution d'eau sur tout le territoire ;
- Réduire l'impact des crues et du ruissellement sur le territoire et les activités humaines ;
- Disposer d'une eau de qualité pour tous les usages ;
- Proposer un niveau de service équitable pour tous ;
- Disposer d'un patrimoine en bon état pour préserver la ressource qualitativement et quantitativement ;
- Améliorer les rendements des réseaux d'eau par une politique d'entretien et de renouvellement ambitieuse ;
- Assurer la prise en compte de la question de l'eau par tous les projets d'aménagements ;
- Encourager la sobriété de la consommation d'eau et la réutilisation des eaux usées traitées ;
- Sensibiliser les usagers à la préservation de la ressource.

Descriptif / typologie de projet :

- Protection des captages ;
- Recherche de nouvelles ressources ;
- Interconnexion des ressources du territoire ;
- Optimisation des économies d'eau ;
- Construction d'équipements de protection contre les crues ;
- Aménagement/réaménagement pour infiltrer les eaux de pluie et réduire le ruissellement ;
- Optimisation du traitement de l'eau potable ;
- Favoriser l'infiltration à la source des eaux pluviales ;
- Limiter l'artificialisation des sols dans les projets d'aménagement ;
- Optimisation de la collecte et du traitement des eaux usées, de l'assainissement non collectif et des eaux pluviales ;
- Gestion de la pollution à la source ;
- Mise en place d'une gestion patrimoniale durable des équipements et infrastructures ;
- Participer à la mise en place d'une gestion quantitative globale de la ressource en eau ;
- Déploiement d'un réseau d'eau potable « intelligent » ;
- Préserver les fonctionnalités des zones humides et des milieux aquatiques.



CRTE Carcassonne Agglomération et Montagne Noire

ORIENTATION STRATEGIQUE N°8 : Affirmer un écosystème local de solidarité et d'organisation des services et de leur accessibilité, pour limiter le creusement des disparités sociales et territoriales, lutter contre toutes les formes de précarité et permettre l'épanouissement des individus

OBJECTIF : Construire un meilleur accès aux soins

Contexte général :

La santé facilement accessible à tous est un enjeu commun à la plupart des schémas régionaux en cours, ainsi qu'une forte volonté politique des territoires de Carcassonne Agglo et de la Communauté de Communes Montagne Noire et de leurs communes.

Objectifs :

- Identifier les priorités de santé publique par territoire et structurer une politique locale d'accès aux soins et, plus largement, de santé publique ;
- Soutenir les dynamiques locales de construction ou de renforcement de l'offre de santé ;
- Agir sur les facteurs environnementaux qui affectent, à plus ou moins long terme, l'état de santé des populations au niveau local (prévalence de certaines pathologies, pollutions, enclavement en matière de transport, isolement, dépendance, etc.) ;
- Assurer l'accès des personnes, notamment les plus vulnérables, aux soins, aux services de santé, à la prévention et à la promotion de la santé ;
- Promouvoir le droit commun et le respect des droits des usagers du système de santé.

Descriptif / typologie de projet :

- Réalisation d'un diagnostic local de santé ;
- Élaboration et mise en œuvre d'un Contrat Local de Santé ;
- Accompagnement des maisons de santé ;
- Accompagnement de l'habitat inclusif et de la construction d'habitat dédié aux personnes âgées ;
- Déploiement de la télémédecine et des dispositifs de e-santé ;
- Accompagner les communautés professionnelles de santé ;

CRTE Carcassonne Agglomération et Montagne Noire

ORIENTATION STRATEGIQUE N°10 : Accompagner de manière renforcée des projets à dimension territoriale élargie et à impact fort, pour en exprimer tout le potentiel au bénéfice de l'équilibre global du territoire

OBJECTIF : Valorisation du Canal du Midi, stratégie locale de valorisation du patrimoine monumental, en déclinaison et complémentarité avec le plan de gestion UNESCO

Contexte général :

Le canal du Midi et la Rigole de la Montagne, inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, s'étendent de Toulouse à l'étang de Thau avec ses canaux associés : Brienne à Toulouse, Jonction et Robine jusqu'à Port-La-Nouvelle, ainsi que son système d'alimentation depuis la Montagne Noire, soit 278 km de canaux et 82 kilomètres de système d'alimentation. Le canal du Midi est l'un des plus anciens canaux d'Europe encore en fonctionnement.

Le canal du Midi constitue ainsi un formidable vecteur de développement touristique pour les territoires qu'il traverse. C'est aussi une voie de transit de l'eau d'irrigation.

Destination privilégiée du tourisme fluvial, le canal du Midi attire chaque année environ 70 000 touristes fluviaux, dont 70% proviennent de l'étranger. À ces touristes fluviaux, il faut ajouter ceux qui longent le canal par le biais des voies vertes. Les retombées économiques du canal sont estimées à 70 M€ par an.

Le plan de gestion Canal du Midi a été adopté en 2019 et définit 13 objectifs stratégiques.

Objectifs :

- Assurer une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, dans le cadre du changement climatique, ainsi que la continuité du fonctionnement du canal en période estivale ;
- Contribuer au développement économique soutenable des territoires, en valorisant les atouts culturels, patrimoniaux et touristiques liés au Canal du Midi ;
- Monter en gamme dans l'offre de services proposée dans les haltes et ports du canal
- Préserver et valoriser le patrimoine bâti, non bâti et paysager (voûte arborée du canal du Midi et ses paysages)

Descriptif / typologie de projet :

- Communication pour valoriser et faire connaître les sites ;
- Valorisation de l'identité du Canal du Midi dans le but de promouvoir toutes les composantes du Bien UNESCO : stratégie de marque commune, médiation culturelle et patrimoniale, signalétique, recueil, conservation et valorisation de la mémoire du canal du Midi (archives écrites, mémoire vivante...).
- Création des voies vertes ou vélo-routes pour assurer la continuité cyclable le long du canal du Midi ;
- Création de nouveaux ports et aménagement des ports et haltes nautiques existants dans un schéma d'ensemble cohérent (progression de la qualité des services, montée en gamme de l'offre, respect de l'environnement) ;
- Développement de bouquets de services en lien avec l'itinérance ;
- Accompagnement des porteurs de projets et définition, en lien avec VNF, d'un modèle reproductible permettant à des porteurs de projet privés de valoriser le patrimoine public situé au bord du Canal (maisons éclusières, haltes, ports...) ;
- Aménagement des bords des canaux pour en améliorer l'attractivité et participer à l'amélioration du cadre de vie (requalification des espaces publics...) ;
- Innovation et expérimentation au service des transitions (écologiques, sociales et climatiques), par l'expérimentation par exemple de nouveaux modes de propulsion

pour les bateaux (électricité ou hydrogène) ou le développement d'une énergie propre sur le canal.

CRTE Carcassonne Agglomération et Montagne Noire

ORIENTATION STRATEGIQUE N°10 : Accompagner de manière renforcée des projets à dimension territoriale élargie et à impact fort, pour en exprimer tout le potentiel au bénéfice de l'équilibre global du territoire

OBJECTIF : Développement harmonieux de la vallée de l'Orbiel en s'appuyant sur ses atouts naturels, touristiques, économiques et géographiques

Contexte général :

La vallée de l'Orbiel accueille d'anciens sites miniers de première importance, dont l'exploitation passée a encore des conséquences, aujourd'hui, sur l'environnement et la santé publique. Mais l'avenir de ce territoire ne peut pas se limiter à la question du traitement des pollutions et de leurs effets. Les collectivités concernées et l'État souhaitent, dans la lignée du plan d'actions pour la vallée de l'Orbiel, utiliser le CRTE comme un outil de développement économique, touristique et social pour ce territoire spécifique.

Objectifs :

- Favoriser le développement économique et touristique à l'échelle de la vallée, pour renforcer son attractivité et y attirer de nouveaux habitants ;
- Définir un modèle économique reproductible susceptible d'être utilisé par les porteurs de projets privés souhaitant s'installer dans la vallée ;
- Développer, avec les collectivités, des équipements publics et des services de proximité pour répondre aux besoins des habitants ;
- Mobiliser une ingénierie de projet en soutien aux communes pour faire aboutir leurs projets ;
- Développer une stratégie locale de développement touristique structurée autour de la valorisation du patrimoine historique et naturel de la vallée, en profitant notamment du rayonnement des sites des châteaux de Lastours, des grottes de Limousis et de Cabrespine ;
- Renforcer la mise en valeur du patrimoine local et en faire un atout pour la candidature UNESCO de la « Cité de Carcassonne et ses châteaux sentinelles de montagne » ;
- Améliorer la communication et la promotion de la vallée, de ses atouts et de son offre touristique ;
- Renforcer la mobilité douce et assurer la liaison entre le bassin carcassonnais et la vallée de l'Orbiel.

Descriptif / typologie de projet :

- Projets d'hébergements touristiques et de développement de l'offre de restauration ;
- Projets de développement d'activités de pleine nature ;
- Projet de mise en valeur du patrimoine naturel (sentiers de randonnées, points de vue, aménagement des points d'eau remarquables) ;
- Projets de rénovation et de mise en valeur de patrimoine bâti ;
- Projets d'embellissement des coeurs de villages ;
- Renforcement des activités commerciales de proximité ;
- Projets d'installation agricoles (élevage...) ;
- Développement de services à la population (garde d'enfants, déploiement du THD, MFS, etc.) ;
- Rénovation thermique des bâtiments publics ;
- Favoriser un développement ordonné des projets de production d'énergie photovoltaïque en mettant en place une **charte du développement photovoltaïque à l'échelle de la vallée.**

CRTE Carcassonne Agglomération et Montagne Noire

ORIENTATION STRATEGIQUE N°10 : Accompagner de manière renforcée des projets à dimension territoriale élargie et à impact fort, pour en exprimer tout le potentiel au bénéfice de l'équilibre global du territoire

OBJECTIF : Soutenir la vitalité du Val de Dagne par les services, l'activité économique, la protection et la valorisation de ses atouts naturels

Contexte général :

Le Val de Dagne, situé entre la Montagne d'Alaric et les Corbières occidentales, est un territoire à l'écart des pressions urbaines du sillon audois. Il jouit d'une dynamique propre et constitue un vivier d'initiatives singulières, mais doit pouvoir bénéficier d'une accessibilité améliorée, de services renforcés notamment en matière d'accompagnement des séniors et de santé, et de la mise en valeur raisonnée de ses atouts naturels.

Objectifs :

- Conserver les caractéristiques paysagères du Val de Dagne ;
- Accompagner les séniors : santé, habitat, démarches administratives, mobilité... ;
- Développer l'activité économique et la création d'emplois ;
- Faciliter l'accès aux commerces de première nécessité ;
- Soutenir l'emploi agricole ;
- Valoriser le patrimoine, notamment au travers de propositions culturelles innovantes.

Descriptif / typologie de projet :

- Développement de services à la population dont la santé ;
- Accompagnement des projets habitat-séniors ;
- Renforcement de l'accès aux droits ;
- Mesures de protection des milieux : incendie, eau... ;
- Accompagnement de projets touristiques, économiques et culturels ;
- Réhabilitation énergétique de l'habitat ;
- Réduction du risque incendie en expérimentant des modes de gestion des milieux adaptés ;
- Mise en place d'ateliers numériques itinérants avec les conseillers numériques.



Cœur d'Occitanie

50 Propositions pour l'attractivité et le dynamisme économique du Cœur de l'Occitanie.

« Nous voulons faire du Cœur d'Occitanie le nouveau territoire attractif du Sud ».

RAPPORT DE SYNTHESE

Membres de la Commission : Laurent Bazin, Jean Caizergues, Pascal Chavernac, Gilles Douillard, Arnaud Laiter, Jean-Pierre Leduc, Nicolas de Lorgesnil, Hadrien Pujol, Bruno Sire ;
avec la participation de 140 chefs d'entreprises
et l'appui de Carole Borderie, Camille Brueyer, Mina Zourgane et des équipes des Agglomérations et de la Métropole toulousaine.

12 juillet 2021

Eclairer notre démarche.

La relance de notre territoire est une urgence vitale face à la crise économique et sociale qui peut suivre la crise sanitaire. Cette période si singulière, dangereuse sur bien des plans, est aussi une formidable opportunité de développement économique.

Notre réflexion de chefs d'entreprises repose sur un constat d'évidence, malheureusement trop souvent ignoré : l'Aude occupe une **position stratégique au cœur du grand Sud**, non seulement sur ce **sillon qui relie « Toulouse à la mer »**, mais aussi **cœur du « triangle d'or » qui relie l'Aquitaine, la Provence et la Catalogne**. Riche d'une identité forte, de la proximité de centre de recherches puissants, du tourisme et de l'agriculture, elle bénéficie à l'heure du télétravail et de la recherche d'un cadre de vie plus vert et sain, d'une richesse inestimable : un **environnement unique** entre mer, plaine et montagnes.

Bien entendu, nous ne sommes pas naïfs. Acteurs économiques, audois de naissance, de racines ou d'adoption, les 140 chefs d'entreprises qui ont travaillé pendant 4 mois n'ignorent pas les fragilités du territoire ; ils les vivent tous les jours. Il nous arrivera d'ailleurs, porté par la passion, d'appeler de nos vœux telle ou telle décision vigoureuse ou politique publique déterminée pour y remédier, car nous ne nous sommes rien interdit. Mais à chacun sa place : la nôtre, c'est de contribuer au dynamisme économique et au développement des compétences. Ce que nous faisons tous les jours au cœur de nos entreprises - développer 'notre business' - nous voulons le faire pour le dynamisme économique et l'attractivité économique de l'Aude.

C'est dans cette esprit qu'ont travaillé les 4 groupes de travail sur les conditions de l'attractivité, la transition agricole, un tourisme réinventé et l'émergence d'un campus d'intelligence et de compétence. A chaque étape, nous nous sommes posés les mêmes questions : « Comment mieux profiter de nos atouts ? et mieux valoriser notre territoire ? que mettre en place **concrètement** pour attirer ? que faire pour que les hommes, les femmes aient envie de venir s'installer, travailler, créer, vivre ou bien passer des vacances et consommer chez nous ? ».

A travers **40 propositions et 10 recommandations regroupées en 10 idées fortes**, nous souhaitons proposer des mesures concrètes, loin des formules magiques et des vœux pieux. Notre ambition est d'être immédiatement utiles à notre territoire, qui en a besoin. Nous n'avons jamais dérogé à cette exigence au long de cette réflexion, qui a nourri près de 100 notes - dont les plus éclairantes sont en annexe - et animé près de 100 réunions.

Au moment de remettre ce rapport, nous mesurons l'ampleur de la tâche à accomplir, mais aussi la force des énergies qui se sont levées. C'est sur elles que nous devons capitaliser, en lien avec les élus de l'Aude, pour stimuler le développement de notre territoire et relever les défis économiques de l'avenir.

Nicolas de LORGERIL

Rapporteur

Pascal CHAVERNAC

Président de l'Association des CODEV d'Occitanie

Remerciements

Ce rapport a été rédigé à la demande de Régis Banquet, Président de Carcassonne Agglo ; qu'il soit remercié ici de son initiative, de sa confiance et de son ouverture d'esprit.

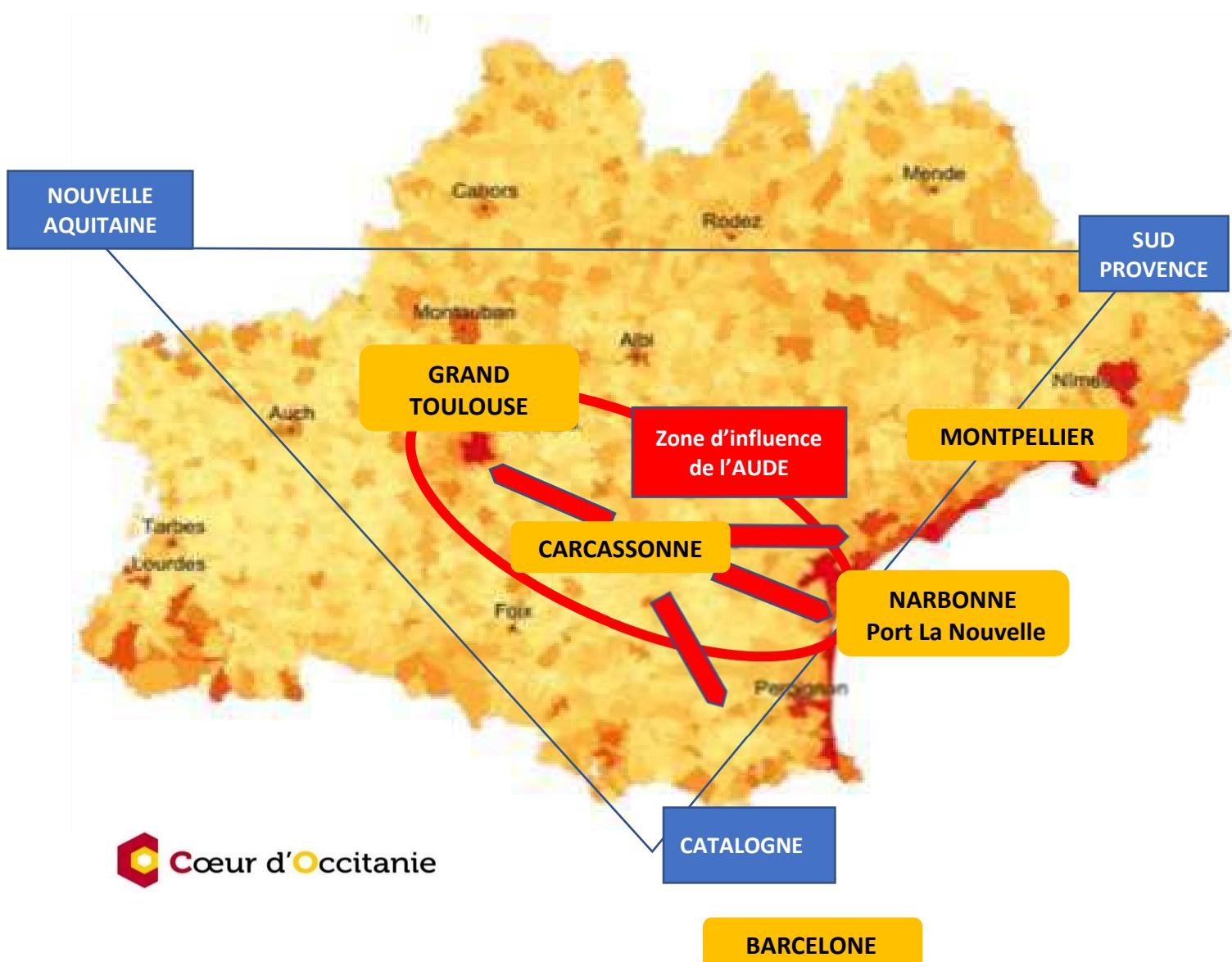
Cette démarche unique, du politique vers l'économique, a par ailleurs été soutenue par Mme Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie, Mme la Présidente du Département, ainsi - fait rarissime – que par l'ensemble

des Présidents des agglomérations de l'Aude, de Narbonne à Limoux et de Castelnaudary à Lézignan, quelles que soient leur couleur politique, qu'elles et ils en soient ici remerciés.

Nous tenons également à saluer les porteurs du Projet Toulouse Territoire d'Avenir et les responsables de sa mise en œuvre, Les nombreux chefs d'entreprises et responsables de Fédérations ou chambres consulaires et en particulier Jean Caizergues, Président de la CCI 11, qui a favorisé la coopération entre tous.

Enfin ce rapport doit beaucoup aux remarquables travaux conduits par la Métropole toulousaine et la Région Occitanie pour élargir sa réflexion en accord avec les élus, à l'ensemble du sillon qui relie Toulouse à la mer, et qui constitue le Cœur de l'Occitanie. 4 des 11 recommandations du programme d'action « Toulouse Territoire d'Avenir » concernaient notre territoire et ont fondé nos quatre grands axes de travail.

Une carte pour comprendre.



Le rapport en un coup d'œil.

10 Idées fortes pour le Cœur d'Occitanie.

- L'Aude est un territoire d'avenir.
- Le digital sinon rien.
- Booster l'offre de mobilité.
- Créer des campus d'excellence pour favoriser l'innovation et la montée en compétence.
- Pousser notre agriculture vers l'excellence alimentaire
- Réinventer notre tourisme
- Mettre le paquet sur l'hydrogène et les énergies vertes.
- Prendre à bras le corps les enjeux climatiques.
- Epauler les start-ups et les aider à grandir.
- Réveiller la fierté et faire reconnaître l'identité d'être le Cœur d'Occitanie

40 Propositions et 10 recommandations aux élus, parmi lesquelles :

Le digital sinon rien...

PROPOSITION 1 : Développer partout une excellente liaison et obtenir le droit pour les agglomérations de déployer elles-mêmes la fibre, si c'est nécessaire dans les zones économiques et touristiques.

Booster l'offre de mobilité.

PROPOSITION 3 : Création d'un R.E.R. entre Toulouse à Narbonne, afin de relier 7 agglomérations.

PROPOSITION 5 : Créer une ligne aérienne Carcassonne-Paris.

Installer la visibilité de la marque.

PROPOSITION 8 : Renforcer le débouché maritime de Toulouse et envisager de le baptiser « Port de la Nouvelle - Occitanie ».

PROPOSITION 11 : Porter une campagne de communication pour diffuser l'identité et l'image du territoire.

Créer des campus d'excellence et d'innovation.

PROPOSITION 17 : Créer un campus d'excellence sur l'hydrogène et des énergies vertes.

PROPOSITION 18 : Créer un campus d'excellence du Bâtiment « 0 carbone » et intelligent.

PROPOSITION 23 : Créer un campus d'excellence de l'agriculture et de l'alimentation de demain.

PROPOSITION 34 : Créer un campus d'excellence des métiers du tourisme et de la culture.

Epauler les start-ups et accélérer Développement durable et énergie verte.

PROPOSITION 22 : Créer un dispositif d'abondement des investissements en capital des start-ups

PROPOSITION 25 : Développer les solutions de mobilisation de l'eau, pour renforcer le dynamisme des sols

PROPOSITION 27 : Etablir les bilans carbone et énergétique de l'agro-alimentaire du territoire.

PROPOSITION 28 : Renforcer l'autonomie énergétique des entreprises et des collectivités rurales.

Réveiller notre tourisme !

PROPOSITION 31 : Créer la capitale mondiale de la Nature et du Vin.

PROPOSITION 32 : Créer un réseau dense de voies de promenades, GR, sentiers naturels et voies cyclables

Annexes : Rapports des Groupes de Travail accompagné des Notes et fiches principales

Sommaire

Eclairer notre démarche.....	2
Remerciements.....	2
Une carte pour comprendre.....	3
Le rapport en un coup d'œil	4
Sommaire	5
Diagnostic.....	7
1. Replacer l'Aude sur une trajectoire claire et ambitieuse « de Toulouse à la mer »	7
2. Cœur de l'Occitanie... Et du Grand Sud !	7
3. La crise d'alignement des planètes	8
4. « L'union sacrée » pour saisir le moment.....	8
 Renforcer l'attractivité & forger une identité de marque.....	 9
1. Le digital, sinon rien	9
2. Booster l'offre de mobilité.....	9
• Le train	9
• L'aérien.....	10
• Le routier	10
• Le maritime.....	11
3. Préciser et faire rayonner l'identité d'une marque « Cœur d'Occitanie ».....	11
• Définir et structurer l'identité de marque de « Cœur d'Occitanie »	11
• L'Aude, terre d'entreprise.....	12
• Travailler la « marque employeur » du Cœur d'Occitanie.....	12
 L'Aude, terre de compétences et d'innovation	 13
1. Nous proposons de créer quatre campus d'excellence, adaptés aux besoins des entreprises et aux axes stratégiques du territoire.....	14
2. Epauler les start-ups et les aider à grandir.....	16
3. La santé, un cas à part	16
 Poussons notre agriculture vers l'excellence alimentaire.....	 17
1. Bâtir un pôle d'excellence agricole et alimentaire.....	17
• Faire émerger les solutions innovantes et les compétences des secteurs agricole et alimentaire	17
• Prendre à bras-le-corps les enjeux climatiques	18
• Faire émerger une offre agro-alimentaire régionale de qualité	18
2. Aller chercher le consommateur où qu'il se trouve... : Par l'accueil et le digital	19

• Encourager toutes les initiatives directes de contacts	19
• Mettre en valeur les produits « made in Cœur d'Occitanie ».....	19
3. Favoriser la mutation urgente en assouplissant les freins réglementaires	19
Réveillons notre tourisme !	20
1. Structurer l'offre culturelle, voilà l'urgence	20
• Retrouver son identité.....	20
• Travailler sa diversité et son « authenticité »	20
2. Développer l'attractivité du territoire par une offre internationale claire et différenciée...	21
• Promouvoir les Territoires naturels et humains	22
• Bâtir des circuits globaux associant les différents thèmes au « bien manger ».....	22
• Capitaliser sur les deux sites UNESCO pour structurer une offre globale.....	23
• Capitaliser sur la culture, source d'identité et d'expériences authentiques.....	23
3. Favoriser l'innovation et la montée en compétence des professionnels du tourisme.....	23
Favoriser la mise en œuvre commune de ces mesures : l'Association Cœur d'Occitanie	24
Conclusion	25

Le diagnostic

Un constat pour commencer : l'Aude a des atouts formidables et la faiblesse de ne pas (toujours) le savoir...

Dans le département, on se penche plus volontiers sur les fragilités, qui sont réelles - 25% de population non-diplômée, une forme d'enclavement, des inégalités sociales et territoriales, fiscalité foncière élevée - que sur les forces du territoire. Bien sûr, à première vue, il peut paraître fragile, isolé, replié sur lui-même. Mais il bénéficie en réalité d'une position stratégique tout à fait extraordinaire, au cœur même de l'Occitanie. Sa biodiversité, sa variété de terroir de la montagne à la mer, son patrimoine culturel et touristique exceptionnel, son agriculture écoresponsable, les projets industriels qui se dessinent du côté de la Méditerranée, son emplacement géographique même, concourent à en faire un territoire d'avenir.

1. Replacer l'Aude sur une trajectoire claire et ambitieuse « de Toulouse à la mer »

Il faut d'abord rappeler la démarche innovante adoptée par la Métropole toulousaine et le Conseil régional en réponse aux graves conséquences économiques de la crise sanitaire : le rapport « **Toulouse Territoire d'Avenir** » **formule 11 propositions concrètes** pour diversifier l'économie du territoire fragilisée par la crise (notamment l'aéronautique) et accompagner au mieux les transitions nécessaires. Quatre d'entre elles nous concernent directement et notamment cette idée de faciliter l'emploi, la formation et l'insertion des jeunes au marché du travail, en misant sur « la restructuration du paysage universitaire, de l'écosystème d'innovation » et de « l'aménagement durable du territoire » en tenant compte des enjeux climatique, ainsi que des « atouts du tourisme, de la gastronomie et de la culture ».

Ces axes trouvent une application directe dans l'Aude, pour l'aménagement durable du territoire, le développement de pôles d'innovation, d'une agriculture éco-responsable et de son attractivité touristique, notamment par la promotion de la gastronomie et de la culture.

Le rapport toulousain définit un projet de développement « en marguerite », dont les pétales se déployeront autour de 50km de la Métropole afin d'y former des pôles d'innovation et de développement économique et de nouveaux centres d'habitation. L'axe Toulouse - Port La Nouvelle qui relie en particulier Castelnau-d'Oléron, Carcassonne, Limoux, Lézignan-Corbières et Narbonne et de nombreux villages authentiques, s'inscrit clairement dans cette dynamique.

Cette proposition constitue à nos yeux une opportunité historique, dont l'Aude doit se saisir.

2. Cœur de l'Occitanie... Et du Grand Sud !

Élargissons la focale. Ce n'est plus seulement le sillon de Toulouse à Narbonne que l'on dessine, mais aussi les métropoles voisines de Montpellier et Perpignan. Et plus largement, le triangle d'or de la grande région Sud qui unit la Provence à la Nouvelle Aquitaine et comme à la Catalogne et à Barcelone. C'est-à-dire non pas une, mais **quatre régions peuplées, prospères et actives**.

Régions	Habitants en Millions	Touristes 2019 en Millions
Occitanie	5,8	14,2
Catalogne	7,5	19,2
Sud	5	23
Nouvelle Aquitaine	6	28
Les 4 Régions	24,3	84,4

Ce « **sillon occitan** » recouvre le département de l’Aude, mais associe les territoires **voisins** dont les enjeux sont souvent les mêmes.

L’ambition que dessine ce rapport, les propositions qu’il émet nécessiteront **la coopération de ses principales agglomérations** (ou communautés de communes) **avec le Département et la Région, et au-delà avec les régions voisines** qui ont tout à gagner au réveil de l’Aude.

Un Plan de développement coordonné nécessite en effet de **mettre en œuvre une stratégie marketing** qui renforce son attractivité (logement, formation, transports, activité...), favorise l’implantation de capacités de recherche et d’innovation, et accélère le développement des compétences nécessaires en mobilisant centres de formation et établissements d’enseignement supérieur.

3. La crise et l’alignement des planètes.

Si l’on regarde mieux encore, on voit que les planètes sont alignées jusqu’à Paris et Bruxelles.

Le Plan Etat Région de Transition Ecologique et les Plans de relance nés de la crise sanitaire offrent, en effet, **des leviers historiques**. Leur négociation à l’été sert la stratégie que nous proposons, en accordant une priorité à l’écologie, la transition agricole et l’alimentation et entend accompagner le renforcement de l’attractivité touristique régionale, tout en mobilisant d’importants crédits en faveur de l’innovation et de la formation professionnelle. Le Conseil régional et l’Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) peuvent aussi apporter un appui en ingénierie au développement de ce projet territorial.

La dimension européenne est un atout de coopération et de financement qui converge avec nos objectifs, et facilite leur financement. La stratégie industrielle et des PME de l’union européenne (Annexes Z1, 2 et 3), mais aussi **le programme transfrontalier Espagne-France-Andorre** jouent également pour nous.

4. « L’union sacrée » pour saisir le moment.

Cet objectif de renforcer l’attractivité du territoire passe enfin par **la coalition des forces politiques et économiques** pour développer avec détermination les quatre axes majeurs proposés par notre rapport :

- Renforcer l’attractivité, par la digitalisation et l’offre de mobilité
- Développer une agriculture innovante et écoresponsable.
- Faire émerger un tourisme vert et ouvert vers l’international,
- Et enfin favoriser la naissance de pôles d’intelligence et compétence sous forme de campus d’excellence, pour fournir aux entreprises l’innovation et les salariés qu’elles recherchent.

C’est cette attractivité renforcée qui permettra de **développer les activités existantes** et de faire venir **des entrepreneurs et investisseurs extérieurs** pour créer activité, richesse et emplois, dans un Projet équilibré.

La volonté des élus de demander aux chefs d’entreprises leurs recommandations de mesures à soutenir par les Plans Etat Région et de Relance, correspond à leur volonté de privilégier les investissements créateurs d’activité et d’attractivité dans la définition de leurs Projets.

1. RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ & FORGER UNE IDENTITE DE MARQUE

L'Aude a beau bénéficier d'atouts naturels certains, de la proximité de la mer et de la montagne, d'une agriculture saine et d'un patrimoine prestigieux (la cité de Carcassonne est visitée par 2 millions de touristes par an, hors COVID), elle n'en reste pas moins un territoire largement ignoré des investisseurs et des chefs d'entreprise. S'il fait bon y vivre, les familles qui « fuient les ville » - notamment les cadres -, préfèrent souvent se réfugier en Bretagne que dans notre « Cœur d'Occitanie ».

Que cherchent-ils ? Les habitants et touristes cherchent à « bien vivre » sur un territoire plus « durable », répondant à leurs principaux besoins (notamment de connexion et de santé). Les entrepreneurs et investisseurs veulent eux, un cadre de travail digitalisé et attractif, des marchés et les compétences nécessaires à leur développement.

L'Aude n'est cependant pas démunie dans cette bataille de l'attractivité. Elle bénéficie même d'atouts solides pour faire croître ses entreprises et en attirer de nouvelles :

- Un cadre de vie et de travail **qualitatif et économique** au centre du Grand Sud ensoleillé, pour bien vivre, bien manger, se cultiver, se divertir et se soigner.
- Une offre foncière peu chère,
- **Des secteurs dynamiques et de grands projets**, locomotives pour les écosystèmes industriels (éolien offshore, Hydrogène, Socamil, etc.)
- **Des politiques favorisant** l'innovation et l'offre de compétences, l'accompagnement et l'exonération fiscale à travers des zones d'aides à finalité régionale (AFR), de revitalisation rurale (ZRR), ..

Mais tout cela ne suffira sans doute pas à relancer notre territoire sans renforcer les connexions, la mobilité, les services, mais aussi l'«identité » et le dynamisme.

1. LE DIGITAL, SINON RIEN.

La transformation digitale et le déploiement des réseaux de fibre optique (FTTH) est un enjeu clé de développement pour lequel le volontarisme des acteurs publics est essentiel. L'Espagne par exemple a connecté en 10 ans plus de 80% des habitants, à un rythme 3 fois plus rapide que la France, où l'opérateur historique Orange s'est concentré sur les zones les plus peuplées, au détriment des zones rurales.

- **RECOMMANDATION 1: Renforcer le lobbying sur Orange** pour obtenir le déploiement de la fibre partout (en particulier en zones AMII qu'il s'est engagé à financer) et, à défaut des liens hertziens.
- **PROPOSITION 1 : Obtenir le droit pour les EPCI de déployer la fibre elles-mêmes**, dans les zones économiques et touristiques qu'elles considèrent comme stratégiques.
- **PROPOSITION 2 : Accélérer le plan d'aide à la digitalisation des secteurs de l'agro-alimentaire et du tourisme**, afin d'apporter une aide à l'investissement aux acteurs de ces deux secteurs vitaux.

2. BOOSTER L'OFFRE DE MOBILITÉ.

2.1 LE ROUTIER

RECOMMANDATION 2 : Améliorer les accès des zones d'activités économiques, commerciales et touristiques, notamment des projets à bâtir, circuits touristiques, Port de La Nouvelle, rocade de Lézignan....

PROPOSITION 3 : Bâtir un réseau dense de sentiers naturels et de voies 'cyclables' pour piétons, vélos, chevaux, intégrant les chemins de halage des canaux et les berges des rivières.

2.2 LE TRAIN

Si des projets régionaux prévoient de moderniser le réseau TER pour réduire les retards, de développer le réseau de bus LiO et de recréer de petites lignes ferroviaires, un plan plus global paraît nécessaire.

- Il faut développer un vrai réseau RER pour favoriser la vie dans le Cœur d'Occitanie, pour faciliter la vie dans nos territoires, alternant bureau dans les métropoles et télétravail partiel.
- Il faut aussi adapter le cadencement et donc les horaires des trains et de leurs correspondances aux exigences d'une activité professionnelle et à l'accès des visiteurs, notamment de tourisme d'affaires.

Par ailleurs, nous prenons acte des annonces par le Gouvernement du financement de la LGV Bordeaux - Toulouse et du lancement de l'enquête publique du tronçon Montpellier - Béziers. C'est une victoire pour le territoire.

RECOMMANDATION 3 : Renforcer le lobbying pour obtenir la réalisation des 2 LGV, du barreau Toulouse - Narbonne et des gares.

Le financement lourd de ces projets est une difficulté que ce rapport ne pouvait à ce stade appréhender, mais il apparaît clairement que l'articulation de ces 2 projets est essentielle pour relier Toulouse au nœud que représente Narbonne.

Une gare est la porte d'entrée et la vitrine du territoire, qui remplit 3 rôles :

- Renforcer la signalétique : possibilités de stationnement, centre-ville, sites touristiques et d'activités...
- Faciliter le premier et le dernier kilomètre par l'articulation des moyens de transports et le renforcement des liaisons sur les grands sites (*par ex. la Cité ou le musée de la Romanité*).
- Nos gares doivent s'insérer dans un espace incluant les zones d'activité économique et **privilégier l'intermodalité, notamment avec les aéroports**.

- **PROPOSITION 4 : Crée un RER entre Toulouse et Narbonne dans le cadre de la politique décidée pour 7 autres grandes Métropoles.**
- **PROPOSITION 5 : fret** : Aménager la liaison du hub de frêt de La Nouvelle
- **PROPOSITION 4 : Connecter les pépinières d'entreprise et ouvrir un lieu de télétravail sur ou près de chaque gare, pour en faire les têtes de réseau de notre économie.**

2.3 L'AERIEN

L'aéroport de Carcassonne est un atout majeur pour « Cœur d'Occitanie ». Connecté à l'autoroute, avec le 1er parc de véhicules de location des aéroports de sa taille, il dispose depuis 2 ans du process d'approche sans visibilité conforme aux normes de sécurité et sera équipé fin 2022 d'un nouveau terminal de 4 salles d'embarquement et une d'arrivée. La Région a également budgété la rénovation de la piste principale pour accueillir les moyens porteurs des liaisons européennes. Pourtant, il ne bénéficie toujours pas d'une liaison directe avec Paris qui le connecterait immédiatement avec les investisseurs et les entrepreneurs.

- **PROPOSITION 6 : Crée une ligne Carcassonne-Paris (en répartissant le prévisible déficit d'exploitation entre l'Etat, la région et les acteurs locaux) et articuler l'offre aérienne avec les aéroports les plus proches de Toulouse, Castres, Perpignan, Béziers et Montpellier.**

Cette ligne nécessite d'obtenir le label OSP pour imposer un schéma de desserte à un opérateur et financer le déficit d'exploitation par des fonds publics. Ce label est à notre portée, mais il nécessite un lobbying fort des acteurs politiques et économiques.

➤ **PROPOSITION 7 : Développer une politique forte de partenariat avec les villes reliées par RyanAir**

La British Chamber of Commerce est ouverte à développer des relations avec des investisseurs et des organisateurs d'évènements et les Universités peuvent être ouvertes à des cursus délocalisés communs.

2.3 LE MARITIME.

Les ports sont des vecteurs majeurs du développement économique. On peut donc se féliciter de voir émerger à Port-La Nouvelle **le port du grand Toulouse et de l'Occitanie**. Actuellement 3^{ème} port de commerce français de Méditerranée, 2^{ème} pour l'import de produits pétroliers et 1^{er} pour l'export de céréales, Port la Nouvelle va prendre de l'ampleur avec l'actuel projet d'extension, porté notamment par l'opérateur international belge Euroports : le projet d'extension prévoit une nouvelle infrastructure pour recevoir de plus grands navires, et augmenter les zones de manutention et de stockage :

- Hub de logistique et maintenance de l'éolien flottant.
- Hub d'Importation d'hydrogène vert pour l'Europe des sites de production mondiale : Oman, Maghreb....
- Pôles de vracs liquides et solides pour le Grand Sud et la zone logistique.

➤ **RECOMMANDATION : Requalifier et structurer les plages et ports du Roussillon à Sète par le lancement d'une « Mission Racine 2.0 »**

➤ **PROPOSITION 8 : Renforcer le débouché maritime de Toulouse et envisager de baptiser « Port de la Nouvelle - Occitanie ».**

➤ **PROPOSITION 9 : Aménager la liaison du hub de fret de La Nouvelle, pour bénéficier de l'extension du port et du plan ferroviaire qui prévoit de doubler le trafic à horizon 2030.**

3. PRÉCISER ET FAIRE RAYONNER L'IDENTITE D'UNE MARQUE « CŒUR D'OCCITANIE ».

Il faut renforcer l'attractivité, mais aussi le faire-savoir. A l'heure où les collectivités sont en concurrence sur l'attractivité de leur territoire, il faut bâtir un **marketing territorial** qui offre les lieux, les produits, les services et les expériences à vivre et qui fonde **une image et une marque** sur une réelle spécificité. La question de l'identité est ainsi devenue une urgence des travaux sur le tourisme, la culture et la fierté des produits.

Or l'**expression d'une vision forte et attractive de l'Aude n'existe pas**. Le thème « cathare » prééminent (dont l'ascétisme s'oppose à la notion du « bien vivre et bien manger ») n'a pas aidé, les tensions politiques non plus. L'Occitanie est une région encore trop récente, pour avoir écrit son récit régional. **Être son Cœur nous y oblige !** Il est grand temps d'affirmer nos valeurs et de les partager.

3.1 Définir et structurer l'identité de marque du Cœur d'Occitanie.

Il ne s'agit pas de créer une marque commerciale pour les produits, mais de faire émerger une affirmation positive et attractive des atouts du cœur de la grande Région, qui en deviendra la pointe attractive. Il faut en quelques phrases nourrir notre fierté et orienter les campagnes de marketing. La nouvelle identité de marque demande à être définie plus précisément, mais elle pourra reposer sur quatre piliers puissants :

- **L'histoire de l'intégration permanente de nouveaux arrivants** par une culture riche, ouverte et épicerienne.
- **Une nature préservée, diverse et ensoleillée qui favorise :**
 - **Une agriculture durable et innovante** qui produise une alimentation de qualité et à forte identité ;
 - **Un tourisme à haute valeur patrimoniale**, vert, humain et à vocation internationale.
- **Le dynamisme d'un pôle d'intelligence, de recherche et de compétences**, connecté avec les métropoles.

Voir en annexe, un exemple de « récit régional » imaginé par le groupe.

- **PROPOSITION 10 : Financer une campagne de marketing global, pour structurer et diffuser l'identité et l'image du territoire.**

3.2 L'Aude, terre d'entreprise.

La prospection et l'accueil des acteurs économiques prêts à s'implanter en Cœur d'Occitanie sont un enjeu majeur, en parallèle à l'accompagnement et l'encouragement des entreprises existantes.

Cette stratégie repose sur la réactivité et la coordination des acteurs pour mobiliser les ressources adaptées au projet par une offre lisible : foncier, aides au recrutement, financements, réseaux d'acteurs notamment sur l'innovation, autorisations urbanistiques et réglementaires (ie ICPE), exonérations...

- **PROPOSITION 12 : Favoriser la structuration de « Clusters », en soutenant financièrement leur création et en apportant un soutien dans les trois premières années, au moins.**
- **PROPOSITION 13 : Bâtir un réseau de chefs d'entreprise Ambassadeurs, pour accueillir et accompagner en *mentoring* les porteurs de projet.**

Nombre de projets échappent aux radars des structures d'accompagnement. Les chefs d'entreprises 'relais' favoriseront l'orientation et la prise en charge des besoins des PME par les dispositifs d'accompagnement.

- **PROPOSITION 14 : Mettre en place un observatoire du foncier et de l'immobilier des entreprises pour guider les porteurs de projet et les aider à choisir le bon emplacement.**

Les structures d'accompagnement disposent de bases de données sur les offres foncières et immobilières. Un observatoire leur permettrait d'être plus réactives face à la demande des entreprises.

- **RECOMMANDATION : Crée une société foncière pour acquérir et reconvertis des friches et des terrains agricoles** sans intérêt particulier, en lien avec d'autres initiatives régionales.
- **PROPOSITION 15 : Préciser les filières du Cœur d'Occitanie susceptibles d'attirer des entreprises**
 - Les filières identitaires innovantes : Viticulture et Alimentaire innovants.
 - Les filières en démarrage suscitant de forts espoirs pour demain : Energies vertes et Hydrogène, Numérique, Silver économie et Sport
 - Les filières à créer, à fort potentiel : Santé et bien-être, recyclage et upcycling (*par ex. projet d'une filière de cuir végétal à partir de marc de raisin*).

3.3 Travailler la « marque employeur » du Cœur d'Occitanie.

Être une terre d'accueil pour les entreprises ne suffit pas, il faut aussi travailler à la « marque employeur » du Cœur d'Occitanie auprès des étudiants, jeunes diplômés, salariés, tenté de sauter le pas. Il faudra faire rayonner le territoire et ses atouts, bien au-delà d'une campagne publicitaire. Cet aspect nécessitera sans doute une longue campagne de Relations Publiques car la concurrence est rude et l'image du territoire, très loin d'être la Silicon valley du Grand Sud.

- **PROPOSITION 16 : Cibler les jeunes entrepreneurs et salariés, en jouant sur les cordes sensibles du dynamisme et du 'bien vivre et bien manger'.**

Nous nous appuierons sur les chefs d'entreprise Ambassadeurs, nos partenaires (Région, Département, Agglos, chambres consulaires, clubs d'entreprises et start-ups) sur des axes variés :

- Séminaires et salons étudiants et jeunes entrepreneurs en France et à l'international ;
- Nuits de l'innovation et hackathons créatifs, Association à des évènements sportifs et culturels.
- Publi-reportages et publicités dans la presse économique, lifestyle, tourisme et patrimoine
- Affichage ciblé dans les gares, co-workings, écoles & universités, centres de formation,

- *Speed-dating et Learning expedition* : visite du territoire, d'entreprises, dégustations et animations, ...
- Communication disruptive : films digitaux, séries ou jeux vidéos, ...

Cette politique d'attraction sera mise en œuvre en partenariat fort avec l'Agence de Développement Touristique (ADT), le Comité Régional du Tourisme (CRT) et Atout France.

2. L'AUDE, TERRE DE COMPÉTENCES ET D'INNOVATION

Pour être attractif sur le plan national et international, un territoire doit porter une identité économique crédible et offrir aux entreprises les compétences dont elles ont besoin.

La recherche des TPE, PME et ETI est simple : développer leur activité, recruter des agents et des techniciens qualifiés, innover et aller à l'international. Mais il faut pour cela, une offre de travail qui réponde à leurs attentes en niveau et en qualité. Or les entreprises du territoire ont du mal à recruter des agents et techniciens qualifiés et s'en plaignent régulièrement. Comme l'Aude ne parvient que rarement à « faire venir » ces salariés de l'extérieur, ils sont confrontés à une forme de « mur de compétences ».

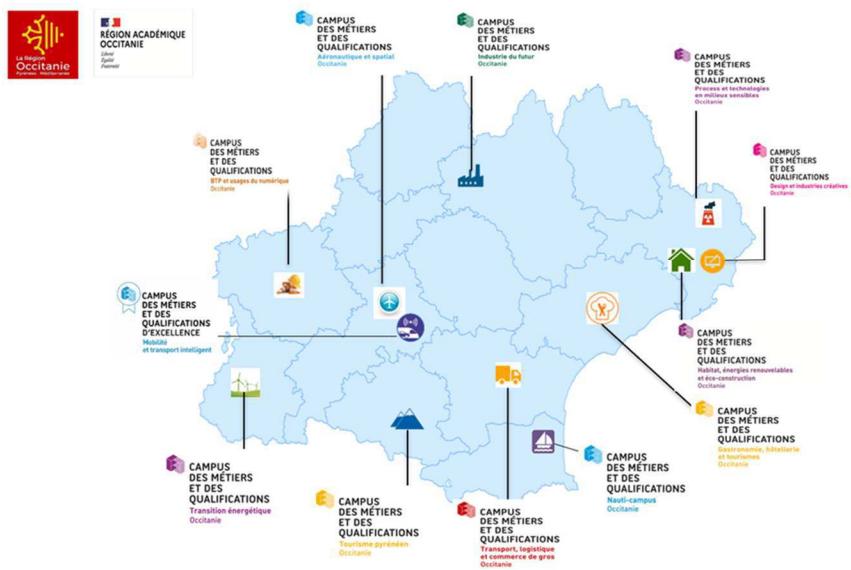
Le Cœur d'Occitanie dispose pourtant d'une offre conséquente de formations post-bac professionnalisantes, initiale et continue. Cette offre est répartie en 8 lycées technologiques, 6 Lycées agricoles, 2 IUT, les CFA des chambres consulaires ; sans compter les structures de formation propres à certaines entreprises ou fédérations. Le problème vient souvent du fait que ces structures ne sont pas suffisamment connectées entre elles et ont du mal à s'inscrire dans une logique d'attractivité et de développement du territoire. C'est un problème national récurrent malgré les multiples réformes de l'enseignement supérieur depuis 20 ans.

Il faut donc s'appuyer sur les initiatives lancées par l'Etat dans ce sens :

- **Les Pôles de compétitivité** regroupent depuis près de 20 ans entreprises, laboratoires de recherche et établissements d'Etudes Supérieures et de Recherche (ESR) ; mais leur entraînement des PME a déçu. 4 pôles de compétitivité sont en Occitanie (53 en France) : Aerospace Valley et Agri Sud-Ouest Innovation à Toulouse, Derby sur les énergies renouvelables à Perpignan et Water Team à Montpellier sur l'eau.
- **Les Campus des métiers et des qualifications (CMQ)** réunissent depuis 2016 les structures de formation initiale ou continue de 1^{er} cycle (BTS, IUT) au service des entreprises. 12 CMQ sont labellisés en Occitanie sur 100 en France. Mais ils manquent de proximité avec les structures de recherche (limitant la capacité d'innovation) et avec les structures de formation consulaires (limitant la proximité avec les TPE/ PME).

Bref ça ne marche pas, ou pas bien en tout cas...

CARTE DES CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS (octobre 2020)



Le développement du travail à distance et la nouvelle donne sociétale offre l'occasion de revoir cette offre pour mettre en place **des formations qui correspondent aux besoins de développement du tissu économique local**, en étant maillé avec les structures de recherche et de formation des métropoles.

Le groupe de travail a proposé une méthode pour accroître la formation de techniciens supérieurs et l'innovation par la recherche appliquée dans les domaines clés du territoire.

1. NOUS PROPOSONS DE CRÉER QUATRE CAMPUS D'EXCELLENCE, ADAPTÉS AUX BESOINS DES ENTREPRISES ET AUX AXES STRATÉGIQUES DU TERRITOIRE.

Il s'agira de structures de formation et de recherche appliquée sous la forme de CMQ, articulés à l'ESR, en lien avec les Pôles de compétitivité. Mais ces structures ne déboucheront sur une réelle dynamique économique, que si elles sont **orientées par les entreprises** qui s'impliquent et prolongées par des structures d'accueil adaptées aux besoins des créateurs d'entreprises.

➤ PROPOSITION 17 : Créer un campus de l'hydrogène et des nouvelles énergies à Port-la-Nouvelle

La région Occitanie est à la pointe du développement des énergies vertes. Les réalisations et les projets dans le domaine de l'éolien et du photovoltaïque ne manquent pas et elle dispose d'un lieu d'innovation de premier plan avec le pôle de compétitivité de Perpignan. Mais un autre domaine est en train d'émerger, celui de l'hydrogène. Si elle monte dans le train assez tôt, la région Occitanie a tous les atouts pour devenir un leader Européen de la production, du stockage, du transport et des technologies de l'hydrogène.

Accompagner cette évolution est indispensable et peut donner une identité et une visibilité internationale, qui ferait de la région **un des hauts lieux des énergies vertes**.

Là encore tous les ingrédients sont présents. Il convient de mettre en réseaux les projets du Narbonnais avec ceux du Tarn, pour créer un pôle d'excellence fondé sur la recherche et le transfert de compétences, qui aurait aussi en charge de former les techniciens indispensables au développement de ces activités. Port La Nouvelle pourrait servir de lieu de convergence de ce « campus virtuel ». Ce Campus sous forme de CMQ associera dans une gouvernance simple entreprises, start-ups et ESR concernés avec les élus, pour définir les objectifs concrets, les actions à lancer et les moyens nécessaires.

➤ PROPOSITION 18 : Créer un campus d'excellence du Bâtiment « 0 carbone » et intelligent

Une offre de formation orientée vers les besoins des entreprises s'est déjà structurée autour de la Fédération Française du BTP adhérentes ; elle peut passer la vitesse supérieure pour préparer les évolutions à venir en matière de réglementation énergétique. La création d'un campus orienté vers l'innovation dans le bâtiment permettrait de fédérer plus largement. Nous pensons qu'il faut intégrer dans le réseau existant (cluster Agglomère) une dimension R&D en partenariat avec des écoles d'ingénieur, y adosser une structure souple de GRH de type CRIT, et l'élargir en y intégrant une dimension usinage.

Ce projet détaillé de Campus d'Excellence illustre la façon dont les autres pourront se structurer (cf Annexe)

- **Sur l'agriculture et l'alimentaire de demain, voir PROPOSITION 22**
- **Sur le tourisme et la culture, voir PROPOSITION 32**

Pilotage	Le portage pourrait se faire à Castelnaudary au Lycée Germaine TILLION, en partenariat avec l'Institut de Formation et de Recherche du Bâtiment de la FFB.
Enjeux	<p>Le tissu local est composé de TPE/PME, centrées sur leur métier et leurs chantiers. Les besoin d'évolution de la filière attendent des réponses pragmatiques qui relèvent du « quotidien de l'entreprise » et doivent être pratiques dans leur application.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acculturer les TPE/PME à l'innovation et les préparer aux transitions à venir, notamment celles ambitieuses de la nouvelle Réglementation Energétique RE2020 • Accompagner & favoriser l'innovation trans-sectorielle/ 4 thèmes : Innovation, Fabrication additive, Transformation digitale, DRIM Economie circulaire-déconstruction-recyclage • Développer les capacités du tissu local d'innovation incrémentale technique & d'organisation, pour améliorer les process & produits par des évolutions successives • Favoriser l'innovation adjacente de la technologie d'autre marché : ie robotique & cobotique
Partenaires envisagés	<p>Les organisations professionnelles et leur organisme de formation continue :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fédérations du BTP de l'Aude et de l'Occitanie • Institut de Formation et de Recherche du Bâtiment Occitanie • Fédération Régionale des Travaux Publics • Institut de Formation des Travaux Publics (IFTP) <p>Centres et Laboratoires de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Centre national d'études spatiales (CNES à Toulouse), • Laboratoire Matériaux et Durabilité des Constructions (LMDC-INSA à Toulouse), • Laboratoire d'Informatique, Robotique et Microélectronique LRIM Montpellier • Tecnalia (Fondation de recherche privée à Bilbao) • Cluster Bâtiment du Futur : écosystème Innovat° filière Construction + Cluster Aéro • Plateforme Technologique 11/66 <p>Etablissements d'enseignement – Formation Initiale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lycée Germaine TILLION à Castelnaudary (Métiers du BTP) • Lycée Jules Fil à Carcassonne (Numérique et Robotique/Cobotique) • Lycée Louise Michel à Narbonne (Bois et électricité) • BTP -CFA à Lézignan • GRETA de l'Aude • Ecole de La Raque à Lasbordes (Environnement/Déchets/QSE) • Université de Perpignan Via Domitia (UPVD) • CESI à Montpellier (Ingénieur Travaux et Chargé d'affaires Construction) <p>Les entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • TPE/PME/ETI du BTP, Adhérents de la FFB et la FRTP • Architectes et Bureaux d'Etudes Techniques • Industriels des Matériaux : Terréal à Castelnaudary, Actis à Limoux • Cluster Bâtiment du Futur Occitanie

Formations	Pré-bac : <ul style="list-style-type: none"> Apprentissage : BTP- CFA à Lézignan et IFTP O Castelnau-dary Bac : Lycée Jules Fil à Carcassonne et Lycée Germaine Tillion à Castelnau-dary Post Bac : <ul style="list-style-type: none"> Lycée Tillion/Greta/IFRB à Castelnau-dary : BTS Bâtiment & TP, Licence Pro. Conducteur TP UPVD (Université de Perpignan Via Domitia) / IFRB : DU Coordination chantier BIM Carcassonne, DU Modélisation 3D à Castelnau-dary Licence Prof. Gestion de Travaux Méthode-Innovation-Numérique Narbonne Ecole de La Rague à Lasbordes : Mastère environnement/gestion déchets CESI à Montpellier (Ingénieur Travaux & Chargé d'affaires Construction)
Domaines d'activité	<ul style="list-style-type: none"> Innover dans les processus de production, les matériels et les matériaux Transition numérique, énergétique et ENR Innovation sociale : prévention des risques professionnels, promotion des métiers
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> Coordination-animation du Campus des Métiers pour les mises en synergies Développer l'offre de formation (Master ?) et Elargir la zone d'influence Favoriser la recherche appliquée et le transfert de technologies avec le tissu local
Financements	<ul style="list-style-type: none"> Fonctionnement : animation et Ingénierie de formation Evènementiel : colloques, échanges, voyages d'études

2. EPAULER LES START-UPS ET LES AIDER A GRANDIR.

Sociétés innovantes, les start-up ont un fort ancrage en nouvelles technologies, mais le start-upeur centré sur son cœur de métier a un besoin d'accompagnement important sur les compétences nécessaires au démarrage et au décollage : coaching, conseil, financement... L'émergence récente du Réseau Entreprendre d'aide aux dirigeants ou de l'Association Pour le Management (APM) est un atout, signe du dynamisme local.

➤ **PROPOSITION 19 : Mettre en réseau les pépinières autour d'un point d'entrée unique.**

Le Cœur d'Occitanie dispose de 10 pépinières d'entreprises, spécialisées ou généralistes (Annexe). Leur mise en réseau favorisera les échanges d'expérience et d'opportunités d'affaires entre startups, et l'apprentissage.

- Nous devons aider ce réseau de plateformes techniques à grandir et le promouvoir sur le plan national.
- En lien avec le réseau d'espaces de co-working et de salles de réunion créés à proximité des gares.

➤ **PROPOSITIONS 20 : Créer un dispositif d'assistance RH de type CRIT pour faciliter la gestion collective des contrats de travail et des programmes de formation continue.**

➤ **PROPOSITION 21 : Créer un guichet d'accompagnement au financement et notamment au déclenchement des dispositifs d'aide publique, au sein des campus d'excellence.**

L'attractivité du territoire nécessite de mobiliser les ressources humaines et financières pour aider les porteurs de projet. Le rapport TTA souligne en effet la complexité des canaux de financement qui empêchent beaucoup de start-ups d'accéder aux outils mis en place.

Nous préconisons de créer dans les 4 Campus d'Excellence un **guichet d'accompagnement, orientant sur les services existants** et développant **un soutien spécifique sur le financement** : outre l'aide pour constituer les dossiers, le service orientera sur les acteurs de soutien : Bpifrance et ses divers outils (dont le Volontariat Territorial en Entreprise) et pour rapprocher des réseaux de business angels, fonds venture, ...

Un plan précis concernant le financement est proposé en annexe.

➤ **PROPOSITION 22 : Créer un dispositif d'abondement des investissements en capital pour les start-ups « prioritaires » (agro-alimentaire, énergies vertes, tourisme).**

L'investissement régional aux côtés des chercheurs créant une start-up est à bâtir en lien avec les acteurs régionaux de l'investissement. Cependant nous recommandons un effort supplémentaire pour les start-ups qui s'inscrivent dans les quatre priorités de « Cœur d'Occitanie », et sur la santé.

3. LA SANTE, UN CAS A PART.

L'accès aux services de santé est un élément déterminant de l'attractivité d'un territoire avec le vieillissement de la population (et la pandémie). **De nombreuses start-up se développent dans le monde de la santé** et de ses applications en Occitanie. La puissance des Universités et de grandes réalisations comme l'Oncopole pourrait y contribuer. Un soutien particulier de l'investissement dans ces start-ups doit permettre de renforcer leur accueil et toutes les initiatives d'innovation dans le monde de la Santé.

- **RECOMMANDATION : Les collectivités pourraient soutenir financièrement les start-ups de santé et refléchir à un possible Campus d'excellence sur la 'Santé globale'** liant diététique, sport & alimentation
- **RECOMMANDATION : Le Département pourrait innover et expérimenter par un « plan santé » dans le cadre des projets de décentralisation de la politique sanitaire** (Rapport Institut Santé).

3. POUSSONS NOTRE AGRICULTURE VERS L'EXCELLENCE ALIMENTAIRE

1. Bâtir un pôle d'excellence agricole et alimentaire.

La diversité des terroirs et des climats de l'axe qui relie Toulouse à la mer et l'importance d'une **agriculture diversifiée** - qui produit déjà beaucoup de produits finis porteurs de signes reconnaissant qualité & respect environnemental – fondent légitimement notre **volonté de développer une agriculture innovante**, capable de produire progressivement l'essentiel de la gamme d'une **alimentation de qualité, saine et diverse**.

Cependant les modèles directs restent marginaux et les spécificités de notre territoire ne sont pas développés aussi vite que celle d'autres régions comme la Corse ou le Pays Basque. Par ailleurs nous faisons face à une série de ruptures qui mettent notre modèle en tension, comme **les changements climatiques, la pression sociétale et les évolutions des attentes des consommateurs**.

Nous proposons de répondre à ces défis de manière globale, par une autre rupture : celle de **l'innovation verte** et du développement des **filières de transformation les plus prometteuses¹**.

Le chemin n'est pas dans une opposition des modèles ou des filières, mais au développement global du modèle agricole « Cœur d'Occitanie », dans une culture d'efficacité et de montée en compétence. Nous devons renforcer nos spécificités locales méditerranéennes et les valoriser sur le marché du Grand Sud (24 Millions de consommateurs et 84 Millions de touristes) et à l'export. Il faut développer des entreprises qui intègrent production, transformation, distribution, tourisme, culture, paysage et bilan carbone dans **une vision globale, partagée par tous sur 4 leviers fondamentaux** (qui rejoignent ceux du rapport Toulouse Territoire d'Avenir) :

¹ De nombreuses filières produisent des produits finis grâce aux terroirs et climats propices et variés du Massif central aux Pyrénées et du Lauragais à la mer (eau abondante, ensoleillement élevé) : 10 AOP viticoles, Olives, truffes, viande, volailles, foie gras, miel, huiles, produits de montagne, fromages, plantes médicinales, fruits et maraîchage ; mais aussi semences, grandes cultures, protéagineuses (soja, pois, lutin, féveroles, luzernes, enherbement de légumineuses dans les vignes...) ; et même des productions innovantes comme la 1^{ère} ferme d'insectes de France (grillons). **Les signes de reconnaissance de qualité et la production biologique se développent vite** : l'Occitanie est la 1^{ère} Région d'Europe pour les produits labellisés (86 AOP, 77 IGP, 250 produits sous Identification de la Qualité et de l'Origine et la 1^{ère} région bio de France avec 16% de la Surface Agricole utile contre 9% en France et l'Aude est le 3^{ème} département (40.000 has).

- Le climat,
- L'innovation,
- L'alimentation saine et locale,
- Le rapprochement des consommateurs par l'accueil professionnel et le digital.

Nous définissons ainsi l'ambition d'un objectif global à 5 ans : **faire de l'Aude un champion de l'alimentation méditerranéenne saine et de qualité, respectueuse de la nature et proche de ses consommateurs.**

1.1 Faire émerger les solutions innovantes et les compétences des secteurs agricole et alimentaire

➤ **PROPOSITION 23 : Créer un campus d'excellence de l'agriculture de demain.**

Les enjeux de l'agriculture et de l'alimentation sont décisifs pour le territoire qui dispose de nombreux atouts naturels, mais aussi d'un écosystème relativement nourri et de forces académiques non négligeables. Tous les acteurs de la Recherche et de la Formation – lycées agricoles, Chambre d'agriculture, producteurs et distributeurs de dimension internationale ... - sont présents pour que l'Aude devienne un lieu d'expérimentation, d'innovation et de montée en compétence, au service de la mutation du monde rural.

C'est d'autant plus essentiel que **l'agriculture manque aujourd'hui de repreneurs et de salariés** formés à des innovations qui se multiplient : digitalisation, marketing, gestion de l'eau ou des récoltes...

Ce Campus - essentiel pour dessiner l'avenir du territoire et de ses productions - pourra **partager les moyens en équipe et équipements des partenaires privés et publics pour développer** un volet de formation, initiale et continue et d'expérimentation sur le modèle ouvert des Pôles de compétitivité (voir fiche détaillée en annexe). Il s'associera au Pôle de compétitivité Sud-Ouest Agri Innovation pour bâtir une Plateforme de partenariats avec des Groupes privés (comme de grands distributeurs) et entretenir une pépinière start-ups.

➤ **PROPOSITION 24 : Soutenir et favoriser la concertation avec les acteurs de la Recherche, l'Innovation et le Transfert pour orienter ce pôle d'Excellence agricole et alimentaire.**

Les 2 pôles de Recherche & d'Enseignement Supérieur de Toulouse & Montpellier **ont une force exceptionnelle** renforcée par de nombreux acteurs. La volonté de réorienter des capacités de recherche aéronautiques et l'ouverture croissante à la coopération notamment trans-régionales et internationales, renforcent la possibilité **d'accélérer l'innovation** sur ces grands sujets : climat, digital & technologie appliqués aux cultures et à leur transformation, biotechnologie & solutions environnementales innovantes.

➤ **RECOMMANDATION** **La liste des priorités pour accélérer l'urgente évolution du secteur (Cf Annexe)** a fait l'objet d'échanges avec les grands acteurs de la Recherche, de l'innovation et du transfert. Leur bon accueil à cette démarche doit conduire **la Région et les Collectivités à soutenir ces mesures prioritaires** dans le redéveloppement des moyens prévu à l'occasion des Plans Etat Région et de Relance.

1.2 Prendre à bras-le-corps les enjeux climatiques

- **PROPOSITION 25 : Développer les solutions locales de mobilisation de l'eau**, dans un cadre précisant son utilisation rationnelle pour renforcer le dynamisme des sols (Cf note en Annexe).
- **PROPOSITION 26 : Développer toutes les pistes de fixation de l'azote et du carbone dans les sols et les plantes et bâtir une filière régionale de la matière organique.** (Cf note en annexe).
- **PROPOSITION 27 : Etablir les bilans carbone et énergie de l'agro-alimentaire du territoire.**

Il faut innover sur toutes les solutions « vertes » de culture et de transformation, pour faire converger toutes les solutions, sans opposer les méthodes, ni bloquer les évolutions innovantes possibles. Le bio traditionnel peut avoir un bilan carbone catastrophique notamment en favorisant les productions au bout du monde.

➤ **PROPOSITION 28 : Renforcer l'autonomie énergétique des entreprises et des collectivités rurales.**

Il est possible de développer avec les majors de l'énergie EDF et ENEDIS leurs nouvelles conceptions de micros-installations d'autonomie énergétique agricole ou rurale, limitant le besoin de réseaux de transports.

1.3 Faire émerger une offre agro-alimentaire régionale de qualité.

L'objectif est de faire du Cœur d'Occitanie la vitrine et le fournisseur d'un nouveau modèle d'alimentation, qui intègre les attentes de 'bien-manger' et les défis environnementaux et de changement climatique. Pour parvenir à cet objectif de renforcer la transformation régionale, il conviendra de :

- Lister les produits de haut de gamme qui existent ;
- Préciser les débouchés potentiels et de structurer les commandes (sur le modèle du M.I.N. de Toulouse), afin de stimuler l'offre de ces produits par la demande plus que par la subvention ;
- Favoriser la création d'entreprises sur toute la chaîne de la production à la commercialisation ;
- Identifier et soutenir les solutions collaboratives efficaces de logistique, de transformation et de vente ;
- Impliquer les coopératives importantes dans ces filières complémentaires de transformation locale.

Cette démarche passe par l'identification des spécificités du Cœur d'Occitanie et par une campagne de communication et de promotion de notre culture gastronomique (*cf chapitre 1 sur l'identité*).

Une agriculture diversifiée et de qualité repose sur des acteurs suffisamment forts : leur culture d'efficacité doit s'appuyer sur un « **esprit de coopération** » pour limiter leur isolement.

- **Entre filières** (une chambre froide de fruits, par exemple, peut stocker d'autres récoltes)
- **Entre producteurs** (la mise en commun de moyens ou la vente de produits intermédiaires à un voisin favorisera le démarrage progressif de la vente directe).

Il faut soutenir la capacité d'initiative et de création d'entreprises de toutes les filières qui produisent et transforment toute la gamme de l'alimentation. C'est de cette manière que nous renforceront l'identité et fierté régionale. Cela passe par l'accueil des audois et des touristes par le biais des acteurs du tourisme et du commerce qui valorise l'identité occitane, mais aussi par la promotion des produits « Cœur d'Occitanie », auprès des consommateurs et distributeurs à l'international.

Il est essentiel d'articuler toutes les initiatives privées et publiques dans ce domaine et que des acteurs importants aident à structurer ces filières. Ce peut être les grandes coopératives (actuellement plus axées sur la production de matière première) ou des entreprises de l'aval (comme le propose l'AREA - Association Régionales des Entreprises Alimentaires). Il faut 'un peu de subvention au démarrage', des vraies commandes (du MIN, des cuisines centrales...) et le soutien d'acteurs économiques déjà structurés pour faire émerger des outils logistiques et de transformations efficaces et rentables.

➤ **PROPOSITION 29 : Réaliser une étude sur sa mise en oeuvre possible à court terme, listant les producteurs, l'intérêt des donneurs d'ordre et le soutien des partenaires potentiels.** Cf en annexe la démarche élaborée par le groupe de travail (ie Jacques Subreville ancien DG d'Aude Coop)

Il faut aussi développer des entreprises alimentaires fortes et innovantes : le 'Grand Dessein' de l'AREA converge avec ces objectifs qui prévoit notamment de renforcer la capacité d'innovation et de création de valeur, par l'anticipation des attentes sociétales et la mise en réseau des PME capables de porter leur production au-delà de nos frontières nationales.

2. Aller chercher le consommateur où qu'il se trouve... : par l'accueil et le digital

2.1 Encourager toutes les initiatives directes de contacts entre producteurs & consommateurs

Les attentes de Nature et d'expériences humaines valoriseront les rôles d'accueil et de jardiniers de la nature

- Développer les liens intra et inter filières pour renforcer la cohérence et l'identité de l'offre régionale

- Favoriser une distribution innovante qui intègre le besoin d'implication du consommateur
 - Promouvoir les métiers agricoles et développer les formations adaptées à la pénurie de personnel
- **PROPOSITION 30 : Aide des collectivités à la vente d'une gamme large par les producteurs, par**
- subvention de 50% de la marge nécessaire au Point de Vente sur les produits d'autres producteurs qui ont besoin du prix Particuliers et bons logistiques payant la livraison locale (livreurs de l'e-économie).
 - stratégies digitales pour toucher les 'visiteurs' qui ne peuvent se déplacer et fidéliser les clients.

2.4 Mettre en valeur les produits « made in Cœur d'Occitanie ».

Le tourisme valorisera la Nature et la culture occitane associées au bien-manger & bien-vivre. Cette stratégie nécessite le développement de projets de rayonnement fort et d'élargir l'oenotourisme à d'autres filières. Mais la Gastronomie est naturellement le VRP le plus efficace par la valorisation du produit local mis en scène comme *l'œuf Carrus* à l'Auberge du Puit, *l'huître de Leucate* ou *la mozzarella di buffala des Corbières*, etc.

3. Favoriser la mutation urgente en assouplissant des freins réglementaires

- **RECOMMANDATION : De nombreuses réglementations et normes sont devenues des freins forts aux évolutions. Le Rapport a établi une 1ière liste (Cf Annexe) et demande aux élus d'user avec la Région de leur influence pour favoriser l'expérimentation et lever 10 premières mesures phares.**

4. REVEILLONS NOTRE TOURISME !

Le tourisme est une composante majeure de l'attractivité d'un territoire et de sa capacité à attirer entreprises, familles et cerveaux. L'axe de Toulouse à la mer a les atouts pour structurer le tourisme régional. Il est lié à son histoire et son identité, à ses savoirs-faire, sa capacité à innover et à offrir de la qualité de vie, sans doute le bien le plus précieux de nos sociétés. Les touristes choisissent rarement une destination pour elle-même, mais parce qu'elle leur paraît **l'occasion de vivre l'expérience qu'ils recherchent**.

Le tourisme de l'Aude souffre de ce que les professionnels appellent un manque de « déclencheur de séjour » et l'Occitanie ne dispose pas de marqueurs d'une identité suffisamment forte.

Autrement dit, nous sommes mal identifiés et le touriste étranger a du mal à nous trouver sur la carte. Si notre côte méditerranéenne reste un pôle touristique national (1^{ère} Région pour la fréquentation française), son ambition internationale est insuffisante (3^{ème} seulement). L'hôtellerie traditionnelle n'est pas mieux lotie, qui affiche souvent une surcapacité. Si L'Aude s'en tire mieux que l'Occitanie sur les nuitées étrangères, nos 2 sites majeurs du Canal et de la Cité, voient leur fréquentation baisser régulièrement. En cause : des années d'immobilisme et l'absence d'une politique d'investissement en marketing.

Disons-le clairement, nous devons **repenser notre tourisme, le moderniser, lui faire opérer sa mue écologique et innover** dans ses services et ses offres ; pour qu'il **structure l'offre internationale** que Toulouse et la Région veulent promouvoir.

Les chefs d'entreprise du groupe ont affiché une triple ambition :

- Promouvoir et développer un tourisme renouvelé, digitalisé, humain et éco-responsable, qui structure de nouveaux rapports à l'autre et aux espaces visités ;
- Développer une attractivité internationale avec Toulouse comme porte d'entrée principale.
- Fédérer tous les acteurs autour d'un récit commun positif, permettant sa « mise en tourisme ».

1 Structurer l'offre culturelle, voilà l'urgence.

1.1 Retrouver son identité.

Développer le tourisme d'une destination impose de s'appuyer sur son identité : racines fortes et porteuses de sens. Car c'est avant tout la rencontre de femmes et d'hommes dans une histoire et un environnement. **La nature est un des grands atouts du Cœur d'Occitanie**, car elle offre les éléments (vent, étangs, terre aride, soleil, géologie ...) et qu'elle intègre **les activités humaines** (châteaux et villages perchés sur des rocs, abbayes en pleine garrigue, vignobles, salins, truffières, marbre, ...). C'est un terrain d'aventures, de découvertes à ciel ouvert, de la montagne à la mer. **Le Cœur d'Occitanie doit offrir le récit de son identité autour de ses fiertés et richesses, pour fonder son marketing.** (cf § 1).

➤ PROPOSITION 31 : finaliser et promouvoir la marque Cœur d'Occitanie (cf chapitre 1)

1.2 Travailler sa diversité et son « authenticité ». (Cf les annexes W T R).

Quelques éléments de nos discussions, méritent réflexion. Il faut :

- S'appuyer sur la beauté des paysages, les éléments naturels vent, soleil, terre, mer... et les activités humaines notamment de loisir, mais aussi de production alimentaire ou artisanale.
- S'appuyer sur la qualité de vie, la simplicité et la ruralité : humble et modeste au sens noble du terme.
- Valoriser l'alimentation et la gastronomie locale et les savoirs-faires : artisanat, métiers d'Art.
- Considérer le tourisme durable comme un prérequis du tourisme de demain, éco-responsable mais permettant aussi des expériences et des rencontres authentiques.
- Moderniser et donner une nouvelle dimension, qualitative et innovante aux « totems » que sont la Cité, les citadelles du vertige, le Canal du Midi, les Abbayes, châteaux, villages... Et aux événements culturels.
- Penser plus économie créative que seulement productive : accueillir de nouvelles idées/ personnes/ programmes, disruptifs, innovants, afin d'être dans une résistance constructive.
- Capitaliser sur l'histoire de la viticulture (y compris des caves coopératives) et de ses liens avec la Nature.

➤ RECOMMANDATION : Le Groupe invite les collectivités à réfléchir à une démarche globale qui s'inscrit dans la stratégie de développement touristique et participe à l'attractivité du territoire :

- **Vers une Mission Racine 3.0 pour requalifier le littoral** conçu il y a 60 ans, dans une croissance « bleue et verte » alliant préservation des espaces naturels et requalification des stations, plages et ports...
- **Cultiver le « beau » dans les villes et villages**, notamment pour requalifier les entrées de ville, en utilisant les opportunités : Politique de la Ville, Plan d'Action Cœurs de Ville ou de Village, Contrat Bourg-Centre...
- **Faciliter et animer le dernier kilomètre des lieux touristiques** : fin d'un voyage souvent effectué en transports collectifs, il faut faciliter l'accès à pied ou par des moyens innovants et responsables - navette électrique/ équestre, VTC, vélo, trottinette, funiculaire et tyrolienne urbains - et son animation digitale.

2. Développer l'attractivité du territoire par une offre internationale claire et différenciée.

Le groupe de travail a effectué une démarche de 'Design Thinking' par des ateliers collaboratifs et des échanges intermédiaires qui ont permis de définir plus d'une centaine de propositions synthétisées autour de 3 grands piliers, pour que l'offre du Cœur d'Occitanie forme un ensemble cohérent et complémentaire qui structure celle de la Région.

- **Le « Bien Manger et le Bien Vivre ».**

La valorisation des atouts culinaires et l'œnotourisme sont un atout majeur de la destination Cœur d'Occitanie. Nous associons l'artisanat au bien vivre et au bien manger, pour créer une offre humaine - de parcours, d'accueil, d'activités, de lieux... - autour des savoir-faire vernaculaires et contemporains.

La gastronomie est l'ambassadeur du territoire. L'Aude, « ciel le plus étoilé d'Occitanie » (7 étoilés) dispose de produits de qualité de la campagne à la mer, à valoriser par une montée en qualité et en authenticité.

- **HistoireS d'AvenirS**

Nous souhaitons déployer une « mise en tourisme » qui fasse de l'histoire, du patrimoine et de la culture une expérience à vivre. C'est dans cette logique que nous avons associé l'histoire et le patrimoine à l'événementiel et proposé de moderniser et animer des lieux patrimoniaux, aujourd'hui sous exploités.

Ce pilier s'appuie également sur une nouvelle ligne éditoriale : le travail des femmes et des hommes dans la construction du territoire a été retenu comme fil conducteur, pour raconter les différentes époques qui ont fait la richesse et la singularité du Cœur d'Occitanie.

- **Terre des sens, Terre de chance**

Le tourisme de nature et d'expériences humaines apporte une forte valeur ajoutée grâce à sa diversité exceptionnelle d'espaces et de sites et aux nouveaux atouts du digital. Atout France considère le tourisme de nature comme un avantage différenciant pour la France. C'est encore plus vrai pour le Cœur d'Occitanie dont le territoire couvre de manière rare montagnes, campagnes et bords de mer avec un exceptionnel patrimoine vivant d'activités humaines. C'est aussi une nouvelle exigence de la clientèle, une opportunité pour créer de nouveaux dispositifs de médiation, de découverte de loisirs.

L'Artisanat et l'Art sont un moteur d'attraction fort pour les centres-villes (ie La Bastide à Carcassonne) et les villages authentiques : Lagrasse suit les traces des villages réputés de Provence, Alsace ou Périgord.

➤ *L'Annexe TOURISME & CULTURE du rapport précise les propositions pour développer ces 3 axes.*

2.1 Promouvoir les Territoires naturels et humains

Le Cœur d'Occitanie a une richesse naturelle rare. Il faut en faire découvrir et protéger la **réelle spécificité** : grande diversité des paysages et complémentarité rare des éléments : eau, soleil & vent.

Le sillon de Toulouse à la Mer offre de nombreuses possibilités de découverte de cette nature diversifiée tout en sensibilisant les habitants et les visiteurs aux enjeux climatiques. Cette mise en scène doit souligner la diversité rare du territoire et utiliser une architecture positive intégrée aux paysages.

- **Développer l'immersion dans la nature très diversifiée** : des étangs de la Narbonnaise (seul Parc Naturel d'Occitanie sur le pourtour méditerranéen), aux garrigues, pinèdes & vignobles et des alpages, forêts & tourbières du Massif central et des Pyrénées au Pays de cocagne du Lauraguais et du Limouxin...
 - **Valoriser la complémentarité rare des éléments** - eau, soleil & vent - qui renforce l'identité du territoire.
- **PROPOSITION 32 : Créer un réseau dense de voies de promenades, GR, sentiers naturels, voies cyclables et voies d'accès aux principaux sites, en continuité des voies qui longent les Canaux et les rivières.**
- **PROPOSITION 33 : Faire du Vent un vecteur de la spécificité des éléments de la Nature occitane.**
- Valoriser l'aspect musical du vent qui fait écho aux sons de la nature et des instruments de musique à vent : des mégaphones en bois amplifient les bruits de la nature dans la forêt estonienne.
 - Renforcer des évènements internationaux par le Plan Glisse : Mondial du vent à Leucate, Défi Wind à Gruissan, Régate du Triangle du Lion sur la Côte Vermeil
 - Valoriser les moulins, éoliennes et petits bâts parfois romains qui parsèment le territoire.

2.2 Bâtir des circuits globaux associant les différents thèmes au 'bien manger'

La diversité des thèmes - Citadelles, Villages, Abbayes, Châteaux, Nature, Vignobles, Artisanat, Gastronomie - permet de construire des **circuits globaux d'itinérance** offrant à des touristes nationaux et internationaux des expériences authentiques. Chaque circuit permettra aux différentes mobilités - vélo, marche, voiture, péniches, transport collectif ... - de découvrir la variété des offres touristiques, culturelles ou d'accueil.

Ces circuits animés par le digital lieront chaque activité ou thème à la gastronomie et à l'accueil viticole, agricole et artisanal. Ils se structureront sur les 7 EPCI du Cœur d'Occitanie : Montagne Noire, Lauragais, Haute Vallée de l'Aude, Corbières, Narbonnaise,...

- **PROPOSITION 34 : Finaliser les circuits globaux et bâtir l'outil digital** avec l'ADT et l'offre régionale
- **PROPOSITION 35 : Renforcer et structurer l'offre gastronomique**
 - **Créer un Lab d'identité culinaire** qui apporte créativité et montée en gamme de la cuisine occitane.
 - **Valoriser les plateformes de mise en relation entre producteurs, restaurants & commerces** pour animer la communauté sur le terrain : **fooding.com** référence 2 restaurants, 13 en Auvergne, 48 en Bouches du Rhône ; **openfoodfrance.org** est développée par la Banque des Territoires.
 - **Créer des parcours gastronomiques et d'agrotourisme de découverte du territoire** : parcours de dégustation, cours de cuisine, visites, événements et fêtes dédiés à des produits (ex. d'Auvergne)
 - **Créer le Festival du « bien-manger en Occitanie ».**

2.3 Capitaliser sur les deux sites UNESCO pour structurer une offre globale

Le **Canal du Midi** et **La Cité Médiévale de Carcassonne** peuvent contribuer par leur rayonnement international au développement que propose le Groupe Tourisme, mais ils souffrent d'un délitement des politiques territoriales et d'un manque cruel d'investissement. Il faut les concevoir comme des catalyseurs et non des inhibiteurs et rénover l'offre marketing et d'animation, au-delà de l'opération grand Site. Ils doivent devenir les points d'entrée des circuits globaux développés.

- **PROPOSITION 36 : Faire du Canal du Midi une voie verte inattendue devenant une halte emblématique**
 - Relier le canal de la Robine, les étangs du Parc Naturel, le réseau de voies cyclables et la Via Rhona ;
 - Développer des lieux de vie et d'accueil créatifs et gastronomiques pour animer ses différents tronçons ;
 - Développer le festival itinérant le plus long du monde le long du Canal de Toulouse à la mer (240 km), colonne vertébrale du Cœur d'Occitanie : développer une itinérance sur les lieux d'accueil existant et nouveaux. Un défilé d'art de rue avancerait jusqu'à la mer telle la parade Lille 3000 et des évènements et pique-niques en blanc ou déjeuners sur l'herbe, soulignerait la convivialité de la Dolce vita audoise.
- **PROPOSITION 37 : Créer la Cité mondiale du Vin et de la Nature près de la Cité**, sur le modèle de la cité du vin de Bordeaux, mais ouvert à la Nature en plusieurs et porte d'entrée des circuits
 - **Le thème de l'homme et de la Nature** devient central et peut fonder un projet mondial, alors que l'univers du vin s'est mondialisé en 50 ans sans capitale reconnue. Le projet est en cours de finalisation.

2.4 Capitaliser sur la Culture, source d'identité et d'expériences authentiques

L'événementiel est à moderniser et à « mettre en tourisme » pour développer l'image, l'identité et le dynamisme du territoire pour les touristes, les habitants du Grand Sud et pour attirer des publics directement intéressés par ces évènements (des villes reliées par avion à l'Occitanie dont nous sommes le Cœur).

De vrais atouts existent pour moderniser les totems existants et pour élargir l'offre culturelle - cf Annexe - et de nombreux espaces ont un fort potentiel pour y organiser festivals et manifestations culturelles et professionnelles : citadelles, vignobles, carrière de Caunes ou marais salant de Gruissan...

Acquérir une dimension internationale, nécessite de développer des évènements fort et **thématisés** (pour se distinguer de ceux à gros volume, renforcer l'identité et offrir de réelles expériences) et de créer une dynamique notamment en basse saison.

- **PROPOSITION 38 : Moderniser et élargir l'offre culturelle (cf Fiche Annexe) et développer des Evènements très thématisés sur des lieux à fort potentiel**

3. Favoriser l'innovation et la montée en compétence des professionnels du tourisme.

- **PROPOSITION 39 : Créer un campus d'excellence des métiers du Tourisme et de la Culture.**

Le Cœur d'Occitanie doit être identifié comme référent dans la formation aux métiers du tourisme, culture, patrimoine, conservation. Il faut faire monter en compétence les savoirs faire pour améliorer le service, l'hospitalité et le relationnel. Pour retenir les travailleurs pendant la saison basse, des programmes de formation continue pourraient être mis en place dans chaque filière.

Ce Campus d'Excellence de formation et de Recherche appliquée sera créé sous forme de CMQ, pour associer les acteurs privés et publics. Il associerait les sites de formation initiale et continue du territoire et le pôle de Toulouse (Ecole Hôtelière, Conservatoire, Formation des éducateurs sportifs), par les étapes suivantes :

- **Mise en place de l'organe consultatif du CMQ avec l'éducation nationale, les professionnels, les consulaires et institutionnels et les services de l'Etat** pour favoriser les échanges et programmer les formations adéquates. Cet organe constituerait une 'académie' du tourisme, garante de la qualité des prestations fournies aux touristes et aux acteurs de la filière.
- **Favoriser les échanges entre professionnels sur le territoire et avec des acteurs internationaux** notamment pour améliorer la pratique des langues. Les nombreux résidents étrangers sur le territoire (ambassadeurs de notre richesse touristique et culturelle) pourront y contribuer.
- **Favoriser les échanges internationaux** entre les écoles des métiers du tourisme (ex. Vatel), celles du spectacle et des arts vivants et des troupes internationales.

Favoriser la mise en œuvre commune de ces mesures : l'Association Cœur d'Occitanie.

L'Association Cœur d'Occitanie créée le 2 juin 2021 est dédiée au développement économique de notre territoire, avec une triple vocation : elle est à la fois **laboratoire d'idée, incubateur de projet et facilitateur de réalisation**. Son objectif est de fournir de nouvelles propositions concrètes, d'aider à la mise en œuvre des projets, et surtout de renforcer l'efficacité de la coopération entre les acteurs, publics et privés.

Think tank

- La dynamique des chefs d'entreprise mutualise idées, projets, énergie, réseaux..
- Lieu de proposition et de compétences : dévéco, urbanisme, communication...
- Think tank commun pour développer la coopération régionale et transrégionale
- Organiser un buzz 'Dynamique & Innovant' vers la population & les milieux écos

Incubateur de Projets

- Contribuer aux négociations des contrats de Plan de relance ...
- Initier les partenariats utiles à la mise en œuvre du Plan
- Ouvrir les portes - Mettre en relation

Assistant à Maître d'ouvrage

- Aller chercher des entreprises, activités, événements, formations ...
- Contribuer à aménager l'espace : urbanisme; foncier, infrastructures, transport, accès
- Aider les PME avec les associations existantes, Lever des fonds sur projets symboles

La direction de l'association est confiée à un comité opérationnel de 5 femmes et 7 hommes du monde économique, pour favoriser l'initiative et la liberté de ton des chefs d'entreprises. Mais ils travailleront main

dans la main avec les collectivités de l'Aude et de la Région et toutes les instances représentatives. La gouvernance entre ces trois collèges (Elus, Chefs d'entreprises et Représentants) articule nos différences de fonctionnement pour faciliter leur coopération efficace, sans bien sûr remplacer quiconque.

L'Association CŒUR D'OCCITANIE est pilotée par les chefs d'entreprises			
Comité Politique (CP) Les présidents des EPCI de la Région et du CD 11	Comité Opérationnel (CO) 12 dirigeants du 'sillon' : 7 hommes et 5 femmes  Equipe légère	Collège des Représentants (CR) Le CLIDA Les Fédérations Les syndicats patronaux Les Clubs, JCE...	Collège des bienfaiteurs, experts et personnalités qualifiées (CBE) Non délibératif

Ouverte à tous, l'association est notre porte digitale, avec son site internet : coeurdoccitanie.fr

CONCLUSION

Une évidence s'impose en concluant ce rapport : nous croyons tous et toutes 'dur comme fer' à l'avenir de notre territoire. Pas seulement sous l'effet d'une sorte de 'patriotisme occitan', mais parce qu'il a beaucoup d'atouts, si nous le voulons.

Mais il est tout aussi évident que le chemin sera long.

Construire une image, gagner la bataille de l'influence et de l'attractivité, ne peut être l'affaire de quelques mois. Mais qu'importe au fond, nous sommes là pour longtemps. Si la moitié de nos propositions voient le jour de manière efficace dans les 2 ans, ce sera déjà énorme. **Car une dynamique sera alors née** sur ce territoire alors perçu comme **beau, sain, agréable et ensoleillé**, mais aussi **dynamique, innovant et accueillant pour les entrepreneurs**.

C'est à cela que nous nous engageons aujourd'hui, avec ceux qui composent désormais l'Association Cœur d'Occitanie. Un peu plus qu'une association en réalité : un laboratoire, un incubateur, un facilitateur de projet.

Ce *think tank*, créé et dirigé par les chefs d'entreprises, avec les élus et instances représentatives, c'est aussi une première qui intéressera le monde économique. Mais attention, chacun son rôle :

- **aux élus et collectivités d'orienter les politiques publiques** avec le soutien de la Région, de l'Etat et de l'Union européenne, pour garantir l'équilibre d'un développement harmonieux de l'économie, articulé à une solidarité et à une politique environnementale efficaces.
- **aux entrepreneurs, l'impulsion, l'impatience, la dynamique** du développement économique et des compétences, pour booster l'attractivité du territoire et aller chercher et aider ceux qui créeront les emplois de demain. Ils veulent mettre leur savoir faire de 'business développement' de leur entreprise au service de celui du territoire.

Évidemment, le temps des pouvoirs publics n'est pas celui de l'entreprise.

Les contraintes, la complexité ne sont pas les mêmes, de part et d'autre. Il y aura des frottements, des impatiences, peut-être des désaccords, mais qu'importe : c'est l'impulsion qui compte et nous voulons être l'aiguillon et le moteur du développement économique du territoire dans les années qui viennent.

Et nous partageons ensemble une conviction, au-delà des sensibilités : celle que l'avenir est aux territoires naturels avec une identité forte, ces pays dynamiques, connectés et accueillants à l'initiative même venant de l'extérieur, où il fait bon vivre pour travailler, bien-manger, se cultiver, faire du sport et se divertir.

C'est tout ce que nous souhaitons à notre Cœur d'Occitanie.